

Remerciements

Merci tout d'abord à Isabelle Giannattasio, directrice du département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, pour m'avoir accueilli au sein du département.

Merci ensuite à Alain Carou, mon responsable de stage, pour son aide, toujours très précieuse, et pour m'avoir régulièrement associé aux activités du service Images animées de la bibliothèque.

Merci aussi à l'ensemble du département de l'audiovisuel de la BnF et en particulier aux personnes du service Image animées pour la patience et la bienveillance qu'ils m'ont témoigné à chacune de mes nombreuses sollicitations.

Merci encore aux lecteurs qui se sont prêtés au jeu des questions et m'ont donné l'occasion de comprendre un peu mieux leur travail et leurs besoins. Merci en particulier à l'un de ces chercheurs, Laurent Garreau, qui m'a permis entre autre de prolonger mon travail en me conviant à la réunion mensuelle d'un cercle de chercheurs.

Merci enfin à mon directeur de mémoire, Jean-Yves de Lépinay, pour sa gentillesse et ses conseils avisés, qui m'ont permis d'avancer sereinement dans la réalisation de ce travail.

Résumé :

S'appuyant principalement sur une série d'entretiens individuels auprès d'un échantillon d'utilisateurs des collections de vidéogrammes, cette étude qualitative cherche à dresser une cartographie des pratiques documentaires et des attentes de ces usagers. Elle est menée à partir du public du rez-de-jardin de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, public constitué presque exclusivement de chercheurs et des professionnels accrédités qui ont à leur disposition l'un des principaux fonds de vidéogrammes d'Europe.

Descripteurs :

Bibliothèques**Services Audiovisuels**France**Paris(France)

Bibliothèques et lecteurs**France**Paris(France)**Enquêtes

Bibliothèques nationales**Utilisation**France**Paris(France)

Chercheurs**documentation**France**Paris(France)

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

Leaning mainly on a series of individual interviews with users' sample of the collections of videograms, this qualitative study tries to raise a cartography of the documentary practices and the expectations of these users. It is led from the public of the garden level of the audiovisual of the national Library of France, public constituted almost exclusively by researchers and by accredited professionals who have at their arrangement one of the main capital of videograms in Europe.

Keywords :

Audiovisual library service**France**Paris(France)

Librairies and readers**France**Paris(France)**Investigations

National libraries**Use studies**France**Paris(France)

Research libraries use studies**France**Paris(France)

Sommaire

INTRODUCTION	8
TYPOLOGIE DES USAGES ET DES USAGERS	10
1. L'AUDIOVISUEL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE ET LA MISSION DU REZ-DE-JARDIN	10
1.1. <i>La salle P et le paysage audiovisuel français.....</i>	<i>10</i>
1.2. <i>Le dépôt légal.....</i>	<i>11</i>
1.3. <i>Données générales sur les collections.....</i>	<i>12</i>
2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE	14
3. TYPOLOGIE DES USAGES ET DES USAGERS DES COLLECTIONS DE VIDÉOGRAMME DE LA SALLE P	16
3.1. <i>Quelles pratiques des collections ?</i>	<i>16</i>
3.1.1. Synthèse générale sur la consultation.....	16
3.1.2. Analyse des segments les plus consultés.....	17
3.2. <i>Les grands types de pratiques documentaires</i>	<i>19</i>
3.2.1. Des usages a priori variés	19
3.2.2. Des usages différemment perçus en interne	19
3.2.3. Les enquêtes portant sur le public de l'audiovisuel.....	20
3.2.4. Construction de l'échantillon	22
3.2.5. Nature du public : quels types de chercheurs et de professionnels ?	23
3.2.6. L'échantillon.....	26
3.2.7. Variété des pratiques	27
3.2.7.1. Les grands types de pratiques.....	27
3.2.7.2. Des pratiques qui varient dans le temps	28
3.3. <i>Les usagers et l'offre documentaire</i>	<i>29</i>
3.3.1. Perception de l'offre documentaire par les usagers	29
3.3.1.1. Une richesse incontestée	29
3.3.1.2. Des contours documentaires mal identifiés.....	29
3.3.2. Satisfaction et lacunes	30
3.3.2.1. La question des imprimés	30

3.3.2.2.	Lacunes dans le domaine des publications étrangères.	32
3.3.2.3.	Une mauvaise adaptation de certains usuels au profil d'une bibliothèque de recherche	33
3.3.2.4.	Les lecteurs ont aussi des griefs quant aux collections de périodiques.	33
3.4.	<i>Au-delà du dépôt légal des vidéogrammes : acquisitions attendues et profitables aux usagers</i>	34
3.4.1.	Les attentes des lecteurs.....	34
3.4.1.1.	Les oeuvres de référence	34
3.4.1.2.	Le cinéma des marges	35
3.4.1.3.	Le cinéma étranger	36
3.4.2.	Des suggestions d'acquisition trop rares.....	37
3.4.3.	Une politique d'acquisition susceptible de répondre aux attentes ?	38
3.4.3.1.	Principes généraux.....	38
3.4.3.2.	Mise en oeuvre	39
3.4.3.3.	Recommandations	43

LES USAGES DES VIDÉOGRAMMES : DES OUTILS À FORGER.....45

1.	DES MODALITÉS D'IDENTIFICATION ADAPTÉES ?.....	47
1.1.	<i>Historique et mise en perspective</i>	47
1.2.	<i>Satisfaction des chercheurs</i>	47
1.2.1.	Un outil pas assez spécialisé	47
1.2.1.1.	La notion d' « auteur »	47
1.2.2.	Des informations manquantes ?	48
1.2.3.	Le multisupport : une catégorie qui pose problème	49
1.2.4.	Une indexation utile mais toujours peu intuitive.....	50
1.2.5.	Un manque de spécialisation des services de référence.....	50
2.	DES MODALITÉS DE CONSULTATION ADAPTÉES? (CONFORT, ERGONOMIE DES POSTES, OUTILS).....	51
2.1.	<i>Confort</i>	51
2.1.1.	L'espace.....	52
2.1.2.	Le confort visuel.....	52

2.1.3.	Le confort auditif.....	54
2.1.4.	Autres éléments de confort.....	55
2.1.5.	Les attentes par profils.....	55
2.2.	<i>L'Ergonomie</i>	56
2.2.1.	Données générales et historique.....	57
2.2.2.	Une simplicité appréciée.....	58
2.2.3.	De moins en moins d'incidents techniques à déplorer.....	60
2.2.4.	Une ergonomie de consultation sensiblement perfectible.....	61
2.2.4.1.	Universalité.....	61
2.2.4.2.	Fluidité.....	62
2.2.5.	Le travail sur les images.....	66
2.2.5.1.	Repérer, comparer.....	66
2.2.5.2.	Les outils d'annotations.....	68
2.2.5.3.	Les outils de partage.....	70
2.2.6.	Les attentes par type de profils.....	71
2.2.7.	Synthèse et recommandations.....	72
2.3.	<i>L'utilisation des documents (reproduction, etc.)</i>	72
2.3.1.	Satisfaction des chercheurs.....	72
2.3.2.	Le métier de chercheur et le matériau cinématographique.....	73
2.3.2.1.	La démonstration.....	74
2.3.2.2.	L'enseignement.....	74
2.3.3.	Quels outils supplémentaires seraient profitables aux chercheurs ?	75
2.3.4.	Les attentes par profils.....	77
2.4.	<i>Animation et valorisation</i>	78
2.4.1.	La salle P, un lieu valorisant pour les chercheurs.....	78
2.4.2.	Projections, colloques, collaborations.....	78
	CONCLUSION	82
	BIBLIOGRAPHIE	83
	TABLE DES ANNEXES	86

Introduction

Au sein de la Bibliothèque nationale de France, le département de l'Audiovisuel est chargé du traitement (collecte, catalogage, conservation et communication), d'une vaste collection patrimoniale de phonogrammes, vidéogrammes, multimédias et documents électroniques, principalement issus du dépôt légal. Le niveau rez-de-jardin de l'audiovisuel, réservé aux chercheurs et professionnels accrédités, fort de collections patrimoniales uniques en Europe, connaît aujourd'hui une dynamique favorable avec un niveau de fréquentation globalement en hausse et une visibilité croissante de ses collections.

Si le département de l'audiovisuel de la Bnf commence, notamment avec la réflexion sur l'archivage des contenus vidéo présents sur le web, à forger les outils qui doivent lui permettre de relever les défis de la conservation du patrimoine de demain, elle n'en est pas moins soucieuse de continuer à mettre en valeur le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui. Les récentes Journées d'études sur l'audiovisuel¹, consacrées cette année aux nouveaux accès au patrimoine, ont contribué à démontrer la variété des solutions mises en œuvres par les institutions patrimoniales pour renouveler les accès, proposer de nouveaux outils d'identification et d'exploitation qui font entrevoir de nouveaux horizons pour la recherche.

Or malgré les diverses études² menées depuis quelques années sur le public de l'audiovisuel de la bibliothèque, les pratiques des usagers des vidéogrammes et notamment des chercheurs, qui constituent son principal public, restent mal connues. En prenant connaissance des pratiques de son public, la bibliothèque aimerait donc recueillir quelques éléments tangibles qui l'aident à préciser sa politique documentaire ainsi qu'à travailler à la mise en place éventuelle de nouveaux outils. Chaque chercheur, depuis la constitution d'un corpus jusqu'à la

¹ Cinquièmes journées d'études européennes sur les archives de cinéma et d'audiovisuel. Les nouveaux modes d'accès au patrimoine cinématographique et audiovisuel en Europe. Elles se sont tenues du 27 au 29 Novembre 2006.

² La grande enquête sur les publics de la BnF de 2005 constitue un exemple d'oubli intéressant : A la question : « **Dans les salles que vous avez fréquentées en Rez-de-Jardin, qu'avez-vous consulté ?** », il est intéressant de constater que les rubriques proposées (15 !) ne font pas apparaître les images animées ni même l'audiovisuel en général. Il est simplement question d' « images fixes ».

réalisation d'un travail éventuellement destiné à être publié, trace dans la forêt documentaire de la bibliothèque un parcours cohérent. Il s'agit donc de dessiner les profils des usagers des collections de vidéogrammes du rez-de-jardin, en montrant comment ces profils engendrent des attentes en matière d'offre documentaire comme en matière d'identification et d'exploitation des documents.

Typologie des usages et des usagers

1. L'audiovisuel de la bibliothèque nationale de France et la mission du rez-de-jardin

1.1. La salle P et le paysage audiovisuel français

Difficile de dresser une cartographie des bibliothèques françaises orientées vers la recherche sur les documents audiovisuels. La Bibliothèque internationale du film (Bifi) a plutôt les caractéristiques d'une bibliothèque ouverte au grand public et d'une bibliothèque de premier cycle, avec des collections esthétiquement orientées. Bien qu'ayant d'importantes collections, la vidéothèque de Paris (aujourd'hui Forum des images) comme la Bibliothèque publique d'information (Bpi) n'ont pas comme vocation première de constituer des entités documentaires orientées vers les usages de la recherche. Les ressources audiovisuelles dans les SCD sont relativement rares et souffrent d'un manque de visibilité. Il existe aussi des collections importantes, publiques et privées, qui sans en avoir le statut, exercent de fait un rôle patrimonial : la Discothèque de Radio-France, la Cinémathèque française en sont des exemples. Cependant ces collections sont plutôt destinées à un usage professionnel de production et de programmation et ne répondent pas systématiquement à des demandes individuelles de consultation, même si elles peuvent ponctuellement recevoir des chercheurs. Viennent ensuite la myriade d'entités documentaires spécialisées dans un domaine précis et souvent productrices elles-mêmes d'archives audiovisuelles, qui constituent un tissu non négligeable : la BDIC³, la vidéothèque de la maison des sciences de l'homme à Paris, la vidéothèque de l'ENS LSH à Lyon en sont de bons exemples. Par ses missions et ses attributions, l'audiovisuel du rez-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France (salle P⁴) est néanmoins sans commune mesure en France.

³ Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. Site web : http://www.bdic.fr/page.php3?id_page=9
<Page consultée le 4/01/2007>

⁴ La salle P offre 231 places assises dont 53 places équipées vidéo-son et 8 cabines. Elle est équipée de postes informatiques permettant l'accès au catalogue, à internet, aux cd-roms, aux périodiques électroniques et à la

1.2. Le dépôt légal

En 1975 est mise en application la loi sur le dépôt légal des vidéogrammes et des multimédias. La Bibliothèque nationale de France en est l'attributaire. Ce rôle lui permet au fil du temps de collecter, de cataloguer et de conserver la majeure partie des vidéogrammes éditées ou diffusées en France. Le dépôt légal permet de constituer une collection de référence, patrimoine irremplaçable pour la collectivité nationale dont il contribue à préserver la mémoire. Obligatoire et gratuit, il concerne les phonogrammes, les vidéogrammes, les multimédia et les documents électroniques dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un public, large ou précis, qu'ils soient mis en location, en vente ou gratuitement, en distribution ou importés sur le territoire français. Il s'effectue à la Bibliothèque nationale de France. La bibliothèque a pour missions de collecter ces documents, de les signaler dans la Bibliographie nationale, de les conserver, et de les communiquer pour la recherche.⁵ Le Centre national de la cinématographie (CNC) et L'Institut national de l'audiovisuel (INA) sont les deux autres attributaires du dépôt légal de l'audiovisuel. Le CNC collecte le dépôt légal des vidéogrammes sur supports photochimiques (film) tandis que l'INA collecte le dépôt légal des émissions de radio et de télévision. Le dépôt légal des vidéogrammes doit être effectué "au plus tard le jour de leur mise à disposition du public". Tels sont les termes du décret de 1993 de la loi de 1992. Cependant un certain nombre de documents échappent au dépôt, le plus souvent par ignorance de cette obligation.

À la BnF de prospecter pour informer éditeurs, producteurs, commanditaires, importateurs, de leur devoir de dépôt. Cette prospection s'exerce sur l'actualité de la production et de l'édition, mais elle est aussi "rétrospective" afin d'obtenir des dépôts non effectués en leur temps.

La disparition accélérée de la vidéo analogique au profit des supports optiques et du cinéma numérique favorise ces régularisations de dépôt. De grands producteurs

Bibliothèque numérique. Elle dispose de lecteurs de microformes, d'une salle de photocopie pour la reproduction. Elle dispose enfin d'un vidéoagrandisseur et d'une machine à lire pour les personnes ayant un handicap visuel.

Source : http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/collections.htm?ancre=coll_dav.htm <consultée le 02/01/2006>

⁵Quelques textes juridiques de référence :

L'ordonnance du 20 février 2004 du Code du patrimoine, dans son titre III, remplace la référence à la loi de 1992 sur le dépôt légal pour sa partie législative, loi abrogée.

- Code du patrimoine (partie législative) : Articles L131-1 à L133-3 (Journal officiel du 20 Février 2004)
- Décret n°93-1429 du 31 Décembre 1993 (Journal officiel du 1^{er} Janvier 1994)

ou distributeurs institutionnels, mais aussi des associations, réalisent en effet que le dépôt légal est le moyen privilégié de sauvegarder à long terme leur catalogue, de garder trace d'une production souvent originale et de les mettre ainsi à disposition de la recherche⁶. De fait, la force du département de l'audiovisuel repose avant tout sur la richesse de ses collections.

1.3. Données générales sur les collections⁷

Environ 150 000 vidéos composent aujourd'hui la collection de vidéogrammes du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France. C'est le fonds d'images animées le plus important en France et sans doute le plus important d'Europe.

Les collections vidéo s'accroissent d'environ 8 000 documents par an. Tous les types de supports y sont représentés de la VHS au DVD, en passant par des supports aujourd'hui obsolètes Betamax, V2000, Video CD.

Les sources qui participent à sa constitution sont l'édition commerciale (films de fictions, documentaires, vidéos musicales...) mais aussi la production de documents non disponibles dans le commerce réalisés à des fins de formation, de publicité ou de communication, par des institutions, des entreprises ou des associations.

Toute l'histoire du cinéma est donc couverte, du cinéma muet aux films des années 90, films français et étrangers, actualités du cinéma et patrimoine ancien, cinéma grand public et cinéma plus confidentiel, longs et courts métrages, films sortis en salle et films non encore diffusés.

Tous les genres sont présents : action, comédie, comédie musicale, fantastique, science-fiction, horreur, peplum, western, karaté, pornographie.

Viennent s'y ajouter les documentaires édités et non édités. Le dépôt légal s'applique à tous types de documentaires diffusés dans le commerce. Ils abordent les sujets les plus divers : des animaux aux sports de glisse en passant par les

• Arrêté du 12 Janvier 1995 (Journal officiel du 20 Janvier 1995)

⁶ Ainsi ont été reçus en 2005 les dépôts des catalogues du Ministère des Affaires étrangères (515 titres), du Service de film de recherche scientifique, S.F.R.S. (371 titres), de la Direction du livre et de la lecture (840 titres), de la Mission du Patrimoine Ethnologique du Ministère de la Culture (250 titres), du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir (78 premiers titres). Soit au total 2054 titres, qui viennent s'ajouter aux 8 000 titres reçus en 2005 au titre de la production courante.

⁷ Pour un descriptif détaillé des collections, l'accès aux lettres d'information et à l'actualité du département, on pourra se reporter à la page suivante : <<http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/collections.htm>> Page consultée le 3 Janvier 2007.

collections du Louvre ou du musée d'Orsay, les spectacles musicaux ou les portraits d'artistes.

Une part non négligeable de la production audiovisuelle ne se trouve pas dans le commerce. Il peut s'agir de la présentation d'une entreprise destinée à d'éventuels partenaires commerciaux ou d'un cours de médecine filmé. Ce type de production peut toucher tous les secteurs d'activité : l'industrie, la médecine donc, mais aussi l'université, les associations religieuses, culturelles ou sociales.

Voici, pour clore cette présentation, le dernier état des lieux de la collecte des vidéogrammes publié par le département de l'audiovisuel sur le site de la BnF :

Lettre d'information de juillet 2006

Avec 8 074 dépôts, l'édition vidéo, qui s'était considérablement développée les années précédentes, se maintient et d'une certaine façon marque le pas. La nature même de la collection se transforme. La vidéocassette ne subsiste que dans des secteurs bien spécifiques (jeunesse, institutionnel). Et si la VHS fut considérée comme une pâle reproduction d'œuvre cinématographique ou audiovisuelle, le DVD qui la remplace est considéré comme une déclinaison éditoriale à part entière, dotée de ses propres caractéristiques de forme et de contenu. Les contenus évoluent également. L'importance prise par les documentaires, par les captations musicales et théâtrales, ainsi que le travail éditorial accompli sur le patrimoine cinématographique, consacrent en quelque sorte le passage du statut de collection de reproductions à celui de collection d'originaux. Enfin, la vidéo fait son entrée dans le multimédia nomade, avec le dépôt légal des premiers disques UMD pour console portable PSP. Avec l'émergence des plates-formes de vente de vidéo en ligne, nouvelle frontière du dépôt légal, c'est un nouvel horizon, plus éclaté, qui se dessine.

2. Méthodologie générale de l'enquête

La démarche adoptée pour notre enquête consiste à épouser la totalité du chemin documentaire parcouru par les usagers, en ayant d'autant moins peur d'en rester à un trop grand niveau de généralité que notre étude est exclusivement centrée sur les usagers des vidéogrammes. C'était déjà l'idée d'une étude menée en 1994, par le Centre de sociologie de l'Innovation à la BnF intitulée : *Les usagers des documents audiovisuels*. Cette enquête s'était alors appuyée sur trente-cinq entretiens approfondis. Son postulat fondamental était :

« l'idée que la recherche et le traitement documentaire formaient un ensemble cohérent qu'il serait préjudiciable de découper a priori ; autrement dit, il est nécessaire de resituer non seulement les formes de traitements des documents dans le cheminement qui a permis de constituer le corpus sur lequel le chercheur travaille, mais aussi la place de la documentation, en particulier audiovisuelle, dans la démarche générale de la recherche : nous nous sommes intéressées à toutes les étapes qui vont du problème que se pose le chercheur ou le professionnel, en passant par le repérage des documents pertinents, leur localisation, leur visualisation, leur traitement et leur réutilisation éventuelle dans un produit élaboré par l'utilisateur. »

Voici comment cette enquête de 1994 fut alors commentée⁸ :

« L'approche sociologique, qui distingue avant tout des types de publics, semble en effet peu pertinente pour une bibliothèque de recherche où le public est déjà sélectionné... Il s'agit donc de substituer à une approche sociologique une approche « fonctionnelle » des usages de l'image dans une bibliothèque de recherche [...] La notion de champ disciplinaire n'est pas pertinente pour caractériser chacune de ces catégories. Ce qui les différencie, c'est la finalité de leur démarche qui guidera leurs demandes et leurs usages. »

C'est cette approche qui nous a séduits. Tant que le dénominateur commun était la simple notion de « public », notre étude risquait d'embrasser des aspects hétérogènes. C'était en outre le risque de recueillir des informations inexploitable faute de les avoir organisées en fonction des profils des utilisateurs. C'est pourquoi nous préférons souvent utiliser pour notre étude le terme d'*usager* à celui de *public*. Nous avons décidé pour mener à bien cette enquête de réaliser une étude exploratoire des publics reposant majoritairement sur une série d'entretiens qualitatifs avec les lecteurs. Concrètement, nous avons commencé par nous familiariser avec les usages des chercheurs à partir du dépouillement des demandes

⁸ Collard, Giannattasio et Melot. *Les images dans les bibliothèques*. Paris, 1997.

audiovisuelles. En recoupant ces résultats avec d'autres informations (lecteurs connus du personnel) nous avons pu esquisser l'embryon d'un panel de lecteurs qui soit à l'image des profils identifiés. Finalement, nous n'avons pas cherché à figer des profils d'une façon abstraite (ce que fait plus ou moins l'étude de 1994, avec le risque de donner la même importance quantitative à chacun) mais à faire émerger quelques ensembles caractéristiques.

Au final cette étude repose donc sur :

1. Une analyse des demandes de consultation de vidéogrammes en salle P.
2. Une enquête par entretiens individuels. Vingt-trois entretiens⁹ en face à face ont été réalisés selon la méthode semi-directive avec l'aide d'un guide d'entretien¹⁰. Vingt-et-un d'entre-eux ont eut lieu en mezzanine de la salle P et deux d'entre-eux par téléphone. Tous sauf trois ont été enregistrés¹¹. Le traitement des matériaux collectés a consisté en l'élaboration d'une fiche pour chacun de ces entretiens, suivie d'une analyse thématique et transversale, en reprenant les grands thèmes listés dans les guides d'entretiens. Après plusieurs écoutes, nous avons choisis de faire des retranscriptions¹² exhaustives des échanges auxquels les entretiens ont donné lieu.

Complétée par :

3. Une analyse des études de public déjà réalisées sur l'audiovisuel de la BnF.
4. Des entretiens avec les professionnels concernés.
5. Des plages d'observation répétées en salle P.
6. La participation à des présentations sur les nouveaux outils et sur les pratiques de recherche émergentes afin de mettre en perspective le matériau recueilli.
7. La participation à des réunions entre chercheurs afin de prolonger les observations faites au sein de la bibliothèque.

⁹ La durée de ces entretiens varie entre quarante minutes et une heure trente. Pour lire **la retranscription intégrale de l'un de ces entretiens**, voir les **Annexes, p. 87-99**.

¹⁰ **Le guide d'entretien** se trouve dans les **Annexes, page 100-104**. Que soit ici remercié Romuald Ripon, responsable des études de publics à la Délégation à la stratégie de la BnF d'avoir bien voulu relire ce document.

¹¹ Ils pourront être conservés par la BnF et archivés dans les collections. Un grand merci à Luc Verrier de la section travaux pour m'avoir grandement facilité l'enregistrement et la conservation de ces données.

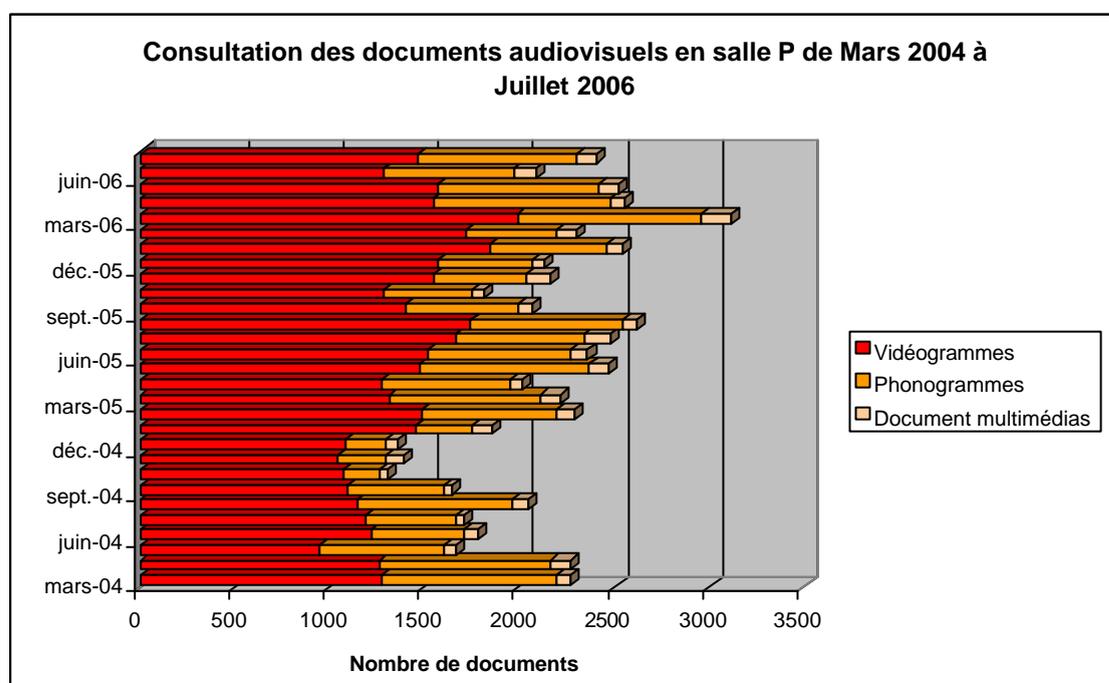
¹² De nombreux logiciels peuvent aider à la retranscription. Nous avons utilisé le logiciel libre Express scribe, qui propose une excellente restitution sonore et qui permet une grande souplesse dans l'écoute des fichiers son à des vitesses variables.

3. Typologie des usages et des usagers des collections de vidéogramme de la salle P

Dans cette partie on proposera une synthèse de la pratique globale des collections de vidéogrammes (segments les plus consultés, segments peu exploités) afin de dégager des données générales sur le public de l'audiovisuel du Rez-de-jardin. On dressera ensuite une typologie des usages documentaires et des attentes en fonction des ensembles identifiés.

3.1. Quelles pratiques des collections ?

3.1.1. Synthèse générale sur la consultation



La synthèse que nous avons réalisée sur trente mois de fréquentation¹³ montre clairement que la vidéo est de loin le support le plus consulté en salle P. La consultation de documents audiovisuels et vidéo a régulièrement augmenté ces dernières années même si elle connaît ces derniers mois un tassement relatif. Pour autant le potentiel est encore grand et l'on peut affirmer que les ressources vidéo de la Bnf sont encore relativement peu exploitées.

¹³ Synthèse élaborée à partir des bilans mensuels édités par le département.

3.1.2. Analyse des segments les plus consultés

En triant les demandes audiovisuelles par support, par usagers, et par date, on arrive à regrouper des ensembles de demandes en réalité étalées sur plusieurs semaines qui permettent de faire émerger des masses documentaires cohérentes, d'esquisser des profils documentaires, et non d'en rester à la sensation d'émiettement incohérent des demandes¹⁴. Quelques constats peuvent être faits :

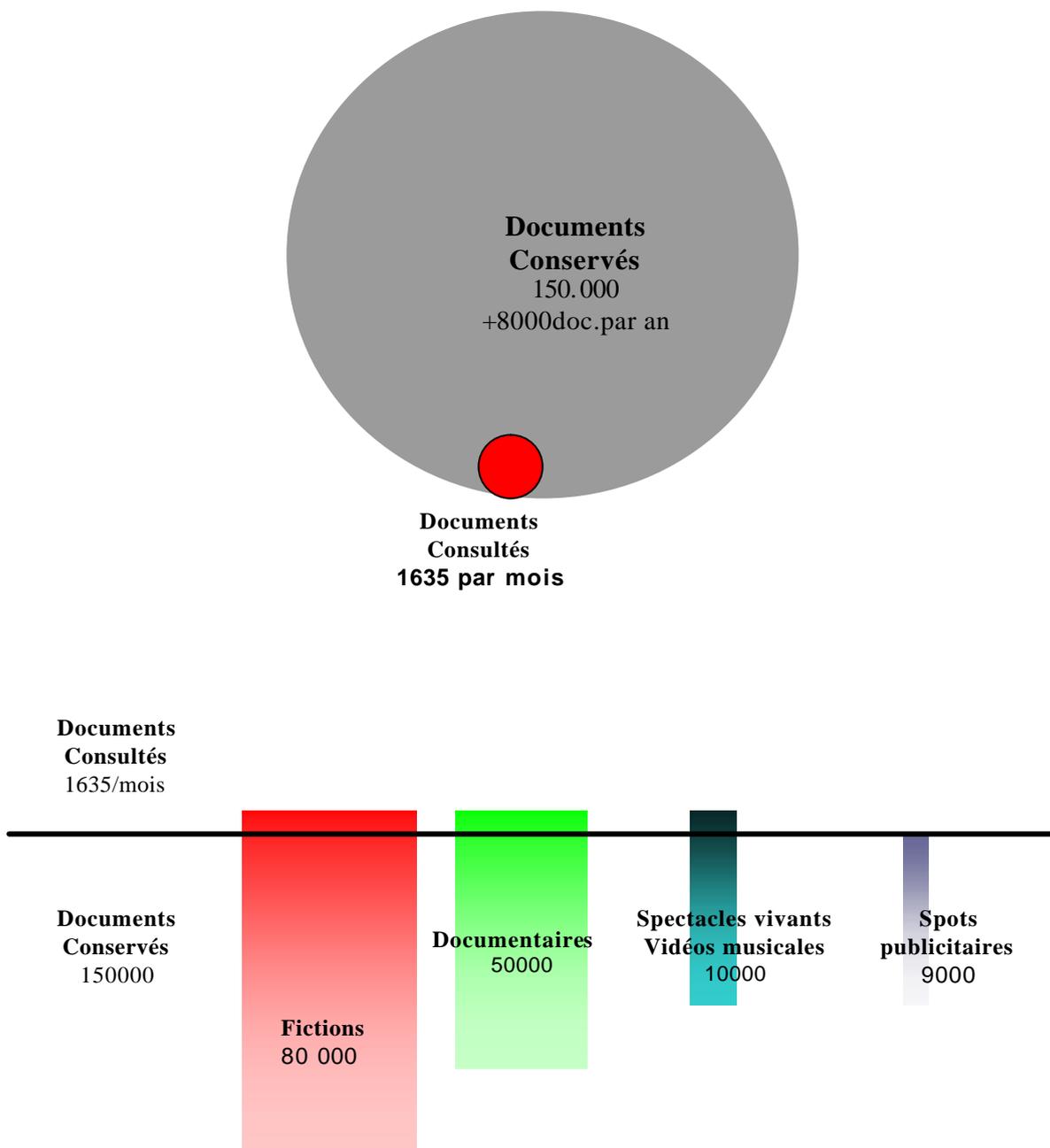
- On note l'importance des recherches ayant recours à des corpus tissés autour d'œuvres appartenant au cinéma d'auteur, qu'il soit français ou étranger. La Nouvelle Vague française (Truffaut, Godard, Resnais sont les réalisateurs dont les œuvres sont les plus consultées) mais aussi des auteurs comme Renoir, Bresson ou Rohmer sont très sollicités. Les maîtres du cinéma asiatique (avec notamment Ozu, Mizogushi ou Kurosawa, ou plus près de nous avec Kitano, Wong-kar-wai Hou-siao-sien¹⁵) sont parmi les auteurs les plus consultés.
- La consultation de films documentaires est également importante. Mais là encore, c'est le documentaire d'auteur qui tient le haut du pavé¹⁶.
- Les corpus gravitant autour d'un seul réalisateur sont pourtant rares. Les chercheurs qui fréquentent la salle P travaillent souvent sur des corpus transversaux, qui nécessitent de fréquenter les œuvres de plusieurs cinéastes. C'est une caractéristique importante que l'on retrouve nettement dans notre panel final d'usagers. Les chercheurs en cinéma qui travaillent exclusivement sur un auteur utilisent certainement moins la bibliothèque.
- Il ne faut pourtant pas minorer la grande variété des demandes singulières qui confirme la diversité des collections.
- Certains gisements sont quasiment inexploités. C'est le cas notamment du film d'entreprise et du film publicitaire dont les demandes de consultation ne dépassent pas annuellement quelques unités¹⁷.

¹⁴ Voir un rapide exemple du type de données traitées et de la méthode en [annexe, pages 113-114](#). Le traitement de ces données ne doit pas poser de problèmes juridiques tant que les données nominatives qui permettent d'identifier facilement les lecteurs sont effacées. Il convient cependant, pour faire en sorte que le tri par usager reste possible, de faire en sorte qu'un même numéro corresponde dans les archives du système informatique à un seul et même lecteur.

¹⁵ Ces corpus laissent à penser que les Etudes cinématographiques sont en France pour une très large partie tributaire d'une certaine cinéphilie.

¹⁶ Le réalisateur de documentaires dont les œuvres sont les plus consultées est Chris Marker.

Consultation de vidéogrammes du 01.01.06 au 31.07.2006



Le traitement des demandes de consultation archivées dans le système informatique de la bibliothèque permet aussi d'autres applications comme de faire apparaître la liste des titres les plus consultés au cours d'un mois, d'une année, sur

¹⁷ Certains films publicitaires ne sont d'ailleurs consultés que dans la mesure où ils ont été réalisés par des cinéastes par ailleurs reconnus dans le domaine de la fiction cinématographique. C'est le cas par exemple de spots publicitaires pour France Telecom, consultés plusieurs fois en 2006 et réalisés par la cinéaste française Claire Denis.

dix ans. Outre les synthèses quantitatives qu'il permet d'élaborer¹⁸, il peut donc fournir un certain nombre d'indicateurs sur la fréquentation qualitative des collections. Ces données méritent ainsi d'être exploitées. Nous savions ainsi en amont que si nous avions un entretien avec quelqu'un consultant des films publicitaires, il ne serait pas représentatif d'un usage majoritaire, alors qu'il eut été dommage de ne pas solliciter de lecteurs consultant par exemple des entretiens avec des compositeurs, un type de consultation relativement fréquent.

Mais pour intéressant que soit ce premier travail dans l'élaboration du futur échantillon, bien des interrogations demeurent cependant. Au bout d'un certain temps, il est vain de chercher à deviner ce qui peut unifier les corpus. La démarche qualitative doit permettre d'approcher de manière beaucoup plus précise les pratiques des usagers.

3.2. Les grands types de pratiques documentaires

3.2.1. Des usages a priori variés

Il existe a priori une grande diversité d'usages des collections vidéos de la salle P et on aurait tort d'en éliminer d'office sous prétexte qu'à contrario de la salle B¹⁹, la salle du haut-de-jardin, ouverte à tous à partir de 16 ans, la salle P est une salle ouverte à un public de chercheurs et de professionnels accrédités. Bien que le public ait été accrédité, il peut donner libre cours à des pratiques variées dans cet espace où il est désormais légitimé et très autonome. Outre les usages attendus, liés à la recherche on peut imaginer que la bibliothèque puisse servir de « musée imaginaire », de « cinémathèque », de laboratoire de langue, etc.

3.2.2. Des usages différemment perçus en interne

Quand on s'entretient d'ailleurs avec le personnel du département de l'audiovisuel²⁰, on se rend compte que les perceptions de ces usages varient d'une personne à l'autre. Certains manifestent une sorte de scepticisme voire de

¹⁸ Le Service public du département de l'audiovisuel communique mensuellement des synthèses sur la consultation.

¹⁹ Sur les motivations du public de la salle B, 'tous publics' cf. Santini, page 24-29

²⁰ Nous avons au gré de notre étude, de nos observations et de discussions informelles, essayé de recueillir des informations sur la perception de la nature du public de la salle P par différentes personnes travaillant au département de l'audiovisuel : assistant de communication, magasiniers, bibliothécaires ou conservateurs. Bien souvent, chacun a son idée sur la nature de ce public.

pessimisme, estimant que l'usage «divertissement » a une solide existence en salle P²¹, tandis que d'autres, au contraire, sont très confiants sur le volume des pratiques a priori les plus légitimes et sur la croissance régulière des usages liés à la recherche. Il faut dire qu'en l'absence d'étude synthétique sur les usages, la position des personnels dans l'économie du fonctionnement de la salle P joue un rôle essentiel sur les perceptions. Un responsable orienté « service public », s'il est très fortement mobilisé par quelques habitués charismatiques aux profils hétérodoxes pour une bibliothèque de recherche plutôt que par des chercheurs, plus discrets et plus autonomes, aura sans doute tendance à minorer un peu les usages dits «légitimes », tandis qu'un responsable habitué à collaborer fréquemment avec des chercheurs dans le cadre de programmes de valorisation, mais plus distant de la réalité quotidienne de la salle, aura une perception sensiblement différente des usages. Il faut dire aussi que les études liées à l'audiovisuel, au premier rang desquelles les études cinématographiques, peuvent toujours faire l'objet de préjugés plus ou moins avoués, ce qui pèse inconsciemment sur tout le monde²². Si la France est plutôt en avance sur le plan de la prise en considération des archives audiovisuelles, un travail reste à faire dans le monde intellectuel français pour donner à l'œuvre cinématographique et au document audiovisuel toutes ses lettres de noblesse²³.

3.2.3. Les enquêtes portant sur le public de l'audiovisuel

Différentes approches ont été mises en oeuvre pour décrire les pratiques des usagers des documents audiovisuels.

L'étude de 1994²⁴ tentait de répartir les usagers des documents audiovisuels en cinq groupes d'usagers, en fonction de la nature de leur rapport au document

²¹ Avec ce fantasme que la salle P serait la salle de récréation du niveau rez-de-jardin.

²² Nous sommes nous-mêmes tombés dans le piège : Nous avons décidé de solliciter un lecteur qui consultait des films populaires récents, espérant ainsi avoir trouvé un exemple d'une consultation « divertissement » en salle P. Il s'agissait en fait d'un chercheur dont la thèse portait sur le cinéma populaire contemporain...

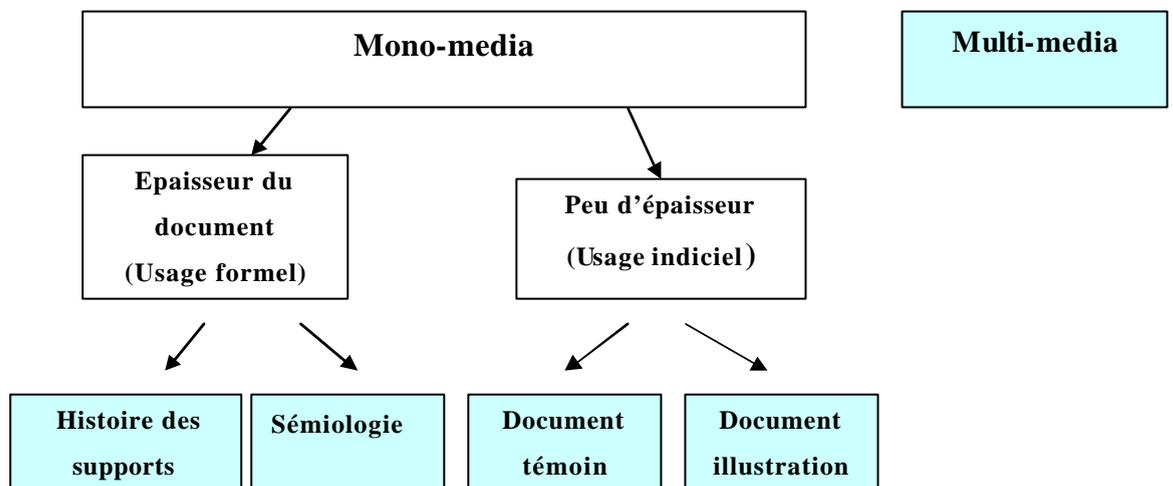
²³ Un exemple de mépris parmi d'autres : «Face à l'écran, nulle nécessité de démarche intellectuelle active, de développement du savoir, de formation de la subtilité et du goût artistique. Efforts que la littérature, la peinture, la sculpture et les autres arts traditionnels requièrent au contraire, et qui permettent d'acquérir une culture » Jean-Louis Harouel *culture et contre-cultures*, puF (quadrige), 2000 : Cité par Evans in *A la recherche des publics de la vidéo, Cinéma en bibliothèque*. Editions du cercle de la librairie, Paris, 2004.

²⁴ Akrich, Madeleine et Méadel, Cécile. *Les usagers des documents audiovisuels*. Centre de sociologie de l'Innovation. Bibliothèque nationale de France

audiovisuel et du rôle fonctionnel joué par celui-ci dans les recherches effectuées par les usagers :

1. Les historiens du support
2. Les recherches formelles
3. Les travaux thématiques
4. Les recherches illustratives
5. Les recherches multi-média

Et voici le schéma correspondant des types d'usagers qu'avait choisi d'adopter l'étude de 1994, extrait de cette étude :



Ce schéma prometteur, qui permet de structurer avec finesse les pratiques et les attentes d'un public de l'audiovisuel en fonction de sa pratique documentaire ne peut cependant servir qu'en partie de modèle. D'une part, parce qu'il est le fruit d'un travail qui porte tout autant sur l'utilisateur des ressources sonores et multimédias que sur l'utilisateur de la vidéo, alors que notre étude est exclusivement centrée sur l'usage des collections vidéos. Il date en outre d'une époque où le site de Tolbiac n'avait pas encore ouvert, et décrit non pas tant les pratiques des usagers réels que des modèles construits et sans doute trop idéaux.

L'étude du Credoc réalisée en 2004, quant à elle, ne prend pas forcément le temps d'envisager une typologie des usages. Elle interroge un public varié²⁵ dans le but de travailler à une réflexion sur une diversification du public de la salle P. Orientée qu'elle est vers la tentative d'élaborer des solutions pour capter un public potentiel de professionnels²⁶ qui ferait défaut, elle ne peut donc réellement s'attarder à décrire avec minutie les pratiques des usagers réels, les chercheurs en « Etudes cinématographiques » qui constituent pourtant selon nous le noyau dur des usagers de la salle P.

3.2.4. Construction de l'échantillon

Notre étude n'entrant pas dans le cadre d'une mission de développement d'une quelconque catégorie de public, nous avons fait en sorte de ne pas orienter fallacieusement notre description du public de la salle P, tant au moment de composer notre échantillon qu'au moment de décrire les pratiques concrètes. Il aurait été certainement commode d'avancer dans cette étude au moyen de catégories déterminées une fois pour toutes, ce à quoi tendent parfois sensiblement les études réalisées par le passé. Le matériau issu des premiers entretiens nous a conduit à davantage de prudence.

On peut dire finalement que les entretiens se complètent et se font davantage écho qu'ils n'exemplifient une typologie d'usagers sous-jacente. Ce fait n'a pas à décevoir particulièrement, car le résultat est dans tous les cas très riche. Il est vrai que nous nous attendions à l'origine à davantage de diversité dans les pratiques. Plusieurs raisons à cela :

- Il est certain que les vidéogrammes ne sont consultés en salle P que par un nombre relativement restreint de professionnels.
- Il faut dire aussi que l'infrastructure générale de la bibliothèque et les fonctionnalités proposées par les outils documentaires façonnent les usages

²⁵ Cf. page 11 de l'étude le descriptif du panel des personnes interrogées : un seul chercheur en cinéma sur un panel de huit utilisateurs du support vidéo, chiffre bien entendu insuffisant à rendre compte de la diversité des pratiques et à donner ne serait-ce qu'une image approchée des pratiques et des attentes du public réel de la salle P.

²⁶ L'étiquette abstraite de « professionnels » est de toute façon très délicate à manier. Le travail d'un programmeur n'est pas celui d'un critique de cinéma, d'un réalisateur ou encore d'un chercheur. Même l'idée selon laquelle le chercheur aurait tout son temps, tandis que le 'professionnel' aurait d'inaliénables impératifs horaires mériterait également d'être en partie remise en cause.

et les normalisent. En un sens on peut même dire que les personnes interrogées, qui sont dans la majeure partie des personnes fréquentant régulièrement la salle P, sont souvent celles qui se sont adaptées au microcosme²⁷ de la salle P.

- Il faut dire enfin qu'on a peut-être trop cherché à opposer par le passé le public des professionnels à celui des chercheurs au détriment d'autres traits pertinents.

3.2.5. Nature du public : quels types de chercheurs et de professionnels ?

Si nous n'avons pas cherché à accuser artificiellement les différences de pratiques et à réifier de pseudo-tendances, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'aucun profil ne se dégage de nos entretiens. Un profil s'est peu à peu fort logiquement dégagé et domine finalement les autres, celui du chercheur en cinéma inscrit en thèse et/ou chargé de cours dans une université parisienne²⁸. C'est pourquoi, là où d'autres études n'avaient pris le temps de n'interroger qu'un ou deux chercheurs, les enseignants-chercheurs en 'Etudes cinématographiques' composent la moitié de notre échantillon. De fait, l'enjeu sera moins de figer des catégories d'utilisateurs (variété artificielle) que de restituer avec précision et une certaine finesse du détail la richesse des pratiques de ce profil dominant (variété plus discrète mais souvent riche en enseignements). Si nous n'avons pas remis en cause la méthode qui consistait à étudier les pratiques une fois les grands types d'utilisateurs dégagés au préalable, et ce tout au long du chemin documentaire, nous n'avons finalement pas cherché à faire croire que les usages divergent nécessairement en fonction des catégories d'utilisateurs à chaque étape de la pratique documentaire.

Nous avons donc construit notre échantillon empiriquement en tâchant, quand nous voulions pouvoir synthétiser des pratiques inhérentes à un usage particulier ou à un trait socio-professionnel a priori pertinent, de regrouper au moins 4 à 5 personnes exemplifiant cet usage ou ce trait.

²⁷ Le terme de microcosme convient d'autant mieux que la salle P est une des deux salles du rez-de-jardin qui ne communiquent pas avec les autres salles. Nous verrons quand il sera question du confort que la spécificité d'une salle consacrée à un type de support « audiovisuel » et non à une discipline comme dans la plupart des autres salles, ainsi que des éléments contingents (proximité de l'espace fumeur) ont contribué à donner à la salle une identité bien particulière.

Quels sont ces grands caractères qui ont peu à peu émergés ?

- Tout d'abord nous avons dégagé, dans l'esprit de l'étude de 1994, des groupes significatifs d'utilisateurs pour lesquels le document vidéo n'occupe pas la même place dans l'économie générale de la recherche :
 1. Le niveau 1 regroupe les chercheurs pour lesquels l'image animée constitue le matériau premier et central. Dans mon échantillon, cela correspond aux chercheurs en études cinématographiques et aux quatre professionnels²⁹
 2. Niveau 2 : Ce sont les étudiants et les chercheurs inscrits dans des disciplines autres que les Etudes cinématographiques, mais dont le matériau premier demeure l'image animée.
 3. Niveau 3 : Pour ces chercheurs, l'image animée constitue une source de documentation annexe ou complémentaire.
 4. Niveau 4: Il est constitué de chercheurs qui consultent des vidéos dans une autre perspective que leur recherche principale.

Puis nous avons fait en sorte qu'à travers ces niveaux on trouve :

- Un noyau important de chercheurs en cinéma (10)
- Un groupe de professionnels³⁰ (4)
- Des chercheurs étrangers³¹ (4)
- Des chercheurs issus de différentes universités (Paris 3, Paris 1, Paris X, EHESS, Poitiers) et ce afin de pouvoir aborder les pratiques complémentaires (Ex. Pratique des collections de vidéogrammes des SCD)
- Des utilisateurs qui découvrent la salle ou ne viennent que rarement (3)

En outre, nous avons cherché, dans une démarche cette fois-ci strictement qualitative³², à recueillir des propos sur :

²⁸ Un seul étudiant en thèse dans une université de province, à Poitiers.

²⁹ Une telle approche évite d'opposer comme on peut souvent le faire les professionnels aux chercheurs. Sans nier que certaines caractéristiques les opposent, du point de vue des outils, le rapprochement est souvent plus intéressant.

³⁰ Nous ne prétendons pas être exhaustif sur la variété des métiers de l'audiovisuel qui sont présents en salle P. Les professionnels sont plus rares et plus difficile à joindre que les chercheurs. Nous avons notamment cherché à contacter une programmatrice qui a eu recours aux ressources vidéo de la salle P, sans succès.

³¹ S'il fut très intéressant d'inclure plusieurs chercheurs de nationalité étrangère dans notre échantillon, il serait pour autant périlleux de prétendre avoir dessiné ainsi une catégorie cohérente.

³² Mais en relation avec les masses documentaires identifiées lors de notre travail sur les documents consultés.

- des parties des fonds bien spécifiques³³ : **le fonds pornographique, le cinéma populaire, le cinéma militant hors-édition commerciale, le documentaire, les entretiens filmés.**
- des témoignages sur un statut particulier (entretien avec le chercheur associé au département de l'audiovisuel de la BnF)
- de veiller, outre les chercheurs en cinéma, à recueillir les témoignages de chercheurs inscrits dans des disciplines variées (**philosophie, arts du spectacle, histoire, sociologie, musicologie**).

³³ Fonds qui posent des problèmes spécifiques.

3.2.6. L'échantillon

Catégorie	S.	Discipline	Nationalité	Niveau	Nature de la recherche principale en salle P	Université
Chercheur	H	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Thèse sur le contrôle cinématographique/chercheur associé au département audiovisuel	Paris I
Chercheur	H	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Thèse sur le cinéma populaire français contemporain	Paris X
Chercheur	H	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Thèse sur le film à épisode en France : ciné français 20 à 50, travaille à la BnF.	
Chercheur	H	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Thèse sur le jeu de l'acteur américain dans les années 50	Paris I
Chercheur	F	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Thèse : Corpus de films à dimension politique. Enseignement	Paris III
Chercheur	F	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Cinéma documentaire, Cinéma politique, Arts plastiques et Cinéma. Enseignement.	Paris I
Chercheur	F	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Thèse sur l'acteur. Représentation, recherches théâtrales et cinématographiques.	
Chercheur	F	Etudes cinématographiques		Niv. 1	Thèse sur le cinéma et le féminisme. Le traitement de la différence des sexes dans le cinéma et l'audiovisuel en France depuis 1968 : théories et représentations.	Paris I
Chercheur	H	Etudes cinématographiques	Américaine	Niv. 1	Thèse sur la représentation de la sexualité dans le cinéma français contemporain	Paris III
Chercheur	H	Etudes cinématographiques	Brésilienne	Niv. 1	Thèse sur le documentaire politique à la première personne.	Paris
Chercheur	F	Etudes cinématographiques	Roumaine	Niv. 1	Thèse : Métaphores et configurations mentales. Aspects de la construct° du sens dans la réception du film.	Paris III
Chercheur	F	Littérature et civilisations nord-américaines		Niv. 2	Thèse : Représentations de la masculinité dans le cinéma de genre hollywoodien contemporain (1980-2005)	Poitiers
Etudiante	F	Arts du spectacle		Niv. 2	Master cinéma : Les décors dans les films muets (début en salle P)	Paris X
Chercheur	H	Sociologie		Niv. 2	Thèse de sociologie de la pornographie	EHESS
Chercheur	F	Philosophie		Niv. 2	Thèse sur la pédagogie de Deleuze	Paris I
Chercheur	F	Arts du spectacle		Niv. 3	Article sur les ballets suédois (recherche ponctuelle : première venue en salle P)	
Chercheur	H	Musicologie		Niv. 3	Thèse de musicologie, consulte des entretiens avec des compositeurs	
Chercheur	F	Histoire		Niv. 4	Apprendre l'espagnol, consulte désormais ponctuellement des documentaires	
Chercheur	F	Histoire	Chinoise	Niv. 4	Consulter les ressources vidéos en histoire pour se faire un "background"	
Critique	F			Niv. 1	Activité de critique de cinéma, élaboration de comptes-rendus	
Réalisatrice	F	(Documentaire)		Niv. 1	Préparer un film documentaire, consulter des raretés	
Recherchiste	H			Niv. 2	Consulter des sources variées portant sur des thèmes donnés	
Réalisateur	H	(Documentaire)		Niv. 1	Préparer des films, des émissions, des ouvrages.	

3.2.7. Variété des pratiques

3.2.7.1. *Les grands types de pratiques*

La dominance dans notre échantillon du profil du chercheur n'exclut pas au final des usages documentaires variés. Simplement, au lieu de penser les profils et les usages comme cloisonnés, il faut comprendre qu'un même usager peut être le sujet de ces différentes pratiques.

En premier lieu, le chercheur vient pour sa thèse, ses travaux de recherche :

Je fais une thèse de cinéma et j'ai des documents à consulter. J'ai une carte depuis quatre ans, et cela fait quatre mois que j'y travaille presque tous les jours. **[F, Etudes cinématographiques]**

Je suis arrivé il y a un mois, tout simplement parce que les fonds sur lesquels je travaille ne sont qu'à la Bnf. **[H, Sociologie]**

La BnF c'est un lieu où on peut trouver tout ce qu'on ne trouve pas dans les bibliothèques universitaires, donc c'est la vraie première raison. Et puis en salle P, eh bien, c'était la possibilité de consulter des documents, des films qu'on ne trouve pas forcément ailleurs. **[H, Etudes cinématographiques]**

Il donne ensuite libre cours à des recherches, au sens large de la recherche comme exploration :

-Vous arrive t-il de consulter des vidéos sans que cela soit directement pour votre thèse ?

-Oui, de temps en temps. C'est plutôt pour voir, explorer des pistes, des choses qui ne portent pas exactement sur ma thèse.

[F, Etudes cinématographiques]

-Oui, ça m'arrive. Moins pour des questions de loisirs que toujours pour des raisons de recherche finalement, mais pas nécessairement sur celles dont je vous ai parlé. Films de références, qu'on pas vu au cinéma, des choses complémentaires, des choses qui pourraient a priori trouver un sens par rapport aux recherches que je mène ou alors tout simplement par curiosité aussi. Moi je suis toujours attiré par nombre de choses et ma recherche malheureusement (rires) s'étend dans plein plein de domaines différents donc je peux aussi tout d'un coup me dire : 'ah mais finalement, les ornithorynques c'est vraiment très bien' (rires), j'ai envie de regarder un documentaire là-dessus. C'est un exemple comme ça, absurde, mais voilà, c'est aussi le genre de choses qui peut arriver.

[F, Etudes cinématographiques]

Il vient également pour des cours à préparer, la formation d'une culture de spécialiste :

-Est-ce qu'il vous arrive de consulter des documents pour un autre usage que votre recherche³⁴ elle-même ?

-Oui oui oui, pour le plaisir, ou bien parce qu'il y a des films que je ne connais pas. Je donne des cours de cinéma au Brésil : je ne donne pas de cours sur le documentaire mais des cours de montage, des cours d'introduction générale au cinéma, donc ça fait partie de cette formation.

[H, Etudes cinématographiques]

³⁴ Thèse en Etudes cinématographiques qui porte sur le documentaire à la première personne.

Enfin, il n'est pas rare de constater que les chercheurs peuvent (le plus souvent de manière très ponctuelle) utiliser les ressources vidéo dans un but de loisir :

-Vous arrive t-il de consulter des documents juste pour le plaisir ?

-(Rires) Oui, oui oui. Enfin, surtout des films, oui, oui. Comme il y a beaucoup de choses, il m'arrive en fin de journée de regarder un épisode des Sopranos pour me détendre, je l'avoue, si c'est anonyme... (Rires) non je plaisante mais c'est vrai que c'est très pratique. Ca m'arrive plus souvent avec des films qu'avec des bouquins, encore qu'il m'est arrivé de lire des nouvelles comme ça pendant une heure. [F, **Etudes cinématographiques**]

Comme exemple d'un parcours cohérent qui témoigne de l'imbrication des usages, on peut évoquer le parcours d'une des chercheuses sollicitées, inscrite en thèse d'Histoire. D'abord venu en salle P pour apprendre l'espagnol (elle a ainsi utilisé pendant trois mois les méthodes de langues interactives) elle a poursuivi son apprentissage commençant à consulter après quelques mois des films en langue espagnole. Ayant à cette occasion découvert les richesses des collections audiovisuelles, il lui arrive aujourd'hui de venir en salle P pour visionner des documentaires ayant trait à l'histoire (sa discipline) pour sa thèse ou pour son plaisir.

3.2.7.2. *Des pratiques qui varient dans le temps*

A chaque heure de la journée ses pratiques. Les salles du rez-de-jardin sont ouvertes de 9h à 20h. Entre 19h et 18h la majorité des personnes qui fréquentent la salle sont des chercheurs qui travaillent sur leurs recherches, tandis qu'entre 18h et 20h, certaines personnes qui mènent une thèse en plus de leur occupation professionnelle viennent quotidiennement profiter des deux dernières heures d'ouverture de la salle. Entre 18h et 20h, les usages récréatifs des ressources vidéo se font aussi plus prégnants. Un chercheur en histoire³⁵ nous a confié effectuer ponctuellement vers 18h une migration de sa salle de travail habituelle vers la salle P afin de regarder un film pour se divertir. Le public du samedi est également sensiblement différent. On retrouve quelques étudiants inscrits en thèse, les mêmes professionnels que ceux qui viennent en soirée dans la semaine, d'autres professionnels qui ne viennent que le samedi, et quelques étudiants de master qui éprouvent des difficultés à venir auparavant dans la semaine.

³⁵ Celui-ci n'a pas souhaité participer aux entretiens.

3.3. Les usagers et l'offre documentaire

3.3.1. Perception de l'offre documentaire par les usagers

3.3.1.1. *Une richesse incontestée*

Presque tous les usagers interrogés apprécient l'offre documentaire vidéo de la Bnf pour sa richesse :

Souvent, il me semble que le fonds est assez extensif. **[H, Etudes cinématographiques]**

Des manques il y en aura toujours, mais c'est quand même un fonds considérable. Je sais qu'il y a énormément de films qui rentrent chaque année. **[F, Etudes cinématographiques]**

Je trouve à peu près tout ce que je cherche, à la différence d'autres endroits. **[H, Etudes cinématographiques]**

Il est certain que c'est la raison majeure de leur venue en salle P et ce qui confère aux collections vidéo leur identité : un gisement pour la recherche à nul autre pareil. Sur la richesse du fonds vidéo, les chercheurs français et étrangers qui composent notre échantillon n'ont jamais cité d'entité documentaire concurrente. Une rapide analyse lexicographique de leurs réponses quand on les interroge sur leur perception des ressources vidéos de la salle P montre qu'il s'agit là d'une des questions qui donnent le plus lieu à des manifestations d'enthousiasme et aux métaphores hyperboliques variées :

Pour moi, c'est la caverne d'Ali Baba, c'est un fonds extraordinaire ! **[H, Etudes cinématographiques]**

Les mines du roi Salomon... **[H, réalisateur]**

De telle sorte qu'éprouver la richesse de ce fonds peut devenir un jeu pour le chercheur :

Je me suis amusé, justement, depuis cette semaine avec plusieurs titres vraiment très très rares et à chaque fois ça y était, notamment avec l'intégration du fonds « Palace vidéo³⁶ », qui est récent ça explique peut-être le fait que je ne sois pas tombée sur des cas vraiment durs. Oui, je les trouve extrêmement riches ces collections, je peux pas dire autre chose, c'est très très impressionnant vraiment. **[F, Etudes cinématographiques]**

Les lecteurs sont en outre conscients de l'accroissement constant des collections :

Je pense que ces deux dernières années la collection a été pas mal enrichie. Il y avait des films que je cherchais avant et qui n'étaient pas disponibles et maintenant les DVD sont là, c'est plus facile. **[F, Etudes cinématographiques]**

3.3.1.2. *Des contours documentaires mal identifiés*

³⁶ Ancienne entreprise de location de vidéos aujourd'hui disparue. L'intégration du fonds «Palace vidéo », qui permet de combler les lacunes du dépôt légal constitue l'essentiel des acquisitions rétrospectives effectuées actuellement par la bibliothèque.

Mais la perception de la richesse des collections n'emporte pas une juste perception des contours de ces collections. L'idée revient même souvent dans la bouche des chercheurs. C'est aussi un des problèmes que connaissent les ressources audiovisuelles du haut-de-jardin³⁷. On peut certes penser que l'essentiel est que l'utilisateur trouve les documents qu'il recherche ou puisse en trouver de nouveaux et qu'il n'a pas à maîtriser les contours documentaires des collections. Qui plus est, les opérations de collecte et de conservation supposent une gestion lourde et la bibliothèque n'a pas forcément vocation à s'épuiser à rendre l'architecture des collections intelligible aux usagers. C'est pourtant manifestement un élément perturbateur pour le chercheur. Celui-ci ne maîtrise souvent qu'approximativement la notion de dépôt légal et même quand il n'est pas sans ignorer son principe général, il oublie vite l'idée que les collections ne reposent pas sur les axes d'une politique documentaire pré-établie :

Je sais que ce sont les aléas du dépôt légal mais j'ai parfois du mal à comprendre comment les acquisitions sont faites
[F, Philosophie]

Il est évident que cette incapacité du chercheur à prévoir est surtout déstabilisante dans la mesure où elle engendre des frustrations. Si la bibliothèque possède d'étonnantes raretés, comment se fait-il qu'elle ne possède pas des choses qui paraissent beaucoup plus communes au chercheur ?

Comme la BnF fait déjà beaucoup d'effort en matière de communication sur la nature de ses collections au moyen de dépliants, ou via son site Internet, on peut peut-être souhaiter que les présentations orales à des groupes d'étudiants et à des enseignants-chercheurs soient soutenues et renforcées.³⁸

3.3.2. Satisfaction et lacunes

3.3.2.1. *La question des imprimés*

Lorsqu'on interroge les usagers sur l'offre documentaire et les documents qu'ils souhaiteraient trouver en plus grand nombre, un des faits remarquables est que les usagers expriment souvent leurs attentes vis-à-vis des collections d'*imprimés* ayant trait au cinéma (usuels en libre accès et imprimés en magasin accessibles sur réservation) et

³⁷ Sur les difficultés pour l'utilisateur d'identifier l'offre vidéo de la salle B, cf. Santini, 2005, page 36.

³⁸ Il est vrai que les informations nécessaires à la compréhension du fonds sont accessibles sur le site de la BnF avec en plus d'un descriptif détaillé des collections, une explicitation de la notion de dépôt légal, et une lettre d'informations trimestrielle sur l'actualité de collections. Un certain nombre de dépliants font aussi le point sur les ressources attenantes à certaines thématiques particulières (ressources vidéo en philosophie, etc.). En dépit de ces efforts manifestes, les chercheurs sont le plus souvent focalisés sur la ressource particulière qu'il souhaite localiser et consulter.

ce, alors que l'entretien a été explicitement placé sous le signe d'une discussion autour de leurs usages des **collections vidéos**. La question de la complémentarité des fonds d'imprimés et des fonds de vidéogrammes s'imposa donc naturellement au fur et à mesure des entretiens. Elle est d'autant plus intéressante que les acquisitions complémentaires au dépôt légal pour la vidéo et pour les imprimés relatifs à l'audiovisuel se font de façon totalement indépendante³⁹ et que le service images animées a sans doute tendance à minorer la complémentarité des pratiques.

Je suis très contente de pouvoir consulter des documents vidéo et des imprimés en même temps
[F, Etudes cinématographiques]

Elle est aussi révélatrice. Les chercheurs ont en effet davantage l'impression de pouvoir peser par leurs commentaires sur les fonds d'imprimés. En général, ils ne perçoivent pas spontanément que le fonds vidéo a la même vocation à être enrichi que le fonds d'imprimés et de périodiques. C'est une des raisons qui expliquent les faibles demandes d'acquisition faite en salle P pour la vidéo⁴⁰.

D'une manière générale, l'enquête tend à prouver que les chercheurs qui consultent des vidéos consultent aussi quasi-systématiquement des imprimés⁴¹. L'impression d'une certaine coupure entre les pratiques vient sans doute du fait que souvent les chercheurs ne consultent pas les imprimés en salle P, mais dans d'autres salles⁴² et ce bien qu'ils soient en mesure de faire venir n'importe quel ouvrage en salle P.

De ce point de vue il faut distinguer l'amoureux de la salle P qui a pris l'habitude de mener l'intégralité de ses pratiques documentaires dans cette salle, du chercheur qui ne vient en salle P que lorsqu'il ne peut faire autrement puisqu'il lui faut consulter des vidéos. Au contraire, quand il n'a à travailler que sur des imprimés, il préfère une autre salle, qu'il juge plus confortable⁴³ :

Je trouve la salle P trop sombre, quand je n'ai pas de vidéos à consulter, je préfère consulter les livres sur le cinéma dans d'autres salles.
[F, Etudes cinématographiques]

³⁹ Au sein du service multimédia pour les imprimés, au sein du service Images animées pour les vidéos.

⁴⁰ Nous ne disposons pas de chiffres exacts mais la quantité de suggestions d'acquisition pour la vidéo est actuellement anecdotique, de l'ordre de quelques unités, annuellement.

⁴¹ Les usagers de collections vidéo ne semblent pas pratiquer par contre autant qu'on aurait pu le présager les autres types de documents audiovisuels. Spontanément, ils n'ont que très rarement évoqué des consultations de phonogrammes ou de documents multimédias, et jamais d'attentes documentaires en la matière.

⁴² On notera que certains fonds relatifs au cinéma (affiches, plaquettes, etc.) sont conservés par le département des arts du spectacle de Richelieu. Les chercheurs de la salle P ne nous ont pas dit souffrir particulièrement d'une telle coupure. Certains reconnaissent cependant différer depuis longtemps une visite à Richelieu nécessaire à leur travail.

⁴³ Voir plus bas pour une synthèse sur la question du confort en salle P.

En outre les chercheurs consultent souvent les imprimés à des places dites « simples », et pas forcément toujours à la place « vidéo-son » qui leur a été attribuée, ce qui peut renforcer le sentiment de pratiques séparées.

3.3.2.2. *Lacunes dans le domaine des publications étrangères.*

Si un chercheur américain en Etudes cinématographiques se dit satisfait du nombre et de la nature des publications anglo-saxonnes (mais sa thèse porte sur le cinéma français), nombreux sont les chercheurs qui nous ont évoqué des lacunes dans le domaine des publications sur le cinéma en langues étrangères (notamment anglo-saxonnes) qui sont, selon eux, clairement sous-représentées à la Bnf :

En matière de bibliographie anglophone, le fonds n'est pas très riche, je trouve. Je ne parle pas de toute sorte de livres, mais vraiment des livres importants sur le cinéma, mais je pense que c'est un problème académique. C'est une sorte de négligence réciproque entre la culture francophone et la culture anglophone en général, ce n'est pas que le problème de la BnF. Toute la tradition universitaire est séparatiste. Par exemple, sur mon sujet direct, le livre le plus important qui a jamais été écrit sur la métaphore et le cinéma et qui s'appelle 'Métaphore et film'⁴⁴ est introuvable dans les fonds de la bibliothèque nationale, et je trouve ça un peu dommage. Il y a un seul exemplaire en France, à Paris VIII, et c'est un livre important, ce n'est pas un livre auxiliaire ou secondaire. **[F, Etudes cinématographiques]**

Il y a un certain nombre de livres qui manquent : des livres anglo-saxon, ça il en manque beaucoup [...] **[H, Etudes cinématographiques]**

Sur les livres, oui, cela pourrait être beaucoup mieux, notamment sur les publications universitaires anglaises et américaines sur le cinéma, je pense que là, il y a beaucoup de choses qui manquent, notamment dans les dernières années. **[H, Etudes cinématographiques]**

Oui, ça peut m'arriver, notamment avec les livres étrangers **[H, Etudes cinématographiques]**

Selon eux, ces lacunes sont d'autant plus dommageables, que le domaine anglo-saxon est très riche en publications sur le cinéma :

Il y beaucoup de publications importantes sur le cinéma qui paraissent dans la sphère anglo-saxonne. Très peu de ces ouvrages sont traduits en français d'ailleurs. **[F, Etudes cinématographiques]**

A noter que ces attentes ne cadrent pas forcément avec l'orientation générale de la politique documentaire de la BnF pour le rez-de-jardin⁴⁵. Les usagers insistent pourtant sur la nécessité, à leur niveau de recherche, de faire appel à des sources variées. Une chercheuse étrangère nous a cité la bibliothèque du film aux Pays-Bas comme un modèle d'exhaustivité et de variété pour le domaine des imprimés.

⁴⁴ Nous n'avons pu identifier cet ouvrage.

⁴⁵ La politique documentaire générale de la bibliothèque pour les acquisitions complémentaires en rez-de-jardin, qui impose des quotas de documents en langues étrangères (70% maximum contre 30% d'ouvrages en français) peut avoir tendance à freiner les acquisitions d'éditions en langue étrangères.

3.3.2.3. *Une mauvaise adaptation de certains usuels au profil d'une bibliothèque de recherche*

Un chercheur nous a fait part des ses griefs concernant les usuels en libre accès :

En revanche pour les livres, quant à ce qui est choisi comme usuel, il y a manifestement un déficit de connaissance sur la recherche elle-même. Sur les genres hollywoodiens on trouve des livres qui sont souvent des livres grand public dans des éditions commerciales qui n'ont aucun intérêt pour le chercheur, alors que des livres qui seraient plus intéressants, qui font davantage autorité dans le domaine, sont disponibles seulement dans le fonds. **[H, Etudes cinématographiques]**

Ce genre de problèmes date parfois de la création de la bibliothèque, où il a fallu acquérir parfois dans l'urgence, en ne disposant de peu d'éléments concrets sur les besoins des publics de chercheurs.

3.3.2.4. *Les lecteurs ont aussi des griefs quant aux collections de périodiques.*

Ils désireraient davantage d'actualité. Un numéro d'un mensuel comme *les cahiers du cinéma* n'est disponible que deux ou trois mois après sa parution dans le commerce. Or l'actualité peut aussi être une nécessité pour une bibliothèque de recherche : les chercheurs ne travaillent pas seulement dans le temps long d'une thèse qui leur permettrait de différer la consultation des documents. Ils ont pour la plupart d'entre eux à écrire fréquemment des articles, des comptes-rendus.

Certains font aussi état de manques, de ruptures fréquentes dans les séries. Une chercheuse, pourtant habituée de la salle P, nous a ainsi confié se rendre à la Bifi quand elle avait des périodiques à consulter :

Oui, il y a des manques pour les revues de cinéma, par exemple les premiers *Positifs*, il y a des numéros manquants. Ce qui fait que je vais pour cela à la Bifi d'où une certaine complémentarité.

[F, Etudes cinématographiques]

Dans le domaine des périodiques la Bifi est souvent citée comme un exemple à suivre.

C'est-à-dire que si je m'intéresse à la réception d'un film, je sais qu'il faut que j'aille à la Bifi. La Bifi fait pour chaque film sorti une revue de presse entre 12 et 20 journaux, magazines, qui ont recensé le film, et cela donne lieu à un dossier qui est très bien fait, très accessible, très maniable.

[H, Etudes cinématographiques]

3.4. Au-delà du dépôt légal des vidéogrammes : acquisitions attendues et profitables aux usagers

3.4.1. Les attentes des lecteurs

Dans le domaine de la vidéo, les résultats de l'enquête ne sauraient donner une image exhaustive des attentes. Ils permettent néanmoins de dessiner les quelques grands ensembles sur lesquels la politique d'acquisition complémentaire pourrait porter. Etant donné la difficulté d'identifier les lacunes dans les collections, aucune suggestion concrète ne saurait en outre être négligée. Voici les pistes suggérées par les usagers pour compléter les collections de la bibliothèque :

3.4.1.1. Les oeuvres de référence

- Avoir tous les films des réalisateurs français existant en vidéo, grâce aux imports

-Pour les imports c'est possible aussi?

-C'est possible.

-Ca c'est intéressant parce que, par contre, en imports vous avez quasiment rien. Non, mais ça, c'est génial parce que c'est hyper important justement. Parce que ce dont je me suis rendu compte au cours de mes recherches, c'est qu'il y a un nombre finalement très important de productions françaises qui ne sont pas éditées en France mais qui sont éditées ailleurs. Par exemple, je crois pas qu'il y soit, mais il a du être déposé en VHS lui sûrement, mais à ma connaissance le *Tout va bien* de Godard, je crois qu'il y a pas d'édition DVD française, alors que je suis tombé sur une édition espagnole. Ca par exemple, si jamais effectivement, je pourrai donc j'imagine le signaler en éditions espagnoles ?

-ah oui oui oui oui

-ou états-uniennes il y en a plein. Par exemple les Catherine Breillat⁴⁶, la moitié des éditions est française et l'autre moitié est anglo-saxonne.

-A ce point là ?

-Ah oui oui, je viens de récupérer les DVD anglo-saxons

[F, Etudes cinématographiques]

Après, c'est vrai qu'il y a des choix à faire. Moi je suis persuadée qu'il y a des films vraiment passionnants, ni des productions françaises ni édités en France, qui sont ailleurs et que ce serait génial que ce soit ici parce que ce serait très intéressant pour les chercheurs. Ceci dit, la BnF ne pouvant pas faire tout cela sauf cas exceptionnel, j'imagine que c'est peut-être pas les trucs à faire entrer en premier. Par contre, il me semble pour les films français non édités en France, ce serait peut-être quasiment naturel de les récupérer quand il y a des éditions étrangères...

-D'accord.

-Mais ça, je ne dis même pas pour compléter le fonds, mais en tant que mission.

[F, Etudes cinématographiques]

- Films de références de l'histoire du cinéma absent des collections

Par exemple j'aurais eu besoin de consulter un film, je l'ai à la maison mais il n'est pas ici, je l'ai en cassettes, il s'agit d'un film des années 20, de Ruttmann, *Berlin, symphonie d'une ville*⁴⁷, et il n'est pas ici dans les collections, et quand même, c'est un film important de l'histoire du cinéma. **[F, Etudes cinématographiques]**

⁴⁶ Voir sur cet exemple, la petite synthèse que nous avons faite sur l'édition vidéo et la présence à la BnF des films de Catherine Breillat, qui vérifie l'expérience de la chercheuse. Infra, page 44.

⁴⁷ Le film de Ruttmann, Berlin: Die Sinfonie der Großstadt de 1927 est effectivement disponible en DVD.

Y a parfois des gros manques, bon voilà, je cherche sur le catalogue et je me dis ah ben tiens ils ont pas *La charrette fantôme* de Victor Sjöström⁴⁸, c'est bizarre, tant pis, alors que c'est édité en cassettes, en DVD, donc je sais pas comment ça marche. [F, **Etudes cinématographiques**]

Je ne comprends pas qu'un film comme *Loin du Vietnam*, qui a fait l'objet d'une édition commerciale ne soit pas dans le catalogue⁴⁹.
[F, **Etudes cinématographiques**]

- Avoir tous les films de certains réalisateurs.
- Tous les films auxquels ont participé certains acteurs de référence.

3.4.1.2. *Le cinéma des marges*

- Les cinéastes plus marginaux

-Comment percevez-vous les collections vidéo de la Bnf ?

-Riches, mais il y a le problème d'auteurs tels Straub et Huillet⁵⁰, réticents à l'édition de leurs œuvres en vidéo, de documentaires qui ne font pas l'objet d'une édition DVD, de jeunes cinéastes qui ont fait l'objet d'une exploitation, d'auteurs comme Giannikian⁵¹ ou d'autres...
[F, **Etudes cinématographiques**]

- L'art vidéo

Les chercheurs nous ont fréquemment fait part de leur désir de voir les domaines de l'art vidéo et du cinéma expérimental mieux représentés dans les collections :

Souvent, je ne trouve pas de films expérimentaux, qui appartiennent à l'histoire de la vidéo-art, très souvent je n'arrive pas, je suis arrivé avec une liste assez grande d'auteurs liés à la vidéo-art, j'ai presque rien trouvé, et à Beaubourg il y en a. Par exemple il y a beaucoup de films qui sont à Beaubourg. Eux ils ont les films, mais c'est pas numérisé, donc on arrive pas à voir des films qui ont été faits en super 8 ou en 16.
[H, **Etudes cinématographiques**]

Sinon, je pense que le cinéma expérimental est assez pauvrement représenté, mais j'imagine qu'il est très difficile de trouver des documents. [F, **Etudes cinématographiques**]

Oui, plus de cinéma expérimental, ce serait une très bonne chose, je pense. [H, **réalisateur**]

- Les territoires du politique

D'une manière générale les chercheurs sont friands de documents qu'ils ne trouveront pas ailleurs, sauf à s'approvisionner à la source, c'est-à-dire auprès des producteurs.

Politique, circuits marginaux tant à gauche, avec les anarchistes, les mouvements ouvriers, etc. qu'à l'extrême droite, où je ne sais pas comment ça marche, mais où il y a sans doute des choses à exploiter.

[F, **Etudes cinématographiques**]

⁴⁸ Titre original : *Körkarlen ou Thy Soul Shall Bear Witness* est un film de 1920, à ne pas confondre avec le film français éponyme de Julien Duvivier sorti en 1940 et qui se trouve lui dans les collections de la BnF. Sur les éditions dites « introuvables », on peut jeter un œil sur les forums de collectionneurs, qui contiennent beaucoup d'informations. Par exemple : <http://www.dvdclassik.com/phpBB2/viewtopic.php?t=18955&postdays=0&postorder=asc&start=0&sid=1ced18ac88ac1821fdcd50d645f04041> <page consultée le 03/01/2007>.

⁴⁹ Après vérification, le film se trouve bien désormais dans les collections et est facilement identifiable par le catalogue.

⁵⁰ Réalisateurs réticents à l'édition de leurs œuvres en DVD.

⁵¹ Réalisateur italien qui travaille beaucoup avec des images d'archives.

3.4.1.3. Le cinéma étranger

- Les aires géographique sous-représentées

Des aires géographiques comme, par exemple, l'Amérique du sud, sont apparemment trop peu représentées. Une vérification dans le catalogue nous renseigne que le fonds est effectivement assez pauvre en la matière. Aucun film par exemple du cinéaste brésilien le plus connu, Glauber Rocha. Selon le chercheur brésilien interrogé, il y aurait pourtant quelque chose à faire, car dans les pays d'Amérique du sud, la production de vidéos est bien plus faible qu'en France ce qui fait que quelques acquisitions bien ciblées peuvent vite permettre d'être assez représentatif de la production d'une telle zone géographique :

-Par exemple dans le documentaire brésilien il y a beaucoup de choses qui sortent en DVD, ça c'est pas compliqué, mais j'ai l'impression que c'est pas une priorité.

-Donc si vous aviez un souhait à émettre, ce serait de...

-Pensons à l'Amérique latine par exemple. En ce qui me concerne, le documentaire. Même s'il y a beaucoup de choses qui sortent au Brésil, il n'y a pas cent titres qui sortent en un an en DVD donc c'est pas énorme, vous voyez. De l'Amérique latine et de l'Amérique du sud, le Brésil c'est probablement le pays qui fait le plus de documentaires, donc si au Brésil c'est autour de cent titres disons, en un an ça va pas dépasser trois cent titres et là vous avez vraiment un ensemble de ce qui est produit dans tout un continent. Et même au niveau de la fiction, en matière de production contemporaine c'est pas énorme ce qui sort en DVD : en France vous faites deux cent films par an à peu près, au Brésil c'est cinquante, de ces cinquante il y en a trente qui sortent en DVD. [H, Etudes cinématographiques]

Encore une fois ceux qui ne maîtrisent pas la notion de dépôt légal de la vidéo ont du mal à comprendre certaines lacunes, alors qu'il est tout à fait logique que certains classiques du cinéma, s'ils n'ont pas fait l'objet d'édition commerciale, soient absents des collections. Une étudiante pensait ainsi avoir de la malchance, ne trouvant pas nombre des films muets des années 20 qui sont amenés pourtant à constituer l'essentiel de son corpus⁵². Or peu de ces films sont en fait disponibles en vidéo.

L'offre documentaire des Archives françaises du film en salle P devrait à terme compléter de manière heureuse l'offre documentaire de la BnF⁵³. La convergence des trois dépositaires du dépôt légal audiovisuel au sein d'une même salle donnera alors au chercheur une souplesse d'accès inégalé au patrimoine audiovisuel français⁵⁴ :

Ce que j'aimerais, puisque je travaille en même temps assez souvent à Bois d'Arcy, et ce qui est apparemment en train de se mettre en place, c'est que les collections de Bois d'Arcy, archivées là-bas soient visibles directement sur les moniteurs de la salle P. On m'a dit que ça allait bientôt avoir lieu et ça, ce serait génial ! Enfin moi, ça me gêne pas trop d'aller à Bois d'Arcy, mais c'est quand même plus simple de venir ici, on pourrait faire beaucoup plus d'arrêts sur images, on aurait plus besoin de demander à un technicien de repasser les bobines, enfin à tous les

⁵² Etudiante en Master 2 sur les décors dans les films muets des années 20.

⁵³ Exemple : cette étudiante qui se désolait de ne pas pouvoir accéder au film *L'argent* de Marcel l'Herbier pourra désormais le consulter en salle P sur un poste de consultation des archives françaises du film.

⁵⁴ Cf. Le rapport de Serge Toubiana *Toute la mémoire du monde* insiste particulièrement sur ce point. Mission de réflexion sur le patrimoine cinématographique en France, Serge TOUBIANA. Rapport présenté à Monsieur Jean-Jacques AILLAGON, Ministre de la Culture et de la Communication, 2004.

niveaux du confort d'utilisation ce serait vraiment mieux, donc j'attend ça. On m'a dit mi-Novembre, je ne sais pas ce qu'il en est. En tout cas, ça c'est vraiment bien, et si ça pouvait marcher avec la cinémathèque ce serait encore mieux !

[F, Etudes cinématographiques]

3.4.2. Des suggestions d'acquisition trop rares

Etant donné la variété et la grande spécificité des demandes de documents susceptibles de venir compléter un fonds déjà riche, il est certain qu'un canal de suggestion d'acquisition performant serait fort utile. Les lecteurs font actuellement très peu de suggestions d'acquisitions⁵⁵. Toute une série de raisons expliquent cet état de fait, de la méconnaissance pure et simple de la procédure au constat de ses dysfonctionnements :

- On ne connaît pas la procédure ou on n'y avait pas songé:

-Non, jamais, je ne savais même pas que c'était possible.

-C'est pour cela que vous ne l'avez pas fait ?

-Oui, oui.

[H, Réalisateur]

Ah non, c'est possible de le faire ? Ah oui, c'est une bonne idée.

[H, thèse de sociologie]

Non, je n'y ai jamais pensé... Ca prend longtemps à faire ?

[F, Etudes cinématographiques]

- Intimidé par la bibliothèque, on n'estime pas avoir la légitimité requise :

-Et vous n'avez pas songé à faire une suggestion d'acquisition ?

Ben, c'est-à-dire, en fait, là, pour le coup, je..., c'est un peu par timidité. Aussi, parce que, c'est vrai que je me dis : 'bon, est-ce que ça va forcément être intéressant pour le fonds aussi?' Pour moi ça l'est, dans quelle mesure ça l'est de manière générale ? Donc là, je dirais que bon, je l'avais fait une fois parce que j'estimais que pour un cinéaste, ses films pouvaient être intéressants à titre général, mais c'est vrai que j'ai pas eu beaucoup l'occasion de le faire spontanément, effectivement.

[F, chercheur en Etudes cinématographiques, chargé de cours en cinéma]

-Et vous n'avez pas songé à faire une suggestion d'acquisition ?

-Oh non, je pense que j'ai trouvé ça un peu présomptueux pour un étudiant en thèse, si j'étais je ne sais pas quoi, 'chercheur consacré', alors, oui, peut-être...

[F, chercheur en Etudes cinématographiques]

- On estime que ce sera trop long

Oui, mais après il faut attendre plusieurs semaines avant une réponse, puis encore plusieurs semaines qu'il soit acheté, etc. **[F, Etudes cinématographiques]**

- On ne veut pas prendre la peine de le faire
- La fois où on l'a fait, on n'a pas obtenu de réponses

⁵⁵ Deux ou trois suggestions d'acquisition vidéo seulement sont parvenues au responsable des acquisitions au cours de l'année 2006.

Il y a un formulaire à remplir, mais je n'ai pas toujours eu de réponses d'ailleurs. Le dernier en date, c'était un dictionnaire de la censure au Québec de Yves Levert et là, je n'ai jamais eu de réponses.

- On n'y croit plus

Je connaissais le DVD pour l'avoir eu entre les mains. J'ai fait une demande par formulaire. On m'a répondu trois semaines plus tard par Internet que le film n'était pas disponible et de refaire ma demande ultérieurement.

[F, Etudes cinématographiques]

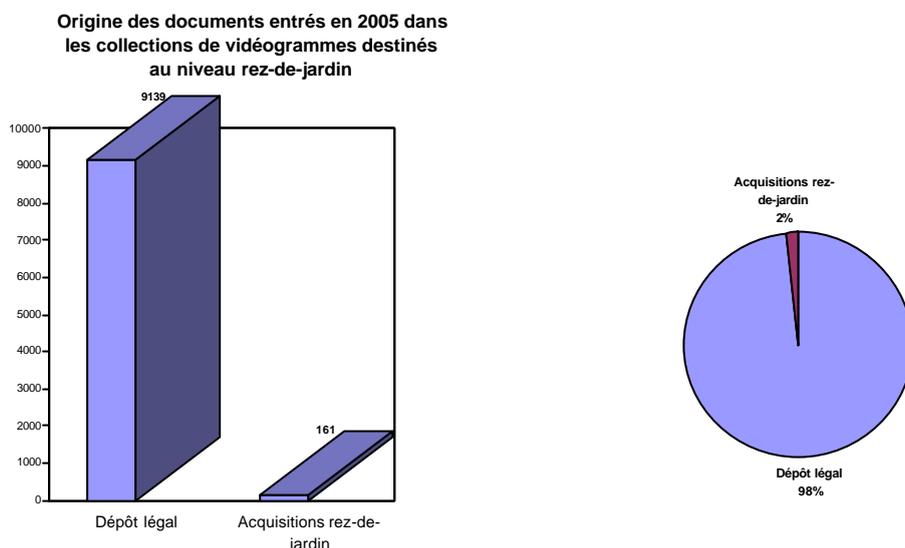
Le formulaire en banque de salle étant peu visible et la procédure semblant fastidieuse à tout le monde, il y a donc matière à l'encourager en la facilitant. Etant donné la lourdeur d'une procédure de veille qui serait à organiser périodiquement, et étant donné l'impressionnante variété des demandes, difficiles à satisfaire naturellement en amont, cette voie nous paraît primordiale. Et ce d'autant plus qu'il existe une réelle volonté de la part de la bibliothèque qui aimerait justement mieux connaître les attentes des chercheurs et dispose d'un certain budget d'acquisition pour les satisfaire. Peut-être y aurait-il moyen de proposer dans le catalogue, un champ où tout lecteur pourrait faire des suggestions d'acquisitions ? Cela aurait l'avantage de permettre au chercheur de rebondir depuis le catalogue, dès lors qu'il ne trouve pas le titre recherché.

3.4.3. Une politique d'acquisition susceptible de répondre aux attentes ?

3.4.3.1. *Principes généraux*

Des acquisitions de titres édités à l'étranger, majeurs ou innovants ainsi que des acquisitions rétrospectives viennent régulièrement enrichir et mettre en perspective les collections patrimoniales. Actuellement, les acquisitions rétrospectives qui viennent compléter l'édition française sont prioritaires sur les autres acquisitions. Les acquisitions faites pour la salle P ne devraient pas être négligées. Comme l'ont montré l'expression des attentes des chercheurs, le fait que la BnF reçoive normalement l'intégralité de l'édition française ne doit pas faire penser que la BnF possède tout. Les collections de la BnF sont avant tout un miroir de l'édition vidéo française et non directement un miroir de la production cinématographique et audiovisuelle mondiale.

La politique d'acquisition est actuellement proportionnellement faible eu égard au dépôt légal :



L'audiovisuel possède des contraintes budgétaires fortes mais le rez-de-jardin a pour mission de viser une certaine exhaustivité documentaire, ce qui devrait en théorie légitimer une politique d'acquisition complémentaire ambitieuse, mieux en accord avec l'importance des images dans notre société :

« Le budget affecté aux supports audiovisuels est très inférieur à leur importance dans la société contemporaine⁵⁶. »

Au regard des besoins très spécifiques qui peuvent être ceux des chercheurs, elle est déjà cependant loin d'être anecdotique et devrait à l'avenir bénéficier de crédits supplémentaires.

3.4.3.2. Mise en oeuvre

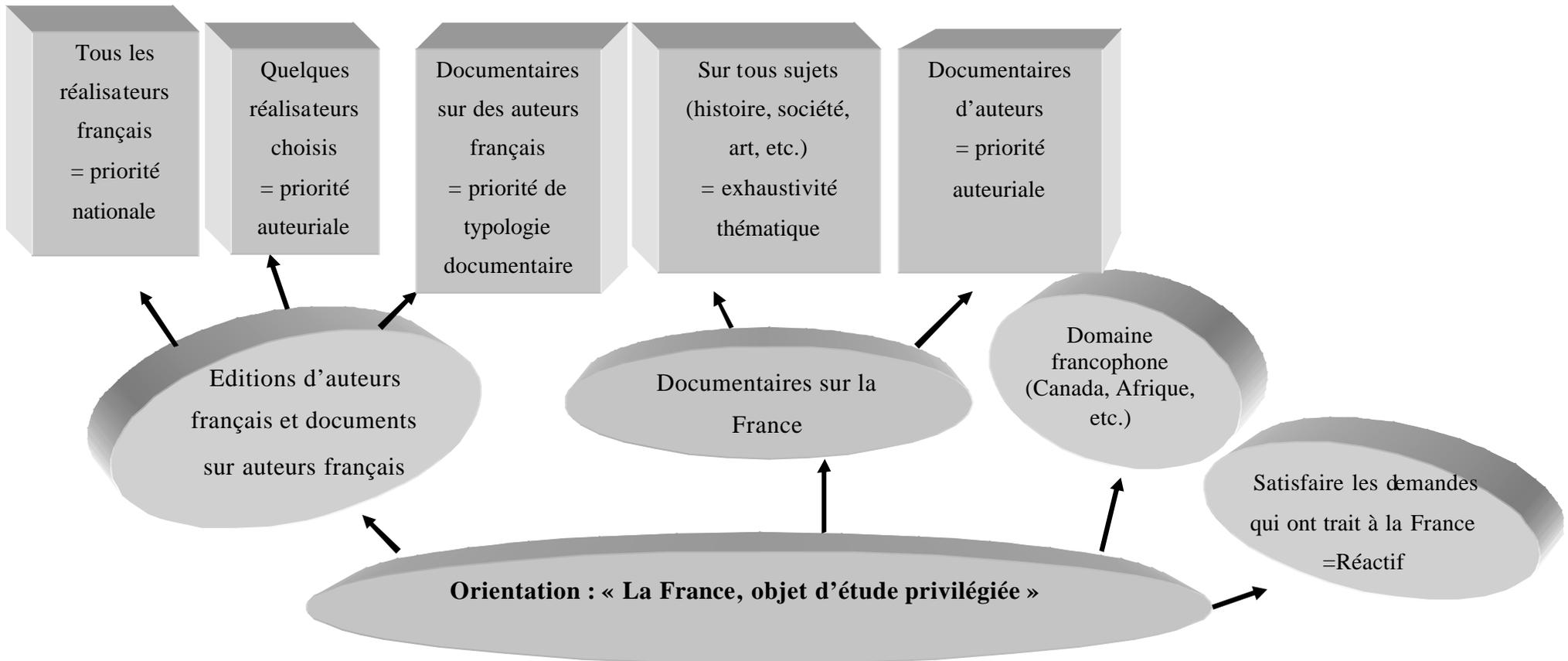
Si la fameuse charte documentaire de la BnF qui a été publiée en 2005 a le mérite d'énoncer de grands principes, il est cependant vain d'espérer construire une politique d'acquisition sur des principes si généraux. Concernant les vidéogrammes, voici quelques exemples de critères sur lesquels fonder une politique d'acquisition, ne serait-ce que pour rendre compte de la latitude qui est celle d'un acquéreur, quand bien même quelques orientations principales ont été fixées :

Critères géographiques : On peut chercher à couvrir la production vidéo pour une aire géographique donnée (le cinéma américain, l'édition hongroise, etc.) C'est notamment le cas quand on cherche à couvrir un domaine comme la francophonie.

Critères thématiques : On privilégie par exemple certains réalisateurs et on ne cherchera à acquérir des documents que sur ces réalisateurs qu'on aura privilégiés, par exemple parce qu'ils appartiennent au Panthéon du cinéma (ex. Truffaut, etc.). On peut aussi privilégier un axe thématique transversal en suivant par exemple un des grands principes énoncés par la charte documentaire. On remarque ainsi au passage qu'une ligne directrice générale de politique documentaire peut se décliner de bien des façons différentes, comme l'atteste le schéma de la page suivante, qui illustre une arborescence de stratégies possibles, à partir du premier des grands principes de la Charte documentaire de la bibliothèque :

⁵⁶ La Charte documentaire des acquisitions de la Bibliothèque nationale de France- Janvier 2005, voir [ANNEXES page 108]

Exemple de différentes politiques d'acquisition possibles parmi l'édition étrangère à partir d'une orientation générale définie



Critères géographiques et thématiques : L'édition française ne permettant de n'avoir que des fragments de certains ensembles thématiquement identifiés (genre, école, etc.) on ferait le choix de la compléter. Ex. Bollywood, les films du Dogme, les films de Yakusa, le Cinéma Nuovo, le western, etc., et ce :

-En fonction d'une lacune manifeste de l'édition française qui n'est pas représentative de l'importance de ce domaine.

-Parce qu'on veut au contraire compléter un fonds déjà riche que l'on souhaite encore plus complet

-de l'offre existante sur d'autres bibliothèques.

Critère de typologie documentaire : On décide par exemple de n'acheter en complément du dépôt légal que des documentaires.

Critère éditorial :

Le critère pragmatique de la qualité d'édition est loin d'être le moins intéressant. On acquiert ainsi des documents qui offrent une plus-value intellectuelle, avec appareils critiques, bonus, making-off, analyses d'universitaires, livrets d'accompagnement, etc. C'est actuellement un des critères principaux pour les acquisitions d'éditions étrangères. Il peut cependant conduire à des choix difficiles. Doit-on privilégier une édition américaine des œuvres cinématographiques de Truffaut parce qu'elle contient des bonus inédits en français, alors que les films sont déjà disponibles dans les collections en édition française plutôt que des éditions pauvres en appareil critique de films qui sont cependant absent des fonds ? Doit-on priver les usagers d'une offre documentaire sur des segments où il existe pourtant des vidéogrammes sous prétexte qu'il n'existe pas de bonnes éditions pour ces œuvres⁵⁷ ?

⁵⁷ Il n'existe pas de véritable édition critique des œuvres de Borges en espagnol (alors que l'édition de la pléiade, édition de référence en français a été retirée du commerce). Se priverait-on pour autant d'acquérir les œuvres de Borges en langue originale ?

3.4.3.3. *Recommandations*

Dans la pratique, les acquisitions sont donc le résultat d'une pondération complexe de critères par l'acquéreur. Ce qui ressort en tout cas de l'enquête, c'est que si on ne peut nier l'intérêt d'éditions bien faites (qui ne font pas que comporter des bonus intéressants mais ont en général une qualité d'image supérieure à des éditions bon marché), l'important pour les chercheurs est surtout d'avoir accès au plus grand nombre de titres possibles. En l'état actuel, ils pratiquent peu le bonus et souffrent non pas tant de l'absence d'appareils critiques que de ne pas avoir accès à certains films. Pour une bibliothèque dont l'atout majeur et reconnu de tous est l'exhaustivité de l'offre documentaire, le critère principal des acquisitions complémentaires aura donc tout intérêt à rester l'ambition de compléter les collections par des titres qu'elle ne possède pas.

Une fois ce principe énoncé, la marge de manœuvre de l'acquéreur reste cependant importante. Il serait dès lors légitime non seulement de répondre à des suggestions d'acquisition qu'il faut espérer plus importantes à l'avenir, mais aussi de mettre l'accent sur les ensembles les plus fréquemment évoqués par les chercheurs.

Il nous semble pour notre part qu'il y a des perspectives enthousiasmantes dans le domaine de l'art vidéo et du cinéma expérimental, de prospection autour des circuits marginaux mais de qualité, incarnés notamment par les festivals de documentaires⁵⁸. Il mériterait assurément enfin qu'un sort soit fait aux aires géographiques les moins bien représentées dans les collections vidéo de la salle, ainsi que réparées les lacunes les plus manifestes de l'histoire du cinéma ou du cinéma français, liées aux contingences de l'édition française ou aux aléas du dépôt légal.

Le tableau de la page suivante illustre ce problème de lacunes, à partir de l'exemple donné plus haut par une chercheuse de l'incomplétude des collections concernant les films de la réalisatrice Catherine Breillat.

<i>Films réalisés par Catherine Breillat (1948-...)</i>	<i>Existence d'une édition vidéo française</i>	<i>Films consultables à la BnF</i>	<i>Nombre d'exemplaires conservés à la BnF</i>	<i>Existence d'une édition vidéo étrangère</i>
<i>Une vraie jeune fille 1976</i>				oui
<i>Tapage nocturne 1979</i>				oui
<i>36 fillette 1988</i>	oui	oui	1	
<i>Sale comme un ange 1991</i>	oui	oui	1	
<i>Parfait amour 1995</i>				oui
<i>Romance 1996</i>	oui	oui	2	
<i>A ma sœur ! 2001</i>	oui	oui	4	
<i>Brève traversée 2002</i>				oui
<i>Sex is Comedy 2002</i>	oui	oui	2	
<i>Anatomie de l'enfer 2002</i>	oui	oui	1	
<i>La fille aux yeux d'or 2004</i>				

- Catherine Breillat a réalisé 11 films.

Dans le catalogue de la bibliothèque on trouve :

- 22 notices répondant à une recherche avec « Catherine Breillat » comme [auteur] et « Images animées » comme [support].
- 11 correspondent à des films dont elle est la réalisatrice mais certains films sont en plusieurs exemplaires.
- Les 11 autres notices correspondent à des films dont elle a collaboré aux scénarios.

Bilan :

Lorsqu'une édition française existe, elle se trouve dans les collections de la BnF. Mais cela ne correspond qu'à 6 des 10 films réalisés par Catherine Breillat. Les 4 autres films ont fait l'objet d'une édition vidéo mais ce sont toutes des éditions étrangères, que la bibliothèque doit donc éventuellement décider d'acquérir.

⁵⁸ Mais pas seulement. En dehors des festivals les plus connus : Cinéma du réel, FID Marseille, Etats généraux du film documentaires de Lussas, etc., il y a les festivals de cinéma amateur, de premiers films, de courts-métrages, etc.

Les usages des vidéogrammes : des outils à forger

« Dans la dialectique de formation des usages des techniques d'information, c'est en fait l'offre qui détient le rôle initiateur et par la suite le rôle moteur dans le développement des usages. Cela ne veut pas dire que les usagers n'ont aucun rôle structurant dans la dynamique d'implantation et de généralisation des techniques d'information. En effet, bien qu'il y ait antériorité de l'offre dès le départ et tout au long du processus de formation des usages -parce que les usagers sont toujours placés dans une position de réaction devant les propositions qui leur sont faites par les promoteurs d'équipements, d'interfaces et de contenus-, il demeure que ce sont les habitudes des usagers, les usages en place et ceux en formation qui favorisent ou contrarient l'implantation des innovations techniques... Bref, même s'il y a antériorité de l'offre, c'es la réponse du public (ensemble des usagers) qui sanctionne l'innovation...Les usages relèvent d'une dialectique sociale⁵⁹. »

⁵⁹ Moeglin P. Télématique : de la recherche sur les usages aux usages de la recherche, Bulletin du CERTEIC, n°12, 1991, p.43-44.

Cette partie sera l'occasion d'évaluer à chaque étape du chemin documentaire la satisfaction et les attentes des usagers vis à vis des outils mis à leur disposition par la bibliothèque. L'idée directrice de cette partie est que si l'intégration de l'audiovisuel au sein d'une bibliothèque dédiée majoritairement à l'écrit est réelle et fut, à l'origine, l'objet d'une décision forte, originale et réfléchie, nombreux sont les outils qui restent à mettre en place ou à améliorer pour permettre une meilleure exploitation des collections de vidéogrammes.

Il y a des raisons qui expliquent historiquement le retard des bibliothèques en matière d'outils d'exploitation des documents audiovisuels. Arlette Boulogne⁶⁰ rappelle ainsi que la consultation individuelle a longtemps été éclipsée par l'usage collectif et récréatif qui est celui de la salle de cinéma. Certes la diffusion des films par la télévision ou par la vidéo a dans un sens permis un accès individualisé aux œuvres⁶¹. Mais cette consultation ne s'effectuait pas dans un cadre d'une pratique documentaire. Or en aucun cas la consultation sur des postes individualisés ne doit être considérée comme un succédané des pratiques cinéphiles de la salle de cinéma. Comme le rappelle Arlette Boulogne⁶² :

« La consultation individualisée d'œuvres telles qu'on la pratique dans les bibliothèques offre à l'image en mouvement la possibilité de mettre en avant ses aptitudes au prélèvement raisonné d'informations [...] La salle de consultation permet l'appropriation lectorielle : individualisation, retours en arrière, navigations donc relectures. Et surtout, en même temps que cette individualisation, est pensé un appareil documentaire, c'est-à-dire un catalogue informatisé des titres de la collections »

Globalement, on peut dire que les usagers actuels de la salle P sont satisfaits voire très satisfaits de la salle P et notamment de l'accès à un riche patrimoine cinématographique. En revanche, on peut dire que pour des raisons techniques et surtout juridiques, les outils d'exploitation sont encore rudimentaires.

⁶⁰ *Interrogation documentaire et mises en forme éditoriales du livre et du film*

⁶¹ La vidéo à soi seul contribue déjà en partie à la dimension patrimoniale du patrimoine cinématographique : « La vidéo 'patrimonialise' les films à plusieurs égards : elle permet de les conserver (voire de les collectionner), de les revoir (donc de les graver dans la mémoire et d'en objectiver le souvenir) et de les analyser (et d'en montrer des fragments significatifs à autrui). Elle permet aussi une intense et rapide circulation des références cinématographiques dans le corps social. » **Guy, Jean-Michel**, *La culture cinématographique des français*. Paris. La Documentation française, 2000, p.72

⁶² **BOULOGNE Arlette, POULLE François**. « *Interrogation documentaire et mises en forme éditoriales du livre et du film* », *BBF*, 1995, n° 2, p. 64-69. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 28 septembre 2006

1. Des modalités d'identification adaptées ?

1.1. Historique et mise en perspective

« Pour la plupart des chercheurs, le catalogue est un outil de travail, dans lequel dans lequel ils se déplacent plus ou moins bien, dont ils trouvent l'indexation plus ou moins fine, et qui leur permet de repérer le document⁶³ »

1.2. Satisfaction des chercheurs

Il n'est pas question ici de s'attarder aux problèmes généraux du catalogue⁶⁴, qui ne concernent pas spécifiquement la vidéo, mais de pointer quelques difficultés spécifiques à l'identification des vidéogrammes, relevées dans le discours des usagers.

1.2.1. Un outil pas assez spécialisé

Auparavant, les collections audiovisuelles comptaient parmi les collections spécialisées, elles étaient donc intégrées au catalogue Bn-Opaline. Le fait d'avoir été versées au catalogue Bn-opale plus représente un indéniable atout pour ces collections. Peu de lieux de conservation des archives audiovisuelles disposent en France d'un catalogue public qui leur permette de rendre visibles leurs collections. En outre, les vidéogrammes apparaissent désormais dans le même espace que les collections d'imprimés. Pourtant, si cette intégration était nécessaire à la visibilité des collections il est certain qu'avec l'homogénéisation impliquée par cette intégration/fusion, l'audiovisuel a perdu de sa spécificité dans les processus d'identification⁶⁵.

1.2.1.1. La notion d' « auteur⁶⁶ »

D'un point de vue technique la notion d' « auteur », qui constitue un des champs principaux de l'interrogation documentaire, est assez mal adaptée aux œuvres

⁶³ Méadel et Akrich. *Les usagers des documents audiovisuels*. Etude de 1994, page 33.

⁶⁴ Un exemple parmi d'autre :

Bn-Opale plus c'est très très bien, il y a encore quelques petits détails qui me sont obscurs mais en général cela marche très bien [...] Notamment, pour la navigation d'une page à l'autre il n'y a pas le bouton précédent, ça c'est épouvantable.

[H, Etudes cinématographiques]

⁶⁵ C'est par exemple le cas des jeux vidéos pour lequel le groupe projet Enssib préconise de créer une entrée spécifique dans le catalogue.

⁶⁶ Bien entendu, il ne s'agit pas, ici de la notion de 'cinéma d'auteur'.

cinématographiques. Le mot désigne aussi bien le réalisateur que le scénariste ou le collaborateur au scénario, ce qui peut donner lieu à du bruit :

-Par auteur le problème c'est que ça peut donner lieu à des problèmes, je tape le nom d'un réalisateur américain, je vais avoir aussi ses participations aux scénarios, je vais avoir beaucoup de choses qui pour le coup ne me sont pas utiles. 'Auteur' appliqué au cinéma, cela n'est pas très adapté, puisque ça va recouvrir réalisateur et scénariste et donc donner des références parasites.

-A la limite, vous pourriez souhaiter un accès « réalisateur », il faudrait presque une spécialisation du catalogue pour l'image animée ?

-Je trouve, oui

[H, Etudes cinématographiques]

Une chercheuse regrette de ne pas pouvoir faire de tri entre DVD et VHS et ce afin d'éviter les VHS qui ne lui procure pas le même plaisir d'utilisation.

Ce qui serait bien c'est de pouvoir trier de manière à ne faire apparaître que les DVD

[F, Etudes cinématographiques]

1.2.2. Des informations manquantes ?

- La date de sortie d'un film

C'est un des éléments les plus gênants pour les usagers. L'année qui s'affiche à l'étape du tri est l'année d'édition du film, ce qui est conforme aux règles de traitement bibliographiques mais ce qui va à l'encontre des pratiques des personnes qui travaillent sur les images animées et qui ont l'habitude de se référer à l'année de sortie du film :

Pas assez de renseignements, ça c'est le gros problème que je rencontre, c'est que une notice pour un film, ne nous donne pas la date de sortie du film, elle nous donne la date de sortie de la cassette, du DVD.

[F, critique de cinéma]

Moi je pense qu'il y a une inadéquation, pour être clair, du catalogage avec le type d'objets traités. Ce catalogue ne convient pas pour un fonds audiovisuel, pour des films. La chose frappante, c'est les dates. Par exemple pour le fonds audiovisuel Simone de Beauvoir, il y a beaucoup de choses qui sont maintenant quasiment intégrées au fonds de la BnF, qui viennent du fonds du centre Simone de Beauvoir, en réalité il y avait déjà des choses mais qui n'étaient pas de la même qualité, toujours est-il que justement, il y avait déjà eu des cassettes VHS déposées du centre Simone de Beauvoir avant sa fermeture en 1991, et la date qui va figurer, c'est la date de dépôt et non la date du film. On va avoir quelque chose qui est un gros problème. Par exemple un film qui s'appelle *Maso et Miso vont en bateau*, qui a été réalisé par Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig, Ioanna Wieder et Nadia Ringart, en 1975, on va avoir la date de 1991 à côté, ce qui pose quelques problèmes. C'est une conception qui est liée à une approche livresque, on pense au dépôt légal pour un livre, avec le copyright, etc., et en fait ça ne correspond pas du tout à l'économie du film. Là en plus, ça n'a aucun sens, c'est juste qu'à un moment donné, certaines réalisatrices se sont réveillées et se sont dit 'ben tiens, on devrait mettre ça à la BnF' et donc il y a eu la date de 1991, mais c'est impossible après pour des chercheurs de

le retrouver. La date de sortie du film n'est même pas dans la notice⁶⁷. Il y a plusieurs trucs. D'abord, c'est sur que c'est impossible en cherchant sur la base de données de découvrir un nouveau film intéressant, ça pour moi c'est clair et net : on ne découvre rien ici, ou de façon anecdotique. C'est un outil de localisation. Et ensuite pour le cas de ce film là, moi j'ai eu des doutes pendant longtemps quand j'étais au début de mes recherches. Au début de mon DEA à la limite j'aurais même pas su que c'était le même film. Parce que *Maso et Miso*, c'est un titre qui est très spécifique, mais il y a d'autres titres qui sont anodins. Par exemple, imaginons un titre avec « Les femmes et je sais pas quoi », il y en a 20000 des titres comme ça ! Au cinéma, il y a des films qui ont le même titre, il faut la date. Ca, c'est un vrai, vrai problème.

[F, Etudes cinématographiques]

- Les titres des films

Il y a en fait un certain nombre de films qui sont mal répertoriés, il y a des films qui ne sont répertoriés que sous leur titre français, mais alors comme cela n'est pas systématique, il peut arriver qu'on ne se doute pas que le film est là parce qu'on tape le titre original. En général cela donne toujours accès au film, mais il y a un certain nombre de films où il faut refaire la recherche en français et parfois le film sort.

[H, Etudes cinématographiques]

Et puis dans le catalogue c'est pas toujours précisé, il faut lire avec beaucoup d'attention. Parfois le titre est donné en anglais par exemple et le film est quand même en version française ce qui est un peu troublant, ça m'est arrivé quelque fois.

[F, Etudes cinématographiques]

1.2.3. Le multisupport : une catégorie qui pose problème

Dans le catalogue, une catégorie pose problème, celle de « multisupport ». Dans cette catégorie sont en effet classés des documents qui mêlent différents supports. C'est notamment le cas de livres, de revues ou de catalogues enrichis d'un DVD. Les notices des films contenus sur ces vidéos ne sont donc visibles aux usagers que si ceux-ci pensent à cocher dans le catalogue cette catégorie en plus de la catégorie consacrée « images animées ». Une bonne moitié de notre échantillon qui a pris l'habitude de désélectionner automatiquement tous les supports et de ne cocher qu' « images animées » est concernée par le problème, même si, bien entendu, les chances de passer à côté d'un document recherché restent faibles⁶⁸. L'idéal serait que les supports vidéo concernés apparaissent dans deux catégories à la fois « multisupport » *et* « images animées », mais cette idée n'est pas compatible avec l'architecture du catalogue.

⁶⁷ Après vérification, la notice est en effet assez réduite pour ce film. Titre, producteur. Par contre c'est bien la date de 1976 qui figure.

⁶⁸ Voir [annexes, page 116](#) pour une illustration de ce problème dans Bn Opale plus, à partir d'une recherche concrète.

1.2.4. Une indexation utile mais toujours peu intuitive⁶⁹

Les avis sont assez partagés sur la pertinence de l'indexation.

L'indexation est très bien faite, c'est un outil très efficace

[H, Etudes cinématographiques]

Le plus souvent l'utilisation de l'outil paraît cependant peu intuitive aux chercheurs :

Les sujets, je ne les comprends pas très bien. C'est difficile de savoir a priori comment c'est indexé.

[F, Etudes cinématographiques]

Ca m'arrive mais je trouve ça pour le coup décevant. Très souvent on peut pas répondre, il y a trop de résultats donc non, la plupart du temps j'ai décidé de m'en passer.

[H, Etudes cinématographiques]

Le chercheur de notre panel nous a dit avoir identifié des sources intéressantes pour sa recherche à partir de sa connaissance déjà établie de certains réalisateurs mais nullement par l'indexation, alors qu'il travaille sur un thème général et transversal qu'il aurait espéré voir indexé.

1.2.5. Un manque de spécialisation des services de référence

Il est possible qu'on m'est dit 'vous verrez c'est pas compliqué, allez au poste' mais bon, j'imagine que si j'avais demandé on se serait rendu disponible.

[F, Réalisatrice de documentaires]

Je suis moyennement satisfait de l'aide apportée par le personnel. J'ai l'impression d'avoir plus manipulé le catalogue que certains bibliothécaires. L'année dernière, c'était mieux. Je suis aussi un peu étonné qu'ils aient à chaque fois du mal à m'attribuer une place vidéo-son.

[F, Littérature et civilisation nord-américaine]

⁶⁹ Voir Akrich, Méadel, 1994 pour la grande difficulté à trouver une indexation pour les documents audiovisuels qui satisfasse correctement tous les usages. Sur les procédures de description et d'exploitation, voir Stockinger, 2003

2. Des modalités de consultation adaptées? (Confort, ergonomie des postes, outils)

2.1. Confort⁷⁰

La bibliothèque n'est un lieu pas où il est de mise de recréer pour les lecteurs les conditions de confort d'un espace privé. D'un autre côté, il est bien entendu souhaitable de mettre les lecteurs dans les conditions de confort qui leur permettent un accès optimal au patrimoine conservé. En matière de confort, toute bibliothèque doit donc trouver un juste milieu que résume bien l'intéressante expression de *confort de travail*. Au minimum : permettre de venir consulter les ressources dans de bonnes conditions. En un sens plus ambitieux, donner envie aux utilisateurs de venir et d'utiliser les ressources, créer les conditions d'une consultation requise par la nature des documents et le bien-être des usagers. Vu sous cet angle, la question du confort de consultation requis par des documents audiovisuels est doublement intéressante. D'une part, parce que le confort de travail par des collections audiovisuelles n'est pas le même que celui requis pour la consultation des imprimés. D'autre part, parce que le modèle du cinémascope, de la salle obscure, qui doit permettre au spectateur de jouir au maximum de la qualité des images, plane forcément plus ou moins consciemment sur les débats.

En proposant dans son scénario consacré à un réaménagement des espaces de la salle P de recréer les environnements naturels de jeu dans lesquels les utilisateurs de jeux vidéo ont l'habitude d'évoluer (jeu en réseau, banquette simulacre du canapé convivial), le groupe projet Enssib⁷¹ pose la question des limites de ce genre de prise en considération⁷². La spécificité des supports et des modes de consultation entraînerait la nécessité d'un effort particulier en terme de confort de travail. Il faudrait chercher à capter un public potentiel par la reproduction au sein de la bibliothèque de son environnement de travail habituel qui se confond souvent dans le cas des ressources audiovisuelles avec un environnement de loisirs. Quant

⁷⁰ La question du confort de travail ne nous semble pas souvent abordée dans les études sur le public d'une salle. C'est pourtant à notre sens, une composante du microcosme importante à analyser.

⁷¹ *Les collections patrimoniales multimédias et informatiques de la Bibliothèque nationale de France : quels usagers, quels usages ?* Conduite de projet. Enssib. Juin 2006.

⁷² Concession stérile et démagogique ou pragmatisme nécessaire et opportun ? Jusqu'où la bibliothèque doit-elle faire s'adapter aux formes de la consultation privée ?

à l'enquête du Credoc sur les publics de la salle P, elle évoque elle aussi un aménagement plus ou moins ludique des espaces⁷³ de la salle. Le sujet est délicat mais mérite d'être abordé. Qu'en est-il pour la vidéo ? Quelles sont les attentes réelles des usagers ?

2.1.1. L'espace

Les chercheurs apprécient nettement l'espace ménagé par les places vidéo-son qui est plus important que celui ménagé par les autres types de place, fait absolument nécessaire si l'on considère qu'une place doit permettre de contenir le poste de consultation vidéo, mais souvent aussi des livres, un ordinateur personnel, des feuillets, etc.⁷⁴ Notons que de l'espace pourrait cependant encore être gagné avec l'adoption d'écrans plats comme l'ont fait la Bifi ou à l'inathèque (actuellement ce sont des moniteurs à tube cathodique qui sont utilisés par la BnF). Si les écrans plats devaient être adoptés à l'avenir, ils ne présenteraient pas encore à l'heure actuelle, selon un responsable, la même qualité de confort visuel que les écrans traditionnels.

2.1.2. Le confort visuel

Premier constat : la situation tend à prouver qu'il y a bien actuellement un confort particulier sur ce point dans la salle. La salle P est plus sombre que les autres salles situées en rez-de-jardin. C'est même la salle de lecture la plus sombre de la BnF. C'est une caractéristique importante. Les usagers sont souvent des gens qui aiment cette salle pour cette raison et qui la pratiquent pour cela, même quand ils n'ont pas à consulter de documents audiovisuels. C'est aussi une ligne de partage parmi les chercheurs du rez-de-jardin :

Je sais qu'il y a des gens qui trouvent la salle trop sombre pour consulter un livre dans de bonnes conditions [...] Moi cela fait partie des choses qui font que j'aime beaucoup cette salle, et que je prends systématiquement une salle audiovisuelle même si je n'ai pas besoin de consulter un document « images animées ». J'apprécie la pénombre, c'est très agréable, je trouve que c'est très favorable à la concentration.

[H, Etudes cinématographiques]

⁷³: «La salle P pourrait valoriser, tout en la structurant, la pluralité de ses ressources audiovisuelles, notamment en distinguant par exemple les espaces consacrés au cinéma, à la musique, à la télévision, aux programmations informatiques. [...] Les thèmes des espaces pourraient être mis en scène de façon visuelle, par des photos de cinéma ou une projection continue dans l'espace cinéma, des partitions exposées dans l'espace musique, etc. » Credoc 2004, page 58-59.

⁷⁴ Voir en **annexe, page 104**, les photos d'un chercheur travaillant en salle P, à une place vidéo-son.

Si cette pénombre est appréciée pour les places vidéo-son, certains regrettent néanmoins qu'il en soit de même pour les places simples, ce qui pose le problème du partage des espaces dans une salle multimédia. A noter que des vidéothèques auxquelles nous avons rendu visite⁷⁵, c'est le seul espace qui manifeste une telle pénombre.

De fait, les conditions lumineuses sont tout particulièrement importantes. Les chercheurs se plaignent souvent des reflets dans les postes qui sont orientés vers le fonds de la salle (avec les vitres derrière eux) ainsi que des reflets des plots de sortie de secours :

La seule chose, un petit détail technique : lorsqu'on est sur les postes à côtés des documentalistes il y a un reflet dans l'écran. C'est vrai que quand on peut choisir un poste je préfère les postes plus isolés.

[F, Réalisatrice de documentaire]

Pour la lumière c'est un peu pénible lorsqu'on regarde un film parce qu'il y a les reflets. Si on se met de dos par rapport à l'ouverture de la salle on a un peu les arbres et la lumière, si on est dans l'autre sens on a la banque de prêt qui se reflète, bon ben voilà, enfin ça je pense pas qu'on puisse y faire grand-chose.

[F, Etudes cinématographiques]

Quand je consulte un film où je m'attends à avoir des ambiances un peu nocturnes, je demande systématiquement une cabine, car en bas je suis trop gênée par les reflets .

[F, Critique de cinéma]

Plusieurs d'entre eux souhaiteraient que soit mis en place un système de cloisons qui permettraient de réduire les reflets et qui leur procureraient un plus grand isolement. Les chercheurs se décrivent eux-mêmes comme les utilisateurs de ressources propres à « divertir » plus facilement l'attention que ne le font l'imprimé ou le son. On évoque alors les caissons de bois adoptés dans la salle P par l'inathèque, ou bien les cloisons de la Bifi :

La salle, je la trouve agréable, la chaise, non et pour l'audiovisuel, la place INA avec les box c'est mieux, il n'y a pas de lumière, parce qu'il y a un problème de reflets des lumières de la salle, il y a le vert et le blanc, et parfois on voit cela dans l'écran, surtout si ce sont des films qui sont plus sombres.

[H, Etudes cinématographiques]

Le choix de la BnF a été à l'origine de ne pas adopter ce système dans la mesure où il fallait pouvoir contrôler les lecteurs qui consultent des imprimés depuis leur place de consultation audiovisuelle. C'est une position qui serait peut-être à reconsidérer.

⁷⁵ Bifi, vidéothèque de Paris 3.

En matière de confort visuel offert par les postes de consultation, un lecteur a pu aussi reprocher la qualité des noirs, en contraste par exemple avec les postes de l'Inathèque. Selon lui les noirs apparaîtraient plutôt gris⁷⁶ :

La place INA, ils utilisent des écrans noirs et l'image est de meilleure qualité. Normalement cela rend mieux la couleur du film. A la BnF les noirs sont plutôt gris, cela ne rend pas le noir, 'noir'.

[H, Etudes cinématographiques]

A noter enfin que les cadres plastiques des postes audiovisuels de l'INA, des Archives françaises du film, ou encore de la Bifi sont en plastic noir (blanc à la BnF). Plus discrets, ils mettent sans doute mieux en valeur l'image.

2.1.3. Le confort auditif

Là encore, la question prend un relief particulier quand il est question des média audiovisuels. Dans des salles éclairées, les pratiques autour de l'imprimé s'accompagnent apparemment d'un respect mutuel plus important entre les lecteurs. Au contraire, dans une salle plus sombre (qui n'est pas sans présenter des analogies comme on l'a vu avec la salle de cinéma), isolé sur le plan sonore du reste de la salle par un casque qui diffuse la bande-son du film qu'il est en train de consulter, l'utilisateur particulièrement absorbé par le média, oublie parfois qu'il n'est pas seul, phénomène bien connu des vidéothèques.

Ca c'est quelques chose de fréquent et d'assez pénible, les gens oublient qu'ils ne sont pas seuls ...

[H, Etudes cinématographiques]

Dans un autre ordre d'idée, le personnel de l'Ina, qui aide beaucoup les chercheurs à leur place, est jugé par certains trop bruyant. Enfin, les cabines⁷⁷ situées en mezzanine sont décrites comme austères et mal insonorisées. Théoriquement accessibles à tout lecteur qui en sollicite l'usage, elles servent dans la pratique surtout aux chercheurs qui consultent des fonds faisant l'objet d'une communication réservée (films à caractère pornographique, ultra violent, etc.)

⁷⁶ Selon une personne du service technique, il pourrait s'agir simplement de problèmes de réglages, les usagers ayant la possibilité de régler manuellement la qualité de l'image.

⁷⁷ Quatre cabines permettent désormais aux chercheurs de consulter les archives numérisées des Archives Françaises du film, en mezzanine de la salle P.

2.1.4. Autres éléments de confort

On peut aussi mentionner des éléments de confort périphérique qui n'ont aucun rapport avec le média audiovisuel mais qui peuvent pourtant handicaper une salle. En salle P, plusieurs utilisateurs regrettent ainsi l'odeur de tabac froid qui imprègne plus ou moins certaines parties de la salle P (la salle P est la seule salle du rez-de-jardin à avoir un mur commun avec l'espace fumeur du rez-de-jardin.)

Il y a par contre un problème d'odeur qui est lié au fait que la salle P est à côté d'un coin fumeur, les deux espaces ne devraient absolument pas communiquer mais je crois qu'en termes d'aération ils communiquent ce qui fait que parfois il y a une odeur de cendrier froid qui se répand dans toute la salle P et en particulier du côté des tables qui sont les plus proches de la salle [...] Elle est souvent sous-peuplée parce que les gens se plaignent de sa faible luminosité et également à cause de ses odeurs de tabac qu'ils trouvent un peu pénible

[H, Etudes cinématographiques]

Ce problème devrait disparaître purement et simplement l'an prochain si la BnF supprime, conformément à la nouvelle loi, les espaces fumeurs au sein de la bibliothèque.

2.1.5. Les attentes par profils

La question du confort concerne tout le monde. On pourrait penser que les personnes qui consultent pour le divertissement ou pour leur enrichissement personnel sont plus exigeantes que celles qui s'adonnent exclusivement à des pratiques de recherche mais en fait, ces lecteurs sachant fort bien que ces usages n'ont pas la même légitimité, ils font très bien la part des choses et n'ont jamais manifesté un désir de confort qui ne soit pas en rapport avec les conditions de travail.

En fait, si un partage se fait, il est davantage entre les chercheurs qui consultent les vidéogrammes en assumant la filière documentaire dans laquelle s'inscrit leur recherche (chercheurs qui « documentarise », voir « littérarise » le document vidéo (c'est le cas notamment d'un chercheur travaillant sur des acteurs, qui s'intéresse davantage au jeu de l'acteur qu'à l'image) et distinguent nettement leur travail de recherche de leur pratique personnelle de spectateur. Ils estiment que le document qu'ils consultent à la bibliothèque (c'est la même chose chez eux, où ils pratiquent des captures d'écrans) se trouve essentiellement dans une logique d'utilisation documentaire. L'œuvre cinématographique a perdu de son aura au profit de l'utilisation du document vidéo comme ressource pour la thèse.

A l'opposé, il y a ceux pour qui la qualité des images et la qualité de la réception de l'œuvre demeure très importante. Ils ressentent alors la nécessité d'un vrai confort visuel. Leur consultation est plus proche d'une authentique réception cinématographique que d'un visionnage, notamment parce qu'ils consultent des documents rares qu'ils voient pour la première fois où l'important est pour eux de ressentir des impressions. On a donc différents types de réception du document. Ces différences de pratiques sont loin d'être anecdotiques car le chercheur qui cherche à aborder le document de façon plus sensitive, est aussi celui qui éprouve le moins besoin d'outils d'exploitation du document vidéo, voire même fait montre d'une certaine méfiance vis-à-vis de ces outils qui risquent de le détourner d'une authentique expérience de réception.

2.2. L'Ergonomie

Une question très intéressante et délicate à traiter par la méthode qualitative. D'une part, parce qu'on aurait tort de ne concevoir les outils qu'en fonction des attentes⁷⁸, sous prétexte que les lecteurs ne sont pas très prolixes sur la question. Il est évident que c'est aussi en mettant à disposition du public des outils qui permettent de nouvelles possibilités techniques d'exploitation que l'on encourage, renforce ou suscite de nouveaux usages.

D'autre part, parce que c'est un des endroits où il faut savoir s'attarder lors de l'entretien. En effet, lorsqu'on les interroge sur les nouveaux outils qu'ils aimeraient voir installer, les lecteurs ne sont pas forcément très loquaces. Or, souvent ce silence n'est nullement le signe d'attentes inexistantes mais plutôt d'un microcosme documentaire intériorisé depuis longtemps, avec ses droits et ses interdits. Systématiquement, nous avons attendu un certain temps pour leur proposer de nouveaux outils. Lorsque on leur propose soudain certains outils qu'ils n'auraient pas osés espérer, connaissant les contraintes juridiques, majorant les contraintes techniques, etc., la timidité cède systématiquement la place à un enthousiasme extrêmement perceptible, dont la marque la plus fréquente est la récurrence de l'adjectif « génial ».

⁷⁸ Voir la citation mise en exergue à cette partie qui explicite parfaitement la dialectique de l'offre et des usages.

C'est pourquoi nous nous sommes attardés dans cette partie à hiérarchiser les attentes, à les mettre en perspective avec les pratiques et le champ des recherches actuelles sur l'exploitation du document vidéo.

Les études récentes, qu'elles portent sur la salle P ou sur la salle B, sont assez discrètes sur cette question. Le rapport du Credoc de 2004 mentionne notamment, au chapitre des carences : pas de signets, pas de fonction ralenti, pas de séquençage précis et évoque une navigation « contrariée ». Au chapitre des outils à mettre en place, le même rapport s'appuie sur l'exemple de l'inathèque⁷⁹, en évoquant les services proposés par l'inathèque (environnement numérique de travail pour conserver son travail durablement, possibilités de faire des captures d'écrans et de les reproduire, etc.). Ces propositions restent cependant assez peu développées et mal fondées sur les usages et les attentes réelles d'un public qui ne travaillent pas sur le même matériau audiovisuel que les chercheurs de l'inathèque. Il est vrai toutefois que les outils proposés par la BnF pourraient certainement être améliorés et que d'une manière générale, qui dépasse largement le cadre de la BnF, les usagers des documents audiovisuels disposent encore à l'heure actuelle de trop peu d'outils pour exploiter les vidéogrammes dans les bibliothèques françaises. Si depuis dix ans les choses ont progressées, les attentes sont toujours très grandes.

2.2.1. Données générales et historique

Le système de consultation des documents du département de l'audiovisuel de la BnF a été conçu pour permettre à un chercheur d'accéder aux contenus reçus sur tous type de formats, analogiques, numériques, numériques natifs et ce de manière transparente à partir d'un seul poste. L'ensemble des matériels de lecture est regroupé dans une régie de diffusion en back-office, reliée au parc de postes audiovisuels par un réseau en fibre optique (pour la vidéo analogique) et par un réseau Gigabit Ethernet (pour les flux numériques). L'utilisateur commande le matériel de lecture à distance depuis le poste audiovisuel. Le son est diffusé dans des casques filaires raccordés aux ordinateurs de la salle. Quant à l'ergonomie de

⁷⁹ Le fait de fonder ses propositions sur ce qui se fait ailleurs est une démarche courante mais néanmoins périlleuse dans ce cas précis. L'INA archive des documents prélevés sur les flux radiophoniques et télévisuels qui sont par nature très différents de des vidéogrammes conservés par BnF.

consultation, L'enquête de 1994 sur les usagers des documents audiovisuels faisait le constat suivant :

« Les fonctions dont disposent à l'heure actuelle les chercheurs dans les lieux de consultation de l'audiovisuel sont souvent très limitées⁸⁰ ».

Plus de dix ans ont passé et les fonctionnalités se sont améliorées. Les commandes génériques (charger/décharger un document dans le lecteur, lire, avance rapide/retour rapide, pause) ou particulières à certaines familles de support (accéder au menu, accéder à un chapitre) sont disponibles depuis l'interface. Avec la possibilité d'utiliser les plages du menu, de faire avance rapide sans perte de contact de l'image, l'apparition du DVD et les campagnes de numérisation ont incontestablement signifié incontestablement un bond dans la matière.

Moi, j'ai la sensation que cela changée hyper vite, parce que moi j'habitais à Paris il y a treize ans et à cette époque, il n'y avait pas les DVD, les VHS, c'était quelque chose de plus rares, tous les films ne sortaient pas en VHS, et là je vois que ça va très vite et donc moi je ne suis pas pressé (rires) Il y a des choses qui manquent mais c'est une question de temps. Normalement tout ça va être digitalisé, on n'aura plus les DVD donc ça va être encore plus facile, ce n'est qu'une question de temps.

[H, Etudes cinématographiques]

Les usagers aujourd'hui font tous nettement la différence entre la consultation des VHS qui est pour eux synonymes d'un manque de souplesse et source de problèmes techniques et la consultation d'un DVD ou d'une archive numérisée. Une chercheuse, pour qui l'ergonomie prime sur l'originalité du document, va jusqu'à souhaiter un filtre dans le catalogue qui permette de ne faire apparaître pour une recherche donnée que les DVD.

2.2.2. Une simplicité appréciée

Aujourd'hui les fonctionnalités proposées par la bibliothèque sont simples et essentielles : navigation dans le document (grâce au Time code), lecture/arrêt, pause, avance et retour rapide). Elles sont exclusivement activables par la souris.

⁸⁰ Akrich, Méadel, page 45.

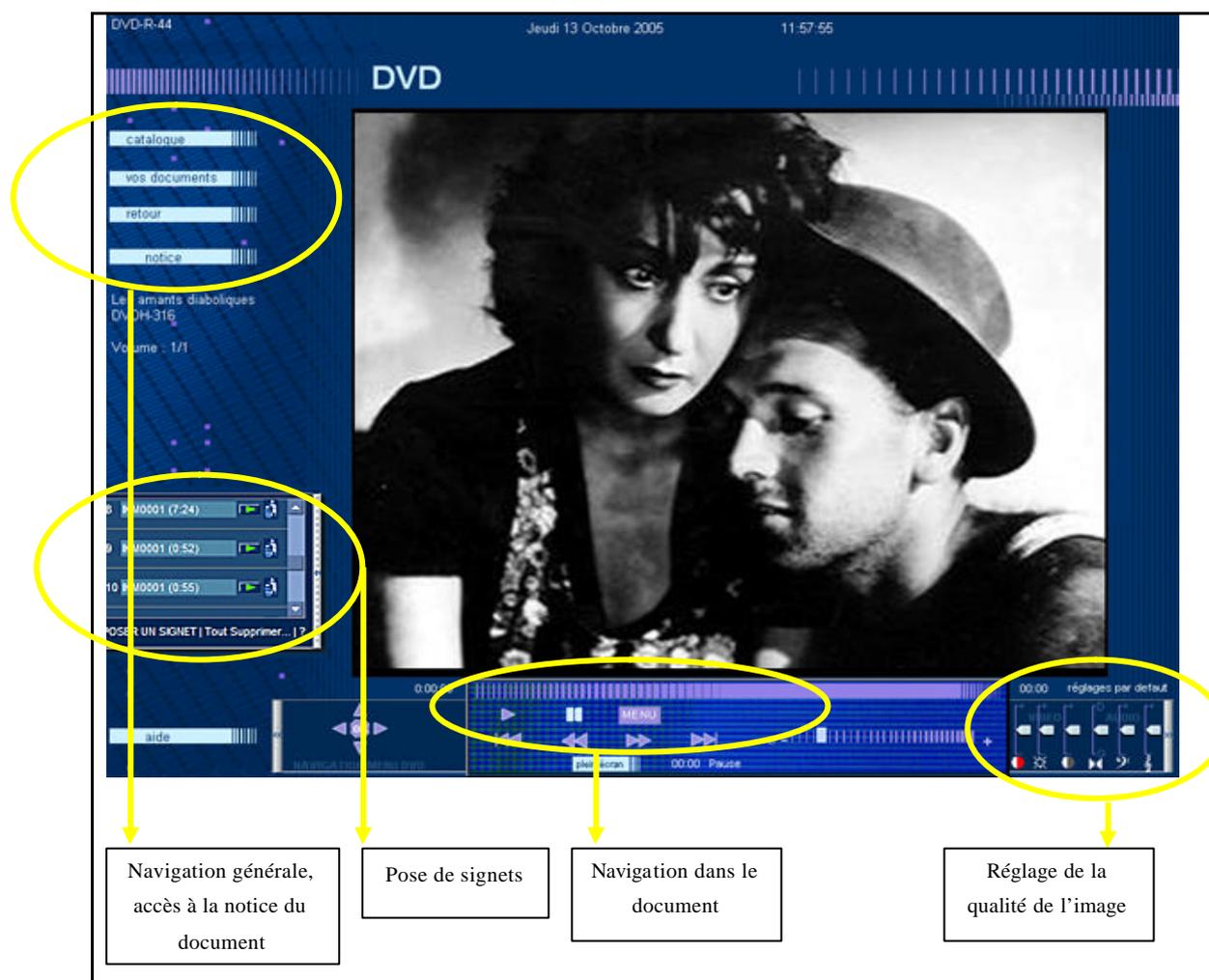


Illustration : l'interface de consultation du poste audiovisuel en salle P.

L'INA et les Archives françaises du film proposent des interfaces de consultation et d'exploitation du document audiovisuel sensiblement différentes. Globalement, le mérite de l'interface de la BnF est qu'elle est simple, en contraste, par exemple, avec celle de l'INA :

Ici c'est simple c'est l'avantage, à côté c'est vraiment compliqué d'utilisation
[H, Etudes cinématographiques]

Les usagers en sont satisfaits. Ayant déjà à se familiariser avec des outils tels que le catalogue, ils trouvent là une interface qui satisfait aux besoins les plus fondamentaux : accès rapide au document, nécessité de faire de fréquents arrêts sur image, navigation à l'intérieur du document. Ce qui compte avant tout pour les usagers, c'est la possibilité d'accéder rapidement à des contenus vidéo (œuvres

cinématographiques, entretiens filmés, etc.) qu'ils ont à cette étape du chemin documentaire déjà bien identifiés⁸¹.

2.2.3. De moins en moins d'incidents techniques à déplorer

Les usagers sont très satisfaits de la réduction progressive des problèmes techniques qui pouvaient par le passé affecter potentiellement toute phase de consultation :

- Avez-vous à déplorer des problèmes techniques ?
 - Beaucoup moins désormais, il y a trois ans il n'y avait pas une après-midi sans problèmes techniques. Maintenant les incidents sont très peu fréquents.
- [F, Etudes cinématographiques]**

De l'avis de tous, l'assistance technique est rapide et bienveillante. Il n'y a pas d'attentes pour l'implantation de didacticiels délivrant un aide à la consultation. Les usagers disposent déjà depuis le PAV d'une rubrique d'aide à la consultation. En matière d'aide le contact humain est de toute façon nettement privilégié :

- Vous savez, moi, le contact humain je trouve ça pas mal...
- [F, Réalisatrice]**

L'outil serait de surcroît perçu comme un instrument supplémentaire sur un chemin documentaire déjà long. Des formations au catalogue existent par ailleurs qui ne sont pas ignorées des chercheurs.

Les délais de communication (une vingtaine de minutes d'attente en moyenne pour un document vidéo) sont généralement acceptés par les chercheurs qui comprennent les impératifs d'une gestion massive des documents. Ils se sont organisés en conséquence :

- Ils ont pris souvent pris l'habitude de réserver leurs places et leurs documents depuis chez eux⁸² ce qui leur permet de ne pas attendre, une fois parvenu en salle P.

⁸¹ L'Inathèque a forgé des outils complexes pour traiter des archives audiovisuelles bien différentes de celles de la BnF, puisque ces archives sont prélevées sur les flux radiophoniques et télévisuels. Le chercheur qui utilise l'INA accomplit un travail important de repérages de sources et de constitutions d'un corpus avant même de pouvoir espérer exploiter les ressources documentaires. Sur les pratiques des chercheurs de l'inathèque, cf. Chercheurs à l'œuvre : Etude qualitative des usages du système documentaire de l'Inathèque de France. Cette étude s'inscrit dans le programme COHERENCE développé par le laboratoire Communication, Culture, Société (C2So) de l'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon associé au Laboratoire de systèmes d'Information (LISI) de l'université Lyon 1.

⁸² Une possibilité très appréciée et très pratiquée par les usagers du rez-de-jardin.

- En attendant de pouvoir consulter la ou les vidéos demandées, ils ont recours aux imprimés en libre accès.
- Ils patientent en consultant les contenus numérisés immédiatement accessibles (à ce jour plusieurs cours de Deleuze⁸³). Il serait d'ailleurs intéressant de songer à enrichir ce corpus de documents sonores de documents vidéo immédiatement disponibles, qui pourrait avoir vocation à former, à terme, une sorte de fonds de document vidéo⁸⁴ en libre accès.

La plupart d'entre eux estiment d'ailleurs que ce délai a été réduit. Si certains (mais ils sont rares) regrettent encore le délai lui-même :

C'est un peu long. Pour moi, cela prend plutôt 40 à 45 minutes.
[F, Etudes cinématographiques]

le point noir reste pour eux la variabilité de ce délai. Ils ne comprennent pas pourquoi il y a une telle différence de délai de communication entre certains documents qui sont immédiatement communiqués et d'autres après une heure. Ce défaut d'homogénéité irrite certains chercheurs qui regrettent le caractère aléatoire de leur attente. D'autant plus que si l'interface de consultation indique si le document est consultable ou s'il est « en attente », aucune indication ne renseigne sur la durée prévisible de la dite communication. Si un chercheur étranger y voit une particularité de la BnF il sont en tout cas plusieurs à voir dans l'homogénéisation de ce délai (et non dans sa réduction, donc) un objectif pour la BnF. Ce défaut sera toutefois en grande partie surmonté une fois que l'ensemble des VHS aura été numérisé⁸⁵.

2.2.4. Une ergonomie de consultation sensiblement perfectible.

2.2.4.1. Universalité

Le catalogue avait été mis sur les postes vidéo, c'est dommage, c'était bien pratique. Cela évitait de nous lever à chaque fois

[H, Etudes cinématographiques]

⁸³ Voir en [annexe page 105-106 des captures d'écran des écrans du PAV, une fois la session ouverte par l'utilisateur.](#)

⁸⁴ Vidéo-cours, archives vidéo produites par la BnF, entretiens filmé de référence sur le cinéma, l'art vidéo.

⁸⁵ Aujourd'hui la base des archives françaises du film permet un accès immédiat à tous les films puisque ne sont accessibles que des films numérisés.

Le catalogue a été à un moment consultable depuis les postes de consultation audiovisuelle. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Apparemment les deux systèmes informatiques qui géraient ces applications avaient des problèmes de compatibilité. Les usagers qui n'ont pas connu cette universalité des postes la demande spontanément, tandis que les usagers qui l'ont connue voient très clairement cette évolution comme une regrettable régression. Il est certain qu'entre leur poste de consultation audiovisuel, leur poste personnel, le poste dédié au catalogue et les postes de ressources cd rom et Internet (qui incluent aussi le catalogue) les usagers doivent aller et venir en salle P entre 4 types de postes. Pour une fois, on avait là l'exemple d'un avantage de la consultation audiovisuelle sur la pratique de l'imprimé, le chercheur pouvant à loisir rebondir sur le catalogue depuis la place où il consulte le document⁸⁶.

Beaucoup plus rares sont les utilisateurs qui vont jusqu'à souhaiter une universalité des postes qui inclurait un accès à internet. La plupart trouvent en effet légitime de se déplacer pour consulter Internet depuis les postes dédiés à cet effet. En revanche, Les chercheurs souhaiteraient l'implantation du wifi qui leur permettrait d'avoir accès depuis leur poste personnel et de ne pas avoir à imprimer les matériaux collectés lors de la recherche documentaire sur le web⁸⁷.

2.2.4.2. Fluidité

D'une manière générale, les chercheurs se réfèrent souvent à leurs pratiques personnelles à notamment à la facilité d'utilisation de logiciels de lecture de DVD (pavés numériques en plein écran, choix de la vitesse, etc.)

La pause en plein écran

Presque tous les usagers regrettent de ne pas pouvoir déclencher l'arrêt sur image en plein écran :

C'est quand même plus agréable de regarder en plein écran.
[Etudiante en master 2, arts du spectacle]

Si on travaille vraiment sur le document on peut avoir à arrêter souvent il faut repasser en petit écran. Ici on ne regarde pas un film comme chez soi, donc voyez, le fait, peut-être, je ne sais pas si c'est faisable, de pouvoir accéder en grand écran aux boutons sans avoir à

⁸⁶ Le retour de l'accès au catalogue depuis le PAV était cependant programmé pour la mi-Décembre 2006.

⁸⁷ Là encore, le wifi devrait faire bientôt son apparition dans l'ensemble de la bibliothèque. Les usagers ont en outre souvent mentionné que les impressions étaient particulièrement coûteuses.

repasser, sans faire la ‘manip’, par exemple sur le son ou faire un arrêt sur image, vous voyez ce que je veux dire, cela évite une ‘manip’.

[F, Réalisatrice de documentaires]

Pour cela il faut utiliser la souris et repasser par le menu de lecture (voir plus haut page 59) ce qui permet de faire à nouveau apparaître le panneau des commandes. Si on peut certes analyser un photogramme en plein écran, l’inconvénient est que le temps de faire cette manipulation, on perd le plan ou l’instant désiré et par conséquent il faudra que l’on revienne en arrière sans garantie d’ailleurs de réussir à mieux caler l’image la fois suivante. En outre, les vitesses de retour rapide et d’avance rapide étant trop grandes ou peu maniables selon plusieurs des usagers :

Le retour en arrière est très rapide. Ce serait bien qu’il y ait plusieurs vitesses

[F, Littérature Nord-américaines]

Tout ce qui est niveau d’accélération variable, ce serait vachement bien

[F, Etudes cinématographiques]

Retour en arrière et en avant ce n’est pas bien. Moi je travaille beaucoup sur VHS et le retour en arrière, ça va trop vite, on perd le contact avec l’écran⁸⁸ qui redevient bleu, on ne sait pas jusqu’où il va en arrière et donc on tâtonne ce n’est pas très pratique.

[F, Etudes cinématographiques]

On perd l’image⁸⁹, et puis je ne comprends pas très bien comment ça fonctionne : la vitesse est un peu aléatoire, des fois je veux avancer de quelques minutes et je regarde le signal horaire en bas, et du coup j’arrête et ça prend deux ou trois secondes et l’image en fait est décalée de 3 à 4 minutes parce que j’ai l’impression que la vitesse augmente exponentiellement avec le temps. Donc, si je fais avance rapide et j’attends 4 secondes, cela avance de 2minutes, mais si je fais avance rapide de 5 secondes, cela avance de 10 minutes. On ne peut pas très bien surveiller, ou du moins je ne sais pas le faire, mais ça, c’est surtout sur les copies en VHS. **[F, Etudes cinématographiques]**

et le compteur⁹⁰ pas forcément très lisible :

Ah oui, ce qu’on pourrait peut-être faire, c’est avoir un compteur, enfin je sais pas, remarquez il doit exister mais je ne m’en sers pas, mais, il fonctionne ?... parce qu’il me semble l’avoir vu à zéro toujours⁹¹... **[F, Réalisatrice de documentaires]**

on se retrouve trop loin en arrière et au final il y a une perte de temps notable dans la consultation du document. Conséquence indirecte, on utilise certainement moins la fonction de pause, pourtant essentielle, que si celle-ci était plus ergonomique⁹².

⁸⁸ La commande permettant l’avance rapide avec visionnage pour la vidéo analogique a été volontairement bridée par souci de conservation. Cf. Toute l’édition vidéo sur un seul poste Evolutions du système audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France.

⁸⁹ Idem supra.

⁹⁰ Idem supra.

⁹¹ Il est certain que l’existence d’un temps 0,00,00 qui reste affiché en permanence n’est peu pertinente et plutôt source de confusion.

⁹² Cet inconvénient n’existe pas pour les usagers(ils sont rares) qui ne consultent pas leurs documents en plein écran.

En fin de compte, ces deux inconvénients (pas de pause immédiate en plein écran et vitesse de navigation imposée) peuvent se cumuler et nuire à la qualité de la consultation :

D'ailleurs, c'est justement ça le problème. Si je veux faire un arrêt sur image parce que j'ai quelque chose à noter, il faut d'abord que je clique pour que mon écran qui était plein écran revienne petit écran. Donc si je me suis intéressé à un photogramme à un instant précis du film, je vais avoir beaucoup de mal à l'atteindre, parce que je vais avoir un moment de retard par rapport au moment où il faudrait que je fasse pause et si je veux revenir en arrière, comme je reviens en arrière à une vitesse de défilement extrêmement rapide, je le reperd, donc en fait cela va me faire revenir en arrière et attendre en petit écran le moment où je vais pouvoir faire pause. Vous voyez, c'est là que ça gagnerait à être plus souple. **[H, Etudes cinématographiques]**

Afin de pallier ce problème, un chercheur a pu proposer une télécommande, mais d'autres à qui l'instrument a été proposé y voient un objet supplémentaire à prendre en mains et une cause de soucis techniques supplémentaires⁹³. La solution la plus adaptée, qui a été proposée par une chercheuse, est celle d'une touche clavier (par exemple la barre d'espace) qui permettrait de faire pause et de relance la lecture à souhait.

Moi sur mon ordinateur, c'est la barre d'espace qui fait pause. Ce serait plus simple si on pouvait juste appuyer sur la barre d'espace et que cela fasse pause immédiatement, et il suffit qu'il suffise de ré appuyer pour reprendre la lecture. Avec le logiciel vidéo que j'utilise, il y a des touches clavier : f pour avance r pour retour en arrière. C'est très simple, très évident, c'est plus simple que de repasser par le menu à chaque fois.

[F, Littérature Nord-américaines]

L'implantation de cette modeste fonction serait indubitablement perçue comme une nette amélioration ergonomique.

-Consultez-vous vos documents en plein écran ?

-Pas très souvent en plein écran car il y a deux ou trois ans, on pouvait utiliser le clavier pour avancer ou faire pause. Mais là, cela ne marche plus donc il faut que je revienne [à l'écran intermédiaire]. C'était simple : on faisait F8 et puis du coup c'était une pause, cela marchait assez bien à l'époque. **[F, Etudes cinématographiques]**

Le même constat peut être fait pour les autres fonctions, qui ne peuvent elles aussi être activées qu'en repassant par le menu. Cette fonction a existé à une époque et les développeurs du PAV que nous avons rencontrés nous ont indiqué que dans l'état actuel des choses l'ajout du composant qui rendrait possible cette fonction se ferait au détriment d'autre chose. Une fois les vœux des usagers exprimés il reste

⁹³ La télécommande est d'abord un outil lié au fonctionnement des postes où le support est directement chargé par l'utilisateur. L'outil a l'inconvénient d'être vulnérable au vol. La Bifi attache ses télécommandes au mobilier par un cordon métallique strié semblable à un cordon de pomme de douche. La bibliothèque universitaire de Paris III ne délivre le kit comprenant la télécommande et le document vidéo qu'en échange de la carte d'étudiant qui est conservée comme gage le temps de la consultation.

certes à concevoir des filières logicielles qui intègrent des outils parfois difficilement compatibles.

Les Archives françaises du film sont l'exemple d'une toute autre stratégie quant à l'ergonomie. Dans un esprit très différent du PAV de la BnF, ils ont en effet développés l'ergonomie des postes de consultation majoritairement autour des commandes claviers. Le clavier Azerty classique a été adapté pour la circonstance et affiche en couleurs les fonctions classiques (avances et retours rapides variables, ralenti, etc.) Dans cette configuration, c'est bien la barre d'espace qui sert à faire pause en plein écran.

La fonction ralenti

Un peu moins spontanément citée, elle serait malgré tout très utile aux chercheurs. Elle n'est après tout qu'une faible vitesse de lecture et serait donc incluse dans une fonction qui proposerait des vitesses d'accélération variables.

Signets

La possibilité pour l'utilisateur de poser des signets sur le document était aussi attendue au début de notre enquête. Elle a été implantée au cours du mois de Novembre 2006. Avec cette sorte de « marque-image » personnel, l'image animée trouverait là un pendant naturel au marque-page de l'imprimé. Jusqu'à présent l'utilisateur désireux de se reporter rapidement à un plan ou à un instant t du film qu'il a jugé intéressant devait se contenter de reporter dans ses notes personnelles l'indication temporelle correspondante, comme on reporte le numéro de la page d'un livre lorsqu'on a trouvé un passage intéressant. Or, force est de constater que ce report a beaucoup plus de sens dans le cas de l'imprimé, puisqu'il est un outil de repérage orienté vers la future citation, alors que la notation temporelle pour le document vidéo n'a qu'une dimension de repérage et dans l'usage n'a pas valeur de citation⁹⁴. La procédure est par conséquent fastidieuse et peu intuitive si elle doit se faire sur un autre support et ne sert pas à améliorer la navigation.

A noter que lorsque l'on clique sur les titres génériques des repères « repère 1, 2, etc. » on peut modifier ce titre générique engendré automatiquement, pour donner

le nom de son choix au repère ainsi instauré. Très utile, cette fonction n'est cependant pas efficace avec tous les documents. Après plusieurs tests sur les VHS, elle s'est avérée totalement inopérante, le système ne permettant pas apparemment de revenir au repère instauré.

2.2.5. Le travail sur les images⁹⁵

Un document audiovisuel a une certaine épaisseur qui en fait un objet sémiotique complexe :

« Cette catégorie de signes :

-possède une forme d'expression syncrétique (elle repose sur la coordination de plusieurs médias - image, parole, musique, bruitage, écrit, dessin, etc.) pour organiser et véhiculer un contenu, une information.

-se réalise à travers un médium temporel et linéaire (c'est-à-dire l'information, le contenu se constitue au fur et à mesure, dans le temps)⁹⁶. »

Aujourd'hui nous sommes capables de concevoir des outils qui permettent d'appréhender l'information contenue sur n'importe lequel des plans de ce feuilletage sémiotique :

- l'image, avec la création et le séquençage du film selon la totalité des plans qui le compose, outils de reconnaissance visuelle, etc.
- le son, avec la transcription automatisée des paroles contenues dans le film permettant notamment les recherches en plein texte.

En même temps, l'image animée se laisse de fait difficilement appréhender de manière unitaire et certains redoutent que ces outils ne déconstruisent sans véritable profit l'unité sémiotique et la linéarité temporelle sur laquelle repose ontologiquement l'œuvre filmique⁹⁷. Qu'en est-il des chercheurs de la BnF? Que pensent ils de tels outils ?

2.2.5.1. Repérer, comparer

⁹⁴ Aucune thèse de cinéma ne désigne un photogramme, un plan ou une séquence dans un film, en citant un repère temporel chiffré. La seule mention temporelle courante est celle d'une durée (exemple : on parlera d'un plan qui 'dure plus de deux minute'.) on verra plus bas que citer une image est de toute façon quelque chose de fort problématique.

⁹⁵ Sur toute cette question, il faut lire le témoignage capital de Sylvie Lindeperg dans *Le chercheur, le document et le numérique*, dans lequel elle analyse de manière approfondie les perspectives offertes par les nouveaux outils de lecture et de navigation utilisables avec les vidéogrammes, sans oublier d'en pointer les limites. Accès en ligne : <http://195.115.141.14/expert/journees/2004/lindeperg.html#outils> Page consultée le 17 décembre 2006.

⁹⁶ **STOCKINGER Peter**. *Le document audiovisuel. Procédures de description et exploitation*, Lavoisier, Paris, 2003

⁹⁷ Voir en réaction aux possibilités offertes par le logiciel « Lignes de temps », le débat amorcé sur le blog de Claude le Berre : <http://www.incident.net/users/cld/wordpress/2006/12/08/sequence-et-programmatique/#comments> <page consultée le 04/01/2006>

Le séquençage du film plan par plan

L'outil consiste à afficher la totalité des plans d'un contenu vidéo donné sous forme d'une séquence de vignettes, à l'instar des bancs de montages numérique. Il séduit la majorité des chercheurs :

-Que pensez-vous d'outils de découpage plan par plan, avec des vignettes qui représenteraient les plans du film : le film étant déjà découpé selon la totalité de ses plans, on pourrait faire défiler les plans, ce qui permettrait de visualiser de façon synoptique tous les plans qui composent le film...

-Dans le catalogue ?

-Eventuellement...

-Oui, je pense que ce serait très intéressant ! Parfois on est intéressé juste par une image ou on a déjà vu le film en salle ou ailleurs, et on veut... Là, par exemple, j'ai un problème avec une image que je n'arrive pas à retrouver. Et je suis pourtant sûr de l'avoir vu dans un film précis. C'est une carte de Paris dans *Le Signe du lion* de Rohmer, et je suis sûr que cette carte fait écran, c'est un plan entier. Mais je n'arrive pas à la retrouver de mémoire, je n'ai pas noté la seconde exacte.

-Donc vous êtes obligée de consulter tout le document pour le retrouver, alors que si on disposait d'un logiciel qui permettrait de répertorier tous les plans qui composent le film, vous le retrouveriez immédiatement ?

-Exactement.

[F, Etudes cinématographiques]

C'est l'un des projets de la Bnf⁹⁸. C'est aussi l'outil qui est au cœur du logiciel prototype intitulé pour l'heure 'Ligne de temps' développé par l'Iri (Institut de recherche et d'innovation) [Voir la présentation en annexe, page]Il laisse clairement entrevoir de belles possibilités d'analyses.

L'affichage simultané de plusieurs images (d'un même document, de plusieurs documents). Dans le même ordre d'idée, ce serait assurément un outil utile pour la comparaison de photogrammes, la mise en évidence de parentés iconiques (cas de cinéastes citant d'autres cinéastes, images d'archives, cas des remakes, etc.)

Moi je vois par rapport à mon usage, mon ordinateur, comme je ne pense pas qu'on puisse le faire chez soi, je ne savais pas que c'était possible, mais ce serait bien, oui. Tout ce qui permet de confronter des images, des plans, pour de l'analyse précise, ce serait pratique.

[F, Etudes cinématographiques]

L'outil pourrait soit être fondé sur le découpage plan par plan, soit développé dans le cadre d'un ENT (environnement numérique de travail), le chercheur conservant sur une session personnelle des captures d'écran.

⁹⁸ « Dans le futur, le chercheur pourra disposer de corpus de consultation pérenne pour raccourcir les délais de mise à disposition et d'une navigation rapide dans le document grâce à des planches de vignettes. »
Toute l'édition vidéo sur un seul poste. Evolutions du système audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France in Culture et recherche, n°105, Avril-Juin 2005, page 16.

D'autres outils sont envisageables comme la possibilité d'effectuer des recherches en plein texte sur la partie audio du document vidéo qui seraient automatiquement retranscrites. C'est une autre manière d'utiliser le feuilletage du document audiovisuel pour appréhender son contenu. L'indexation automatique par logiciel des signifiants linguistiques est déjà à l'œuvre dans des moteurs de recherche tels que Blinx qui propose aujourd'hui sept millions d'heures de vidéo indexées.

Evoluer dans l'image

Spontanément, plusieurs chercheurs ont évoqué la possibilité d'outils de prospection dans l'image :

Peut-être une prospection dans l'image, mais alors là, ce serait extrêmement complexe. Ce serait des moyens de pouvoir se rapprocher. Agrandir un détail.

[F, Etudes cinématographiques]

Oui, travailler avec une sorte de logiciel sur les images, augmenter certains détails, faire des zooms...

[F, Etudes cinématographiques]

2.2.5.2. *Les outils d'annotations*

La possibilité d'ouvrir des fenêtres pour écrire un texte sur un photogramme, qu'il ne faut pas confondre avec l'incrustation de texte sur les images (opération qui désigne couramment toute opération visant à créer des sous-titres apparaissant automatiquement à la lecture de la vidéo et qui constitue un outil éditorial classique). Cet outil est depuis longtemps considéré comme un outil d'avenir ; L'étude menée en 1994 indiquait ainsi :

« Produire de véritables mixtes en matière de documents de travail, textes écrits mêlés à des images fixes ou animées est probablement l'une des possibilités les plus prometteuses à la fois pour la recherche et pour les applications pédagogiques⁹⁹. »

Sur le plan éditorial, cela conduit effectivement à concevoir des éditions DVD de grande qualité comme par exemple une édition de *Metropolis* de Fritz Lang qui donne la possibilité d'afficher au cours de la lecture des pages de contenus textuels et iconiques variés. C'est aussi le cas d'Images de guerre, un DVD conçu par l'Ina qui constitue un modèle de ce type de documents interactifs.

Comme possibilité offerte aux chercheurs d'écrire à même l'image, l'outil paraît beaucoup plus incertain.

⁹⁹ Akrich, Méadel, 1997. Voir la page 14 (très intéressante dans son ensemble).

Écrire sur l'image ?

A l'heure actuelle et d'une manière générale, le fait de pouvoir écrire sur une image n'est pas attendu par les chercheurs de la BnF.

- En dehors du traditionnel scepticisme exprimé vis-à-vis d'un outil dont on redoute la sophistication :

Non, vous savez, je suis d'une génération...je fais ça au tricot.

[F, Réalisatrice de documentaires]

- Cet outil apparaît aux chercheurs qui fréquentent la BnF comme un gadget s'il ne devait pas être accompagné d'une possibilité de conserver par des captures d'écrans les annotations effectuées.

Si on peut les conserver, peut-être...Sinon, je ne vois pas l'intérêt

[F, Philosophie]

- D'autre part, les chercheurs ne voient pas forcément l'intérêt de produire du texte à la fois sur un support personnel (fichier texte, notes manuelles) et sur l'écran du poste de consultation du document. Soucieux d'efficacité, ils préfèrent se concentrer sur un seul foyer de production textuelle.

J'ai déjà l'ordinateur, je prends aussi quelques notes manuscrites, alors bon, non, non...

[F, Etudes cinématographiques]

- Enfin, et c'est loin d'être la raison la moins intéressante, certains y voit quelque chose de non naturel, de l'ordre de la défiguration de l'image, de l'iconoclaste. Certains vont jusqu'à penser qu'un titre apposé à même une image est un risque de verrouiller l'interprétation, de dégrader ce qui fait la spécificité de l'image.

Ca, a priori non. Ca paraît même tabou de gribouiller sur un film (rires)

[F, Etudes cinématographiques]

Là encore, le parallèle est intéressant avec l'imprimé. L'annotation des documents imprimés (interdite pour des raisons bien compréhensibles dans les bibliothèques) fait se mélanger mélange du texte à du texte (selon une pratique ancestrale du commentaire). C'est une pratique bien répandue, qui est souvent un mode d'appropriation de la chose littéraire. Techniquement possible pour le visuel numérisé, on a peut-être trop vite pensé à une époque que cette innovation ne pourrait que séduire les chercheurs, alors que la pratique de mélanger du textuel à de l'iconique, quand elle n'a pas été expressément pensée dans ce but, n'est pas

forcément naturelle. Pourquoi concevoir des outils qui au lieu d'émanciper l'image du textuel, la rabattent au contraire sur ce dernier, en risquent d'altérer la signification propre à l'image ?

Ecrire sous l'image ?

Les archives françaises du film proposent aux chercheurs un espace à l'écran **non pas sur l'image mais sous l'image**, ce qui a le mérite de ne pas défigurer l'image. L'impression de photogrammes n'étant pas possible pour des raisons juridiques, le chercheur peut néanmoins imprimer quand il le souhaite (le jour même ou une prochaine fois, puisque ces annotations peuvent être conservées d'une session à l'autre) les annotations auxquelles seront associées les repères temporels qui permettent de retrouver le photogramme dans le document¹⁰⁰. Le chercheur peut par ailleurs conserver les photogrammes qui l'intéressent, associés aux annotations, sur une session personnelle.

La question de l'articulation de contenus textuels et iconiques est donc centrale, passionnante et multiforme à une époque où les usages sont loin figés. Elle fait débat et partage le monde de la recherche en audiovisuel¹⁰¹, à l'heure où les outils et les expérimentations se font de plus en plus nombreuses.

2.2.5.3. *Les outils de partage*

Aucun usager n'a évoqué la possibilité de travaux collaboratifs. Une réflexion sur ce type d'outils, typiques des environnements numériques de travail (ENT) ne serait pourtant pas achronique. C'est d'ailleurs l'un des outils au cœur du projet de bibliothèque numérique européenne (BNUE), qui prévoit un partage¹⁰² possible des informations entre usagers des collections mises en ligne. Le logiciel « Lignes de temps » (voir la présentation en annexe, page 110), permet entre autre de concevoir la création de « regards signés », en fait des parcours proposés par des spécialistes dans l'œuvre filmique.

¹⁰⁰ Pour un exemple du type de document qu'il est permis d'obtenir, voir les annexes, p.

¹⁰¹ En dehors du public des chercheurs de la Bnf, les avis sont partagés dans la recherche sur la pertinence de ce type d'outil. A la table ronde réunie lors des Cinquièmes Journées européennes d'études sur le cinéma et l'audiovisuel sur le thème « Archives, documentation et édition » -Quelles évolutions pour la recherche ? les chercheurs présents n'étaient pas forcément d'accord sur l'importance des outils d'annotations de films. Voir les actes de ces Journées qui ont lieu chaque année, sur le site de la Bifi.

En l'état actuel, l'articulation de contenus textuels et d'images animées semble prometteuse pour la réalisation d'éditions vidéo de qualité. Son utilité pour les chercheurs, dans le cadre de travaux non explicitement orientés vers l'édition, est loin d'être démontrée par notre enquête. En l'absence de possibilité de prolonger son travail par une conservation de celui-ci sur un environnement numérique de travail ou sur un support gravé, ces outils perdraient également de leur intérêt. Reste que si la bibliothèque n'a pas forcément intérêt à faire évoluer les fonctionnalités du PAV dans une même et seule direction, on peut tout à fait recommander que plusieurs postes soient dédiés, au moins au cours d'une phase expérimentale, au travail de l'image.

2.2.6. Les attentes par type de profils

Si tant est qu'il y ait un partage à se faire, il se fait beaucoup moins entre chercheurs et professionnels¹⁰³ que d'une part, comme nous l'avons pointé, entre ceux qui restent dans leur consultation proche d'une réception de cinéophile et ceux qui sont orientés vers l'exploitation documentaire. Et d'autre part entre ceux qui travaillent plutôt sur le fond

Ce qui m'intéresse c'est le sens, le fond, plutôt que l'image elle-même, puisque mon intention c'est d'écrire et de réaliser un film documentaire donc je ne travaille pas l'image, il y a peut-être d'autres professions qui travaillent plus l'image.

[F, Réalisatrice de documentaires]

Il faut tenir compte du fait que je suis théoricienne, je travaille sur la théorie du cinéma, je travaille sur les images mais je n'ai pas pénétré suffisamment profondément, j'ai une formation de linguiste, c'est un peu une question de trajet personnel, mais j'imagine qu'après quelques années de recherche encore j'aurais besoin d'autres techniques.

[F, Etudes cinématographiques]

et ceux qui mènent un travail plus poussé sur les images :

Je ne suis parfois à la recherche que d'un détail vestimentaire, un accord de tons ou un élément de décor qui me donnera une idée. C'est pourquoi, à la limite, des fois je me désintéresse un peu du film et je reste longtemps à contempler une ou deux images. Et c'est vrai qu'à ce moment là je peux avoir envie de faire un gros plan. Sur une horloge art déco, sur un flacon de parfum...

[H, Réalisateur de documentaires]

Les outils d'analyses approfondies sur l'image intéressent en priorité les usagers que nous avons classé dans le premier niveau de notre échantillon, c'est-à-dire pour

¹⁰² Partages de listes bibliographiques, commentaires personnels, etc.

¹⁰³ Même si les emplois sont peut-être différents, les outils décrits plus haut ont vocation à servir aussi bien aux chercheurs qu'aux professionnels.

la plupart des chercheurs en cinéma. Les chercheurs en musicologie ou en philosophie ayant participé aux entretiens sont nettement plus orientés vers les contenus. Enfin, il faut redire que d'une manière générale et quelques soient leurs pratiques, les chercheurs sont curieux de découvrir de nouveaux outils dans la mesure où ils espèrent ainsi forger de nouvelles méthodes d'analyse, ce qui constitue à soi seul une excellente raison de proposer des choses aux chercheurs :

Je pense que les outils créent les pratiques. Tu me proposes tel outil. Bon, très bien, alors moi je me dis : « comment est-ce que ça pourrait modifier mes méthodes de travail ? »

[H, sociologie]

2.2.7. Synthèse et recommandations

Il serait certainement intéressant que la BnF participe au mouvement amorcé actuellement dans le domaine des techniques d'analyse de l'image et implante de nouveaux outils. Le logiciel « Ligne de temps¹⁰⁴ » constitue de ce point de vue un excellent exemple. Etant donné les obstacles techniques qu'impliquerait le développement de nouveaux outils logiciels sur la totalité des postes audiovisuels, et ce alors que les usages ne sont pas fixés, il serait sans doute bon de commencer à proposer ces nouveaux outils logiciels sur quelques postes audiovisuels dédiés. Les lecteurs qui le souhaitent auraient la possibilité de réserver spécifiquement ces postes en banque de salle. Ce serait aussi l'occasion de former progressivement le personnel à l'utilisation de ces logiciels.

2.3. L'utilisation des documents (reproduction, etc.)

« L'image animée, très jeune dans le paysage des supports documentaires, est soumise à des contraintes juridiques très fortes quant à sa communication publique¹⁰⁵ »

« Lire l'archive est une chose, trouver le moyen de la retenir en est une autre¹⁰⁶ »

2.3.1. Satisfaction des chercheurs

Les chercheurs souffrent d'un déficit manifeste dans l'exploitation des documents audiovisuels. Là encore il faut être attentif à la méthode de l'enquête qualitative.

¹⁰⁴ Le logiciel « Ligne de temps » est pour l'instant conçu comme un logiciel libre et gratuit. Rien ne s'oppose donc a priori, dès qu'il sera finalisé et mis à disposition du public, à servir de point de départ pour une expérimentation logicielle à la BnF. Plusieurs des chercheurs interrogés ont déjà eu vent de ce logiciel et sont très intéressés par les possibilités d'analyse qu'il laisse entrevoir.

¹⁰⁵ Calenge, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Edition du cercle de la librairie, collection Bibliothèques. Paris, 1994.

¹⁰⁶ Farge, Arlette. *Le goût de l'archive*. Editions du Seuil. Paris, 1997. p.23

Spontanément les chercheurs n'expriment pas forcément leurs attentes. Il faut dire qu'ils ont souvent intériorisés depuis de longues années l'extrême difficulté à reproduire dans un cadre légal des extraits de documents vidéo qui sont inhérentes au statut juridique de l'œuvre cinématographique¹⁰⁷. Ils ne se disent donc pas spontanément insatisfaits par les services proposés par les bibliothèques françaises. Mais dès qu'on leur permet de s'exprimer sur le sujet, l'incrédulité laisse place à un enthousiasme récurrent. L'asymétrie avec le privilège des usagers d'imprimés est flagrante :

Et puis un souhait, si cela était possible, de pouvoir exploiter davantage les documents vidéos ?

Ah oui, ce serait extraordinaire. C'est l'une des choses qui rend les recherches en études cinématographiques plus difficiles. Le chercheur en littérature a la possibilité, ne serait-ce que de recopier le texte auquel il s'intéresse, alors que le chercheur en cinéma rentre chez lui sans aucune trace du matériel qu'il a consulté. [H, **Etudes cinématographiques**]

2.3.2. Le métier de chercheur et le matériau cinématographique

Pour les chercheurs, les reproductions de documents audiovisuels ont principalement trois fonctions :

1. Mémoriser un document en vue d'un usage privé
2. Conserver un document qui servira ultérieurement à une démonstration notamment pour des cours ou des conférences
3. Illustrer des travaux de recherche, le plus souvent thèse et/ou articles

Si la diffusion des documents est fort inégale et croissante pour ces trois types d'usages les obstacles juridiques sont le plus souvent insurmontables dans la pratique.

Ne disposant pas du cadre nécessaire à une exploitation normale des documents vidéo, les chercheurs ont donc développé des pratiques alternatives comme l'utilisation en cours des ressources personnelles ou des fonds des SCD. Bien souvent l'enseignant a recours à des copies plus ou moins légales, sur des supports hétérogènes, avec des extraits qu'il faut avoir caler à l'avance ou bien qui sont à rechercher manuellement pendant le cours. Ces pratiques plus ou moins artisanales

¹⁰⁷ Dans un cadre juridique différent, l'inathèque de France a la possibilité d'imprimer sur papier ou de graver sur un cd-rom les captures d'écran réalisées par les chercheurs.

concourent certes au charme de la discipline, mais pèsent finalement sur l'efficacité des Etudes Cinématographiques.

Au final, je préfère ne pas construire mes cours sur des films que je ne peux pas montrer et que mes étudiants n'ont que très peu de chances de voir.

[F, Etudes cinématographiques]

2.3.2.1. *La démonstration*

Pouvoir faire entendre à un jury une voix, montrer une image durant une soutenance ou ajouter un support contenant quelques extraits vidéo à la thèse imprimée possède un caractère véritablement probatoire, alors que cette force probatoire est très fortement amoindrie si elle ne se fonde que sur une simple retranscription des propos ou des images. Outre la déperdition inhérente à la retranscription textuelle de l'image, la description n'a pas de valeur citationnelle.

C'aurait été intéressant dans le cadre de ma thèse d'avoir une annexe avec de courts extraits de la voix du compositeur. Le problème de cette source, quand elle est transcrite c'est qu'on a pas de bonne manière de transcrire un entretien, les intonations de la voix, ce que la voix ne dit pas, c'est impossible à transcrire et du coup ce serait très efficace de pouvoir comparer la retranscription des propos et de les voir et les entendre. Et du coup comme preuve ce serait intéressant. Cela permettrait d'utiliser beaucoup plus ce genre d'archives. On ne peut pas construire une démonstration si l'on ne montre pas l'archive.

[H, musicologie]

Comment est ce que je peux après apporter la preuve dans ma thèse? C'est des questions de description visuelles qui ne sont pas évidentes. Il y a un manque d'outil qui est assez flagrant de ce point de vue là. Ce n'est pas qu'une histoire de manque d'outil, c'est un manque de théorie. Ça demande des compétences spécifiques et des outils spécifiques qu'il faut développer. Quand on m'offre des trucs ça me donne des possibilités de penser et de travailler. Tout cela va ensemble.

[H, Sociologie]

Comment retranscrire ? Aux USA il y a ça, on voit des travaux de thèse avec un support gravé contenant des extraits de films. Pourquoi peut-on recopier un livre et pas citer un film ?

[H, Sociologie]

2.3.2.2. *L'enseignement*

Il n'utilise que des DVD que j'ai, ou des cassettes. Je fais avec mon fonds personnel. Assez souvent, c'est pénible oui, mais ça c'est un problème tellement plus vaste, par rapport aux équipements de la fac puisqu'on peut pas passer les CD qu'on a gravés, puisqu'on peut pas acheter tout le matériel.

[F, Etudes cinématographiques]

La rareté documentaire devient bien plus vite que dans d'autres disciplines un outil de sélection :

Il y a un fonds à la bibliothèque universitaire, mais les étudiants ne peuvent pas consulter. Enfin, ils peuvent consulter ce qu'il y a mais quand il n'y a pas les DVD ou les films qu'on leur demande, ils ne peuvent pas les apporter, donc finalement je leur grave, soit

individuellement quand ils veulent vraiment voir les films, soit je fais tourner dans la classe des cassettes et c'est vraiment pas pratique, mais bon, c'est aussi à ça qu'on voit les étudiants qui veulent vraiment voir les films et ceux qui sont bien content de ne pas en disposer. [F, **Etudes cinématographiques**]

Et l'enseignement s'en trouve immanquablement entravé :

On nous dit qu'on n'a pas le droit, je trouve ça pénible. On n'a pas le droit de montrer d'extraits en cours ! Idéalement j'aimerais pouvoir récupérer des petits extraits à montrer à nos étudiants. Qu'il y ait une réglementation des droits d'auteurs d'accord, mais à un moment donné, quand c'est à des fins de recherche ou d'enseignement je trouve ça plus pénible. [F, **Etudes cinématographiques**]

On pourrait croire que les professionnels ont eux les moyen de lever l'obstacle juridique et financier, quitte à contourner eux aussi la bibliothèque, mais là encore il faut se méfier des idées reçues :

On aurait tort de croire qu'en tant que professionnel je dispose d'un budget illimité ou que j'ai la possibilité de trouver ailleurs les documents dont j'ai besoin. Je suis stagiaire pour une petite boîte de production de films documentaires, je dois trouver des matériaux iconographiques : films, illustrations sur un thème donné, pour une réalisatrice qui n'a pas le temps de se déplacer et au final on me demande au contraire de dépenser le moins possible. Pour les illustrations, je peux me débrouiller, mais pour les films, c'est aporétique, je ne peux qu'indiquer les références des sources que j'ai identifiées. [H, **rechercheur**]

2.3.3. Quels outils supplémentaires seraient profitables aux chercheurs ?

Ils sont simples dans leur principe mais, pour des raisons principalement juridiques, délicats à mettre en œuvre¹⁰⁸.

Ce sont :

- La capture, la sauvegarde et la possibilité d'imprimer des photogrammes

-Y a-t-il des fonctionnalités qui vous manquent vraiment ?

-Il y en a une très précise, ce serait la capture d'images. Et donc avec un mode de transfert de données pour qu'on puisse capturer les images et les utiliser chez soi, je sais pas du tout si c'est possible, et ça doit poser des problèmes de droit, mais il me semble qu'on a droit de capter des images du moment qu'on met bien dans la notice de l'image qui sont les acteurs présents à l'écran, qui est la compagnie de production, on n'a pas de problèmes de droits. Alors, je ne sais pas si c'est vrai pour tous les films, pour toutes les compagnies, mais si c'est le cas, ce serait quand même très bien, quand on ne peut disposer du film qu'ici, de pouvoir capter quelques plans. Pour une thèse notamment, il faut toujours envisager d'illustrer, de faire un cahier d'images, et moi les films que je vois ici, eh bien

¹⁰⁸ En matière d'audiovisuel, le droit de citation est un vrai problème. La récente loi DAVSI (Droit de l'information et transposition de la directive européenne par la loi sur le droit d'auteur et les droits voisins) a cristallisé bien des inquiétudes et des protestations. Voir par exemple la pétition en ligne lancée par la Société pour l'histoire des médias (SPHM) avec les 1100 premiers signataires. <http://www.histoiredesmedias.com/petitiondroitdauteur.htm> <Page consultée le 21/11/2006.>. La loi du 1er Août 2006 reconnaît l'exception pédagogique en ces termes : la reproduction et la diffusion, à des fins d'illustration de l'enseignement et de la recherche, faites à des fins non commerciales, d'extraits d'œuvres (à l'exclusion de celles qui sont conçues à des fins pédagogiques, des partitions et des œuvres " nées " numériques), pour un public constitué majoritairement d'élèves, d'étudiants et de chercheurs directement concernés. <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MCCX0300082L> <page consultée le 21/11/2006.>.

je n'aurais pas moyen d'y faire référence à part en décrivant les séquences, mais uniquement avec des mots, alors que ce serait tellement plus simple d'avoir..., bon, alors ça je sais vraiment pas du tout si c'est faisable, comment, disons que quand on regarde le film, on capte une image et après on va demander la banque de, de graver un CD quitte à l'apporter, je sais pas. Ca, ce serait vraiment très bien. Sinon, je n'ai pas réfléchi particulièrement. **[F, Etudes cinématographiques]**

-Sur les outils supplémentaires qui n'existent pas et qui vous seraient profitables, y a-t-il quelque chose auquel vous pensez ?

-On ne peut pas faire de photogrammes ici, euh, je veux dire... (Rires) d'impressions de photogrammes, ça c'est super intéressant des captures d'écran, je crois que l'on peut le faire à l'INA. En gros pour la recherche ce qui est utile, c'est des captures d'écrans, car sinon le mieux, c'est quand on a le film chez soi. C'est tellement plus facile quand on a les films chez soi, c'est terrible de dire ça. Chez moi, je fais des captures d'écrans, ah oui oui, je me débrouille. Avec les VHS maintenant, moi j'ai un système où je relie ça à l'ordinateur, je fais directement une capture d'écran, c'est très simple. Pareil pour le DVD, c'est encore plus simple et puis après je traite les images comme je veux, je fais tout ce que je veux, avec un tout petit logiciel on peut faire ça.

[F, Etudes cinématographiques]

Oui, cela serait super mais je pense qu'il faut demander des droits, mais si c'est possible... Pour la publication de la thèse ou d'un livre, cela peut-être intéressant d'avoir les images, et c'est plus facile en fait, pour amener l'analyse.

[F, Etudes cinématographiques]

Pas imprimer, mais avoir sur un support numérique, oui. Au moment de faire une analyse on parle beaucoup d'une image. Je travaille sur un truc de Varda où il y a avait un truc elle filmait sa propre main : j'ai trouvé sur Internet cette image, mais il y a des choses très précises comme celles-là, ce serait très utile de pouvoir en avoir une copie.

[H, Etudes cinématographiques]

- Copies d'extraits

C'est à cet endroit que l'enthousiasme latent s'exprime avec le plus de force et révèle le mieux l'intériorisation des contraintes juridiques :

Evidemment ça, ce serait absolument génial ! Mais ça, les photogrammes je pense que c'est peut-être négociable, pour les copies d'extraits c'est évident que non, quoi, d'après les questions de droit c'est même pas la peine d'en parler, c'est impossible, impossible, impossible. Sauf s'il y a une évolution du droit d'auteur ce que je trouverai bien, mais enfin...

[F, Etudes cinématographiques]

Qu'est ce que vous voulez que je vous dise ? Ah oui, oui, bien sûr, ce serait fantastique...

[F, Etudes cinématographiques]

Certains films oui ah oui oui, ça, ce serait formidable ! Effectivement, avoir sur un cd...

[H, Etudes cinématographiques]

Je pense que par exemple lors des colloques ou lors des conférences, lorsqu'on veut faire des présentations PowerPoint, des présentations de séquences de films qui sont rares, ce serait bien de pouvoir extraire un court extrait, donc je suis forcément obligé d'acheter le DVD, parce que je dois faire la présentation sur ordinateur, donc oui, cela serait utile.

[H, Etudes cinématographiques]

- Un accès à distance utopique?

Moi j'aimerais bien pouvoir consulter ce qu'il y a de la Bnf une fois que je suis au Brésil, à distance, cela ne veut pas dire que cela serait chez moi. Parce que si c'est des archives numérisées, je peux aller à la bibliothèque de l'alliance française à Rio, voyez, qu'il s'agisse de liaisons entre bibliothèques, pas besoin que ce soit sur l'Internet et que tout le monde puisse voir. Que ce soit une chose entre bibliothèques pour servir les chercheurs et ça, les problèmes juridiques, c'est beaucoup moins compliqué normalement, et ça, ce serait bien.

[H, Etudes cinématographiques]

Si la bibliothèque ne peut pas satisfaire toutes ces aspirations, elle a du moins si elle le souhaite la possibilité aujourd'hui de proposer une amélioration notable aux chercheurs en leur permettant de réaliser des captures d'écrans et de conserver les photogrammes sélectionnés sur une session personnelle. Certes, les usagers ne pourront pas exporter ces données. Mais ils pourront ainsi conserver, comparer des photogrammes au cours de recherches qui se déroulent souvent sur plusieurs années. Il n'y a aucune entrave juridique à cette conservation d'extraits d'archives sur une session personnelle¹⁰⁹.

En outre, le droit de citation en matière d'audiovisuel existe pour des travaux s'intégrant dans des pratiques de recherche¹¹⁰. Le problème est qu'il faudrait que la BnF soit certaine que les usagers n'emploient pas des reproductions de photogrammes à des fins autres que celles inhérentes à la recherche. Le problème mérite d'être considéré. La BnF pourrait peut-être travailler à une charte spécifique qu'elle ferait signer par les chercheurs de la BnF¹¹¹.

2.3.4. Les attentes par profils

Tous les usagers aimeraient dans l'absolu pouvoir reproduire si ce n'est des extraits, au moins des photogrammes issus des œuvres consultées. Dans l'attente d'un véritable cadre légal, et des outils d'exploitation adaptés, les chercheurs et les universités qui les encadrent ont pris l'habitude de contourner ces contraintes juridiques. Etant donné les réponses sans ambiguïtés reçues au cours de l'enquête, ce serait un grand pas si la BnF parvenait à proposer un jour la possibilité

¹⁰⁹ Comme nous l'a confirmé le service juridique de la BnF.

¹¹⁰ Fait également confirmé par le service juridique de la BnF. Les ressources qui posent de vrais problèmes en cette matière sont les documents graphiques (cartes, photographies, reproductions d'œuvres d'art) où la plupart du temps la citation implique en fait une reproduction intégrale de l'œuvre.

¹¹¹ Il y aurait un intérêt certain pour la visibilité des collections à ce que les photogrammes ainsi intégrés dans les thèses fassent mention de la BnF.

d'imprimer des photogrammes ou de conserver des photogrammes sur un support en vue d'une utilisation ultérieure.

2.4. Animation et valorisation

2.4.1. La salle P, un lieu valorisant pour les chercheurs

Je suis très heureux de cette salle et globalement d'ailleurs je trouve que, eu égard à mon métier de chercheur, c'est une salle valorisante pour mon métier. Quand je m'y rends j'ai l'impression que mon travail est pris en considération puisqu'on met à ma disposition des moyens que je trouve quand même luxueux. J'ai l'impression que mon travail est pris au sérieux, la preuve c'est qu'il y a plein de gens dont le travail est de faciliter mes recherches, qui sont disponibles, les collections sont extrêmement riches. L'impression globale est très positive.

[F, Etudes cinématographiques]

A l'ultime question de synthèse qui permettait au chercheur, après l'expression émiettée des doléances et des attentes, de revenir sur sa satisfaction générale, la quasi-totalité d'entre eux se sont déclarés très satisfaits de la salle P, conscients des progrès accomplis et confiants dans l'avenir.

Fouillant parfois dans leurs souvenirs, les chercheurs ou les professionnels évoquent d'autres endroits qu'ils ont eu l'occasion de fréquenter et qui ont suscité leur enthousiasme :

J'avais eu l'occasion de fréquenter à Montréal l'office national de films documentaires, on n'a pas ça à Paris, c'est un lieu formidable que sur le documentaire et c'est ouvert à tout un chacun.

[F, réalisatrice de documentaires]

Se trouvant sans équivalent en France, le département de l'audiovisuel gagnerait peut-être à identifier d'autres bibliothèques de son envergure, en Europe comme à travers le monde, afin de mesurer la situation dans laquelle se trouve ces entités documentaires vis-à-vis des nouveaux outils destinés à la recherche, et de disposer ainsi de situations de référence.

2.4.2. Projections, colloques, collaborations

Quelles animations autour des fonds seraient profitables aux chercheurs ?

- Expositions

Les chercheurs de la salle P disent être au courant des expositions, mais ils n'ont pas forcément le temps de les fréquenter et ils ont des pratiques culturelles qui les amènent à fréquenter d'autres lieux. Ils connaissent assez mal les animations proposées en salle B, comme en témoigne leur ignorance fréquente du déroulement en Novembre dernier du mois du film documentaire, manifestation coordonnée par l'association Images en bibliothèques et dont la BnF est depuis quelques années un des acteurs phares. Les chercheurs de la salle P ne fréquentent d'ailleurs presque jamais la salle B et vont même jusqu'à ignorer parfois son existence.

- Projections

En revanche, non seulement ils trouvent que davantage de projections à la BnF serait légitime, mais ils argumentent la chose en situant la stratégie qui pourrait être celle de la BnF vis-à-vis de l'offre cinématographique parisienne et notamment de la cinémathèque française¹¹² :

Des colloques et des projections, je crois que ce serait très bien, oui. Je crois que cela valoriserait la recherche et cela donnerait davantage à la Bnf la dimension d'un centre culturel même si je pense que ce n'est pas sa finalité première. Je trouve que, par exemple, cela pourrait être ce qu'est la cinémathèque mais en proportion inverse, c'est-à-dire que la cinémathèque, au fond, c'est un lieu de manifestations culturelles et puis, en un deuxième temps, de façon très modeste, une bibliothèque et des ressources audiovisuelles. On pourrait imaginer l'équilibre inverse pour la BN qui serait avant tout un fonds de consultation mais proposerait aussi quelques manifestations pertinentes.

[H, Etudes cinématographiques]

Oui, mais la cinémathèque c'est différent, c'est autre choses. Une programmation orientée pour des chercheurs, ce n'est pas la même chose qu'une programmation pour les cinéphiles

[H, Réalisateur]

Oui, ça oui. J'avais vu des courts-métrages de Laurent Veray, et c'était vraiment très bien, oui. Il y a des salles, les auditoriums sont parfaits alors pourquoi ne pas en profiter plus largement. La cinémathèque française est ouverte à un public plus large, là ce serait axé sur la recherche, cela s'adresserait à un public de chercheurs

[F, Etudes cinématographiques]

- Collaborations

On notera, que fort logiquement, ils identifient beaucoup mieux cette offre lorsqu'ils y sont associés. Des chercheurs habitués de la salle P participent ponctuellement à des colloques qui ont lieu à la BnF¹¹³. Une des chercheuses que

¹¹² La cinémathèque française, désormais implantée rue de Bercy est à quelques centaines de mètres de la bibliothèque.

¹¹³ Dernier en date, le colloque consacré au cinéaste Marcel L'Héritier, s'est tenu à la BnF et à Paris X en Décembre 2006.

nous avons interrogées a ainsi fait une intervention au colloque Marcel L'herbier qui a lieu en Décembre. Une autre collabore à l'intégration des archives audiovisuelles conservées auparavant au centre Simone de Beauvoir.

Accordé pendant un an à un chercheur (un seul pour les images animées¹¹⁴) qui s'était porté candidat en échange d'une contribution à la valorisation des collections, le statut de « chercheur associé » permet de bénéficier de quelques avantages matériels (carte de photocopie, possibilité de disposer d'un bureau, accès à la restauration du personnel) et de possibilités éditoriales. Certains chercheurs regrettent le malthusianisme de cette politique des chercheurs associés.

Les aspirations à de possibles collaborations sont souvent évoquées :

C'est-à-dire qu'à un moment donné dans le catalogage qu'il y ait le nom qui soit réintroduit, qu'il y ait une amélioration de l'indexation ou un parcours féministe qui soit proposé, ne serait-ce qu'une liste qui soit mise à disposition auprès d'autres personnes, j'en sais rien. Moi je serai d'accord pour constituer une liste de 200 titres féministes et qu'il y ait une utilisation pour d'autres, c'est des exemples comme ça. Ce travail qui est fait, qu'on fait nous au niveau de la recherche, je suis sûr que ça croise le travail d'autres personnes... A mon avis il y a vraiment des trucs à inventer de ce côté, c'est certain.

[F, Etudes cinématographiques]

D'autres chercheurs seraient intéressés par la possibilité de s'entretenir avec un responsable des collections pour mieux comprendre les contours d'un fonds, son histoire, etc. et pour en retour faire éventuellement bénéficier les professionnels de leurs compétences acquises au contact d'un fonds particulier. On peut penser aussi à des collaborations possibles avec les associations de chercheurs. La BnF pourrait par exemple leur offrir des espaces pour échanger autour des œuvres consultées par les chercheurs¹¹⁵.

Enfin il faut souligner l'importance d'une collaboration avec les prescripteurs, et pas seulement dans le domaine des études de cinéma :

-Et vous êtes un peu le seul à avoir eu l'idée d'exploiter les archives audiovisuelles ?

-Non, non, non. C'est un professeur du conservatoire qui nous a encouragé à travailler avec les archives visuelles, il nous a dit qu'il y avait ici, à la BnF, un gisement inédit à exploiter.

[H, musicologie]

L'Etude de 1994 insistait déjà à juste titre sur l'importance des efforts de communication et des travaux de valorisation :

¹¹⁴ Il y a en tout trois chercheurs associés au département de l'audiovisuel pour l'année 2006.

¹¹⁵ Exemple : l'association des Trois Lumières qui rassemble des chercheurs en cinéma de l'université de Paris I dont plusieurs des chercheurs interrogés dans notre enquête sont membres. Les chercheurs se retrouvent périodiquement pour

« Mieux ces fonds seront identifiés et plus les prescripteurs de recherche seront susceptibles d'orienter des lecteurs et de commanditer des travaux¹¹⁶. »

Il y a là un réseau à cultiver et à intensifier.

Que les collaborations soient informelles ou bien réglées, les chercheurs et la bibliothèque gagneraient certainement à ce qu'elles continuent à l'avenir à être développées.

L'enquête par entretiens qualitatifs a d'ailleurs souvent prouvé que les chercheurs étaient heureux du dialogue ainsi instauré. Ils ont souvent profité de l'entretien pour exprimer leur satisfaction, poser des questions, dissiper des doutes et ont le plus souvent manifesté une vive curiosité vis-à-vis des évolutions futures de la salle P.

présenter aux autres chercheurs l'état d'avancement de leurs travaux ce qui peut conduire à montrer des extraits, à les commenter.

¹¹⁶ Méadel et Akrich, 1997. Page 30-31

Conclusion

Mieux comprendre la vie des collections et les priorités documentaires, harmoniser les perceptions et renforcer la cohésion des services, comprendre les besoins de la recherche et trouver une aide à la décision : les raisons sont multiples d'effectuer des enquêtes sur les pratiques des usagers au sein de sa bibliothèque. Si, comme on l'a vu, ce ne sont pas les outils qui manquent, il est parfois délicat de ne fonder des stratégies de développement que sur les compétences internes. Le champ de la recherche est vaste. Même quand le bibliothécaire a lui-même de sérieuses compétences, il n'a souvent de familiarité qu'avec une part réduite des pratiques de recherche des champs disciplinaires concernés par l'audiovisuel. A travers le matériau recueilli lors d'une enquête qualitative s'expriment justement les attentes d'un public varié de spécialistes. Après une enquête un tant soit peu approfondie, la bibliothèque possède ainsi des éléments lui permettant de mettre en place des stratégies ciblées en fonction des publics et des usages qu'elle souhaite encourager.

Au final, les attentes portent aussi bien sur les collections, l'étude ayant permis d'identifier des domaines dans lesquelles l'offre documentaire pourrait être renforcée. Sur les outils d'identification, que les chercheurs souhaiteraient mieux adaptés à la nature des documents audiovisuels. Surtout sur les outils d'exploitation, avec une ergonomie qui rende la consultation des vidéogrammes plus fluide, de nouveaux outils qui permettent d'encourager des analyses innovantes de l'image animée, et des solutions pour permettre une exploitation des documents vidéos digne de la recherche.

Au-delà de la cartographie des pratiques documentaires, les propos recueillis lors d'entretiens individuels constituent un matériau extrêmement riche pour comprendre la recherche. Nous avons taché de faire entendre la parole des chercheurs et non pas de traiter cette parole comme autant de réponses à un simple questionnaire de satisfaction, dans l'espoir que cette restitution soit l'occasion de rendre hommage aux professions de l'audiovisuel et au métier des chercheurs. Dans l'espoir, enfin, que les images animées puissent continuer dans les années qui viennent, à trouver dans les usages de la recherche la place qu'elles méritent.

Bibliographie

L'AUDIOVISUEL

TOUBIANA Serge. *Toute la mémoire du monde, mission de réflexion sur le patrimoine cinématographique en France.* Rapport présenté à Monsieur Jean-Jacques AILLAGON, Ministre de la Culture et de la Communication

Guy, Jean-Michel, *La culture cinématographique des français.* Paris. La Documentation française, 2000

Bibliothèque nationale de France. *Le programme audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France.* Paris, Janvier 1995

BBF 2001, t.46, n°5, dossier « images » notamment :

La vidéo patrimoniale à la Bibliothèque nationale de France Conservation de la collection, BBF 1997 - Paris, t. 42, n° 3

L'offre audiovisuelle de la Bibliothèque nationale de France, Gérald Grunberg, Yann Ygouf, BBF 1997 - Paris, t. 42, n° 3

PASSERON Jean-Claude, GRUMBACH Michel (dir.) *L'œil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques.* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1985, 345 p.

COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle , MELOT Michel. *Les images dans les bibliothèques,* Paris : Edition du Cercle de la librairie, 1995. (Collection Bibliothèques)- 390 p.

Cinéma en bibliothèque, sous la direction d'Yves Desrichard, avec la collaboration d'Yves Alix et Marc Vernet. Edition du Cercle de la librairie. Paris 2004.

HOOG Emmanuel. *L'INA, Que sais-je ?* PUF 2006

CALLU Agnès, LEMOINE Hervé. *Patrimoine sonore et audiovisuel français.* Belin, 2005, 6 volumes.

CASSAFIERES Cécile, *Les ressources audiovisuelles dans les bibliothèques universitaires françaises.* Mémoire d'études. Enssib. Janvier 2006

Les collections patrimoniales multimédias et informatiques de la Bibliothèque nationale de France : quels usagers, quels usages ? Conduite de projet. Enssib. Juin 2006

STOCKINGER, Peter. *Le document audiovisuel. Procédures de description et exploitation.* Lavoisier. Paris 2003

FARGE Arlette. *Le goût de l'archive.* Editions du Seuil. Paris, 1997.

Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel

Numéro 9 Mars Avril 2006. Internet : Quelle place pour la vidéo ? « Le défi de l'indexation ».

Numéro 6 Septembre Octobre 2005. Archives audiovisuelles

MÉTHODOLOGIE DE L'ENTRETIEN

KAUFMANN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif.* Paris, Nathan, 2003, 128p.

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* Paris : Nathan, 2003, 128p.

SOCIOLOGIE DES USAGES

LE COADIC Yves. *Usages et usagers de l'information.* Armand Colin. Paris, 2004.

MOEGLIN Pierre. *Télématique : de la recherche sur les usages aux usages de la recherche.* Bulletin du CERTEIC, n°12, 1991.

France Qualité public *La satisfaction des usagers/clients/citoyens du service public.* La Documentation Française, Paris 2004.

PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES

POISSENOT Claude, RANJARD Sophie. *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthodologie d'enquête.* Presses de l'Enssib. 2005

Les enquêtes auprès du public et leur influence sur la stratégie de gestion par **DEBRION Philippe.** *Construire des indicateurs et tableaux de bord.* Ouvrage coordonné par **Pierre Carbone** Presses de l'Enssib, éditions Tec & Doc. La Boîte à outils. Lyon, 2002

Connaître les publics. Enquêtes et statistiques t51, n6, 2006

WAHNICH Stéphane, « Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique : Trois méthodes d'approche des publics », BBF, 2006, n° 6, p. 8-12. <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 24 novembre 2006

RIPON Romuald, « L'observation des publics à la Bibliothèque nationale de France : Quels enjeux ? Quelles méthodes ? », BBF, 2006, n° 6, p. 32-35[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 24 novembre 2006

RIVES Caroline, « Imprimés en libre accès à la Bibliothèque nationale de France : Évaluations de la consultation », BBF, 2006, n° 6, p. 43-46[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> [Consulté le 24 novembre 2006]

PUBLICS DE L'AUDIOVISUEL

AKRICH Madeleine, MEADEL Cécile. *Les usagers des documents audiovisuels.* Centre de Sociologie de l'innovation, Bibliothèque Nationale de France, Juin 1994

CHRISTON Sonia, DUPUY Claire, SEGUETTE Marie. *Étude des publics de la salle P sur le site François-Mitterrand.* CREDOC. Paris, 2004

EVANS Christophe. *A la recherche des publics de la vidéo, Cinéma en bibliothèque.* Editions du cercle de la librairie, Paris, 2004.

SANTINI Marie. *La valorisation des collections et la diversification des publics dans une bibliothèque nationale à partir du cas du Haut-de-Jardin du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France.* Mémoire d'études Esssib sous la dir. de Romuald Ripon. Janvier 2005

Les collections patrimoniales multimédias et informatiques de la Bibliothèque nationale de France : quels usagers, quels usages ? Mémoire-projet Esssib sous la direction de Catherine Cyrot. Juin 2006.

Observatoire de la composition des pratiques et des satisfactions des publics de la BnF. *Presentation des resultats-27 juin 2005*

Chercheurs à l'œuvre : Etude qualitative des usages du système documentaire de l'Inathèque de France

LES OUTILS DE CONSULTATION

Les dispositifs et services de consultation à la BnF. Compte-rendu de la séance du 26 Mai 2000 disponible en ligne à l'adresse suivante :
http://www.ina.fr/inatheque/activites/ateliers/permanents/atelier3/A3_20000526.fr.html
[Consulté le 25/11/2006]

BOULOGNE Arlette, POULLE François. « *Interrogation documentaire et mises en forme éditoriales du livre et du film* », *BBF*, 1995, n° 2, p. 64-69
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 28 septembre 2006

LINDEPERG Sylvie. *Le chercheur, le document et le numérique*
Accès en ligne : <http://195.115.141.14/expert/journees/2004/lindeperg.html#outils>
Page consultée le 17 décembre 2006.

Culture et recherche, numéro 105, avril juin 2005. Dossier Audiovisuel et cinéma : archivage, conservation, diffusion. Toute l'édition vidéo sur un seul poste : évolution du système audiovisuel de la BnF Walid Aziz, Jean-Pierre Robino.

Table des annexes

ENTRETIEN AVEC UN CHERCHEUR	87
LE GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES USAGERS DES COLLECTIONS DE VIDÉOGRAMMES DE LA SALLE P	100
PLANS DE LA SALLE P	105
PHOTOS DE LA SALLE P.....	106
LE POSTE AUDIOVISUEL EN SALLE P.....	107
LE LOGICIEL « LIGNES DE TEMPS ».....	109
EXTRAIT DE LA CHARTE DES ACQUISITIONS DE 2005 : LES GRANDS PRINCIPES	110
L'EXPLOITATION DES DONNÉES DU SYSTÈME INFORMATIQUE	111
UN EXEMPLE DE RECHERCHE DE DOCUMENT VIDÉO : LE PROBLÈME DU MULTISUPPORT.....	114
OUTIL D'ANNOTATION PROPOSÉ PAR LES ARCHIVES FRANÇAISES DU FILM.....	118
ACTIVITÉS DE STAGE.....	119

Entretien avec un chercheur

Retranscription intégrale d'un entretien avec un chercheur inscrit en thèse d'Etudes cinématographiques

Généralités

Pourquoi êtes-vous venu à la BnF ?

A l'origine c'est un travail de thèse que je fais donc en « Etudes cinématographiques ». Par rapport au CNU, c'est une thèse qui sera qualifiée en 18^{ème} section. Je suis inscrit à Nanterre. Et donc je viens à la BnF et en salle P pour trouver des documents, également parce que c'est un lieu de travail qui me convient très bien.

Depuis combien de temps venez-vous à la BnF ? Est-ce une bibliothèque que vous fréquentez régulièrement ?

J'y viens très régulièrement depuis trois ans.

Que pensez-vous de la BnF de manière générale ?

Je trouve qu'il y a des choses qui sont mal faites. En termes d'espaces, je trouve que ce sont des détails, mais, par exemple, les portes sont très lourdes à pousser et donc je me demande comment font les gens qui ont un handicap physique. Je trouve que l'escalator est extrêmement étroit, ce qui fait que lorsqu'on a envie de monter ou de descendre immobile, on gêne les gens, que au contraire lorsqu'on est pressé de remonter et qu'on a quelqu'un devant soi, on est gêné par la personne en question parce qu'on ne peut pas la dépasser. Je trouve également que les toilettes sont très éloignées du lieu de travail, donc c'est une expédition. Voilà, ce genre de choses qui font que je trouve que ça n'a pas été très bien pensé en termes d'espace.

Pouvez-vous me décrire la nature de votre recherche ?

Maintenant je ne viens plus uniquement pour cela, mais à l'origine je travaillais sur les films catastrophes hollywoodiens, donc sur du cinéma populaire américain et donc tout simplement

j'avais besoin de voir des DVD et des VHS, et en fait on s'aperçoit que le fonds est plutôt bien puisqu'il n'est pas sélectif en termes de qualité alors que la Bifi est un fonds beaucoup plus sélectif et notamment avec un parti pris cinéma d'auteur qui fait que leur fonds de cinéma populaire peut être extrêmement pauvre, en particulier sur le cinéma américain. Il y a des choses qu'ils n'ont pas parce qu'ils doivent estimer que ce sont des films de mauvaise qualité. Mais si on veut travailler sur du cinéma de mauvaise qualité, comment on fait ? Donc pour ça, la BnF c'est bien.

Et comment avez-vous connu la salle P ?

Je crois que j'ai appris son existence un peu par hasard, c'est peut-être une question à se poser. Je venais à la BnF pour la préparation d'un concours, un jour quelqu'un m'a dit qu'on pouvait voir des films et donc j'ai découvert cela.

Vous aviez déjà un accès rez-de-jardin?

En fait, non, je crois que j'avais l'accès haut-de-jardin jusqu'à mon DEA de lettres et puis après quand je suis entré en thèse de cinéma j'ai demandé l'accès rez-de-jardin et je suis venu en salle P exprès pour cela.

L'offre documentaire

Comment caractériseriez-vous les collections vidéo de la salle P ?

Par son exhaustivité. Après, il y a parfois quelques surprises, mais je pense qu'elles sont sans doute davantage liées à la négligence des distributeurs qui ne font pas forcément le dépôt légal puisque des fois il manque des choses alors que l'on sait qu'il y a eu une exploitation commerciale en France. Mais enfin, pour moi, c'est la caverne d'Ali Baba, c'est un fonds extraordinaire.

D'ailleurs, avez-vous une idée du nombre de documents qu'on peut consulter ?

Non, aucune idée. Je crois que je m'en fais une idée à travers la numérotation des DVD, mais je ne sais pas, non.

Donc globalement vous trouvez ce que vous cherchez en salle P ?

Globalement oui. En revanche pour les livres, quant à ce qui est choisi comme usuel, il y a manifestement un déficit de connaissance sur la recherche elle-même. Sur les genres hollywoodiens on trouve des livres qui sont souvent des livres grand public dans des éditions commerciales qui n'ont aucun intérêt pour le chercheur, alors que des livres qui seraient plus intéressants, qui font davantage autorité dans le domaine, sont disponibles seulement dans le fonds, voire il y a un certain nombre de livres qui manquent : des livres anglo-saxon, ça il en manque beaucoup... Mais pour les films, c'est bien.

Auriez-vous des souhaits à formuler, des types de documents que vous aimeriez trouver ou trouver en plus grand nombre à l'avenir ?

J'ai une petite expérience un peu décevante du côté des revues de cinéma. Il me semble qu'il y a des revues universitaires qui pourraient être présentes, et sur les livres, oui cela pourrait être beaucoup mieux, notamment sur les publications universitaires anglaises et américaines sur le cinéma, je pense que là il y a beaucoup de choses qui manquent, notamment dans les dernières années.

Sur les vidéos, non a priori ?

Sur les vidéos, non, je trouve ce n'est pas ça le problème.

Même des éditions étrangères ?

Non il m'est rarement arrivé de ne pas trouver ce que je cherchais. En revanche, je ne sais pas si j'anticipe sur votre question, le problème majeur, c'est celui de la détérioration des documents. Ex. La série américaine « Overthere » qui est une série sur la guerre en Irak, je pense qu'elle a du être publiée sous la forme de DVD en France il y a moins d'un an et elle est déjà hors service, donc abîmée. Alors ça, c'est quand même catastrophique, parce qu'il n'y a qu'un seul exemplaire et c'est étonnant qu'il soit déjà rayé. Et ça, cela m'arrive assez souvent, oui cela m'arrive très souvent qu'il y ait des films que je veuille voir et qui sont là et dont on m'explique qu'ils ont été endommagés. Une fois cela m'est arrivé avec un Batman, dont on avait essayé de me le faire lire, plus à partir des machines qui sont derrière, mais directement à partir d'un ordinateur qui près de la banque de salle, et donc j'avais vu le document lui-même et le DVD était couvert d'un liquide sucré type coca. Là on se demande ce qui se passe, or cela arrive quand même assez souvent. Je dirais qu'il y a un document sur 10 ou sur 15 qui est endommagé.

Ah quand même ?

Oui. Alors après, c'est peut-être ma malchance, mais cela fait quand même plusieurs mois que je suis là et cela m'arrive assez souvent. Bien sûr, je comprends qu'un document s'abîme, cela arrive qu'un DVD s'abîme, mais c'est tout de même étonnant quand il s'agit d'un film très récent.

Parce que vous demandez souvent le support aussi ?

Non justement, je ne le demande jamais, mais parfois quand cela ne marche pas, on vous l'apporte. C'est le serveur qui ne marche pas très bien, et donc ils essaient d'individualiser la demande et de donner accès au film directement sur un ordinateur. C'est là que j'avais pu voir l'état du DVD.

Donc s'il y avait un souhait, ce serait de tâcher d'améliorer ces problèmes techniques ?

Oui voilà, je ne sais pas, la manipulation des DVD...et du coup, non et alors du coup, s'il y a quelque chose à faire en matière d'acquisition, c'est évidemment de systématiquement tâcher de se procurer de nouveau ces films-là. Ça je ne suis pas sûr que cela soit fait systématiquement. Parfois

j'ai l'impression que, voilà, bon, il y a un film usagé, qu'est-ce qui se passe ? Est ce qu'on va automatiquement tâcher d'en renouveler l'acquisition ? Je ne suis pas persuadé de cela.

L'identification

Le catalogue :

Comment parvenez-vous aux documents que vous recherchez ?

Via le catalogue, je fais recherche simple, je tape en général le titre du film, je désélectionne tout, je coche « images animées » et en général je tombe sur le film. Avec parfois des défaillances. Il y a en fait un certain nombre de films qui sont mal répertoriés, il y a des films qui ne sont répertoriés que sous leur titre français mais alors comme cela n'est pas systématique, il peut arriver qu'on ne se doute pas que le film est là parce qu'on tape le titre original. En général cela donne toujours accès au film, mais il y a un certain nombre de films où il faut refaire la recherche en français et parfois le film sort. Donc ça c'est la première chose. Et la seconde chose c'est qu'il y a des films qui sont (et c'est en général le cas pour justement des objets filmiques qui ont mauvaises réputation) des films répertoriés d'une façon extrêmement sommaire, c'est à dire qu'il y a uniquement marqué la nature du support et le titre mais parfois pas l'auteur, pas l'année, pas le distributeur, à tel point parfois que je me suis dit que je devrais aller en banque de salle en parler, dire de tel film : « moi j'ai tel renseignement tel renseignement sur le film, peut-être que vous pourriez le rentrer dans la notice », etc. Mais effectivement il y a des films qui sont répertoriés de manière moins justes que d'autres.

Et ça, ce serait lié selon vous à cette question du genre « mineur » ?

Je n'en sais rien, mais c'est vrai que ça n'arrive pas avec un film d'Hitchcock, ça arrive avec par exemple une parodie de film catastrophe, *Le bus en folie*¹¹⁷ typiquement ce film là je ne l'ai pas trouvé en tapant [The big bus], je l'ai trouvé en tapant [Le bus en folie], et il n'y a pratiquement aucune information sur ce film-là et c'est effectivement un mauvais film qui a eu très peu de succès.

D'ailleurs connaissez-vous la finesse qui consiste à sélectionner aussi la catégorie multisupport ?

Non, non, je ne connais pas.

C'est qu'en fait, un film, parfois, s'il a été édité sur un DVD qui est en accompagnement d'un livre, d'un catalogue, comme c'est le cas avec le catalogue de la récente exposition consacrée

¹¹⁷ Après vérification, la notice est exhaustive. Peut-être le lecteur a-t-il eu accès à la notice d'inventaire alors que le document n'avait pas été encore catalogué ?

à Godard à Beaubourg, peut ne se trouver que dans la catégorie multisupport, mais c'est très rare bien sûr...

Ah, oui, effectivement, il faut le savoir...

Le catalogue vous sert-il à réserver un document ou à identifier des documents utiles à votre recherche ?

Les deux.

Que pensez-vous de ce catalogue ? Est-il pour vous d'une manipulation aisée ? Trouvez-vous que vous passez trop de temps sur le catalogue ?

Non, non, mais c'est vrai que j'ai mis un certain temps à me familiariser. Il y a des choses assez peu intuitives, notamment quand on veut revenir en arrière dans le logiciel, puisqu'il me semble qu'il faut parfois re-cliquer sur Bn-opale plus. J'ai mis du temps à comprendre la ligne, il y a des espèces de titres au sommet de l'écran qui permettent de revenir en arrière à un certain niveau de la recherche mais une fois qu'on a commandé quelque chose il faut revenir en arrière il faut cliquer sur Bn-opale plus et ça cela ne me semble pas du tout intuitif car je suis déjà sur Bn-opale plus donc ça me paraît bizarre de devoir re-cliquer mais sinon non je trouve que c'est d'un usage très simple, performant, rapide.

Donc plutôt recherche simple, par titre, avec sélection du support ?

Voilà.

Jamais d'accès thématique ?

Parfois par auteur, mais par auteur le problème c'est que ça peut donner lieu à des problèmes, je tape le nom d'un réalisateur américain, je vais avoir aussi ses participations aux scénarios, je vais avoir beaucoup de choses qui pour le coup ne me sont pas utiles. Auteur appliqué au cinéma cela n'est pas très adapté puisque ça va recouvrir réalisateur et scénariste et donc donner des références parasites.

C'est quelque chose d'intéressant la notion d'auteur, il y a des accès même pour une simple collaboration à un scénario...

Exactement, alors parfois c'est intéressant pour le cinéophile qui se dit « Ah tiens oui je ne savais pas qu'untel, etc. » mais je trouve que cela ne fonctionne pas très bien.

Vous passez combien de temps pour une recherche comme cela ?

Quelques minutes.

Ah la limite vous pourriez souhaiter un accès «réalisateur », il faudrait presque une spécialisation du catalogue pour l'image animée ?

Je trouve, oui

Avez-vous peur de passer à côté de documents ?

Oui, je vous dis, j'ai peur de passer à côté de certains documents parce qu'il y a des documents pour lesquels on a que le titre français, donc ça étant donné que cela n'est pas systématique, cela peut engendrer des problèmes. Et puis il y a aussi un problème aussi avec les articles, c'est pareil ce n'est pas extrêmement régulier. Le fait qu'il faille supprimer l'article. Parfois en fait ça crée un manque, le fait de savoir s'il faut intégrer le premier mot, si ce premier mot est considéré comme un premier mot à supprimer pour la recherche ou si l'article sera à compter dans le titre. Ca, ça m'est arrivé, il me semble, de passer à côté d'un film à cause de cela.

Etes-vous satisfait de l'indexation des documents ? Utilisez-vous la recherche par sujet ?

Non, euh, si j'utilise parfois la recherche par sujet et je trouve cela très difficile. En fait, j'ai le sentiment qu'il faut que je trouve d'abord un ouvrage qui correspond au sujet, que du coup j'aille voir comment il est répertorié comme sujet, et que du coup je me serve de la façon dont ce sujet est rédigé pour ensuite faire des recherches plus larges. Mais si moi je tape un sujet, par exemple récemment je faisais des recherches sur les routes, une histoire des routes, et j'ai eu du mal jusqu'au moment où je suis passé par une recherche de titre en inscrivant histoire et route, là cela m'a sorti un ouvrage, je suis allé voir comment il était répertorié en tant que sujet. C'était quelque chose d'assez simple mais que je n'avais pas du tout été capable de trouver moi-même et du coup je m'en suis servi pour me guider dans mes recherches. J'imagine que cela doit être très compliqué à faire mais je trouve que ce n'est pas d'un usage très facile.

Pour autant vous n'auriez pas un souhait particulier ?

Simplement je crois que souvent la liaison entre deux sujets par exemple implique qu'on mette deux tirets, par exemple histoire--route, alors qu'en fait, peut-être est-ce l'usage international, j'en sais rien, mais le truc c'est que aujourd'hui quand je fais une recherche Google je ne fais pas ça. Je vais mettre « histoire route » et ça va me donner quelque chose d'assez performant. Est-ce que le logiciel de recherche à la BN ne devrait pas s'adapter à ces pratiques de recherche qui sont en train de se répandre sur Internet ? Mettre entre deux termes connexes un signe de ponctuation aujourd'hui, il me semble que les usagers d'Internet ne font pas du tout ça, donc je me demande si cela ne vient pas de là le fait que mes recherches par sujet ne soient pas performantes.

Avez-vous eu besoin d'avoir recours au personnel ? Etes-vous satisfait de l'aide apportée ?

Je trouve oui, honnêtement, je trouve que, non ce qui est...moi j'ai une gêne, ce n'est pas la même chose, je trouve justement que les gens sont plutôt serviables, et notamment si j'ai un problème de recherche sur un document, je sais que si je demande à quelqu'un une information et qu'il me dit : « je vais chercher pour vous », dans la demi-heure ou l'heure qui suivra j'aurais vraiment une réponse. En revanche je trouve parfois trop bruyante l'aide apportée. Et en particulier c'est vrai de

l'INA. Les gens qui aident les chercheurs de l'inathèque les aident beaucoup et les aident sur le lieu de la recherche elle-même ce qui peut donner lieu à une conversation qui est gênante pour les lecteurs. Je me demande si lorsqu'il faut une assistance il ne faudrait pas un espace qui permette cette assistance sans que cela gêne les autres lecteurs.

La consultation

Etes-vous satisfait de la phase de consultation ?

Je trouve un peu aléatoire sa qualité, c'est à dire que certains jours il est impossible d'avoir accès à des films parce que le serveur bloque, donc on est jamais tout à fait sûr de pouvoir le voir. Alors cela a quelque chose de très excitant en un sens, on n'est jamais très sûr. Je crois que cela s'est amélioré ces derniers mois, très bien, si j'envoie un message je vais avoir une réponse, mais bon voilà il y a des films pour lesquels cela bloque, ils apparaissent des fois très tardivement sur le poste, des fois très vite. Comment donner à tout ça une homogénéité en termes de performance ? Je pense que ce serait un bon objectif.

Etes-vous satisfait des délais de communication, du nombre de documents consultables?

Je trouve que le délai est variable. Il faut parfois demander une assistance. Et puis parfois il y a des problèmes, cela ne marche pas, mais bon je ne m'en plains pas. Je trouve cela normal que gérant des dizaines et des dizaines de postes à la fois, il y ait parfois des problèmes. Je ne suis pas du tout insatisfait du service proposé.

Confort

Trouvez-vous la salle agréable ? On a déjà parlé du silence. La lumière vous convient-elle ?

Je sais qu'il y a des gens qui trouvent la salle trop sombre pour consulter un livre dans de bonnes conditions, mais avec les lampes je trouve que ce n'est pas un problème. Moi cela fait partie des choses qui font que j'aime beaucoup cette salle, et que je prends systématiquement une salle audiovisuelle même si je n'ai pas besoin de consulter un document « images animées ». Moi j'apprécie la pénombre, c'est très agréable, je trouve que c'est très favorable à la concentration. Il y a par contre un problème d'odeur qui est lié au fait que la salle P est à côté d'un coin fumeur. Les deux espaces ne devraient absolument pas communiquer, mais je crois qu'en termes d'aération ils communiquent ce qui fait que parfois il y a une odeur de cendrier froid qui se répand dans toute la salle P et en particulier du côté des tables qui sont les plus proches de la salle. Donc c'est pour ça que les postes audiovisuels ont cet avantage d'être mieux situés dans la salle et de moins avoir ce problème d'odeur. Là encore, je vous parle d'aménagements, d'architecture. Mais je ne crois pas que ce soit un délire personnel, je crois qu'il y a vraiment un problème de communication des conduites d'aération.

Trouvez-vous les postes de consultation agréables?

J'aimerais peut-être, alors oui effectivement il y a un petit souci, c'est que le poste est très lourd. Si j'ai beaucoup de documents, mon ordinateur personnel, je vais avoir tendance à me déporter, me déplacer. Ce qui pourrait être possible c'est de repousser les écrans.

Peut-être à terme des écrans plats ?

Voilà, c'est ça, c'est ce que j'imagine.

Et sur la consultation elle-même ?

Sur la consultation elle-même, je pense que cela pourrait être mieux, notamment le fait que lorsque je suis en plein écran je n'ai plus accès aux commandes. Si je veux revenir aux commandes, il faut que je réduise la taille de l'écran. Or parfois je peux vraiment avoir besoin des deux en même temps pour faire un arrêt sur image, etc. Donc ça non, ça pourrait être beaucoup plus luxueux, effectivement. Les écrans sont un peu datés et pas très grand. Et les fonctionnalités d'ailleurs sont aussi assez réduites, en termes d'accélération d'image, de choses comme ça...

Ergonomie

J'y venais justement...

Oui, cela pourrait être mieux je pense, dans le sens où cela n'a pas la souplesse d'un lecteur DVD par exemple, il me semble. Il me semble notamment que je ne peux pas du tout choisir ma vitesse de lecture en avant ou en arrière, cela va très vite, oui c'est ça, c'est même un gros problème, un problème très fréquent, le défilement est très rapide donc du coup parfois je sais que je dois « cliquer cliquer » si je veux avancer de quelques images à peine. Cela pourrait être mieux.

Oui, parce que votre façon de travailler c'est de consulter une vidéo et de faire des pauses fréquentes pour prendre des notes ?

Oui, je prends des notes à côté sur mon ordinateur. Je travaille sur un film à plein de niveaux, esthétique, idéologique, thématique. Je fais des arrêts sur image. D'ailleurs, c'est justement ça le problème. Si je veux faire un arrêt sur image parce que j'ai quelque chose à noter, il faut d'abord que je clique pour que mon écran qui était plein écran revienne petit écran. Donc si je me suis intéressé à un photogramme à un instant précis du film, je vais avoir beaucoup de mal à l'atteindre, parce que je vais avoir un moment de retard par rapport au moment où il faudrait que je fasse pause et si je veux revenir en arrière, comme je reviens en arrière à une vitesse de défilement extrêmement rapide, je le reperd, donc en fait cela va me faire revenir en arrière et attendre en petit écran le moment où je vais pouvoir faire pause. Vous voyez, c'est là que ça gagnerait à être plus souple.

Une télécommande serait-elle utile pour pallier à ce problème du plein écran?

Si c'est une façon de le pallier, mais je trouve que c'est le risque de nouveaux dysfonctionnements.

D'accord. D'autres choses ? Sur la barre de défilement ? Sur la nécessité d'implémenter une fonction « ralenti » ?

Oui, non non, tout cela ça va.

L'exploitation

Est-ce que vous souhaiteriez que soient installées d'autres fonctionnalités du type : la possibilité d'afficher simultanément plusieurs images, d'un même document, de plusieurs documents?

Oui, je pense que ça ce serait très bien, pour des analyses figurales, des analyses d'images.

La possibilité d'incrustation de texte sur les images ? Ouvrir une fenêtre et entrer une note sur l'image qu'on pourrait retrouver le temps de la consultation ?

Non, je ne crois pas, on travaille avec son propre ordinateur à côté, cela me fait l'effet d'un gadget qui serait de peu d'usage.

Un système de sauvegarde, qui permettrait conserver via un bureau virtuel par exemple un certain nombre de photogrammes sur lesquels vous avez travaillé pour une session ultérieure?

Oui, je crois que ce serait bien. D'ailleurs je crois qu'il est impossible de garder d'une session à une autre des films. Il n'y a pas de système de conservation des documents en images animées, il me semble. Ou alors c'est peut-être plus sournois que cela. C'est peut-être que tout le monde ne sait pas le faire en banque de salle. Car une fois on me les a mis de côté je crois et une autre fois j'ai redemandé et on s'est beaucoup étonné, on m'a dit « non c'est tout à fait impossible ». Donc là il y a peut-être à s'assurer que tout le monde peut le faire (si c'est possible de le faire).

La possibilité de faire des impressions papiers de photogrammes ?

Oui, ce serait très utile

La possibilité de faire des montages ?

Oui, je pense que c'est utile si c'est un peu comme ce que vous évoquez concernant les photogrammes. Effectivement on peut vouloir, en vue d'un travail un peu précis sur un film, isoler un certain nombre de séquences qu'on sélectionnerait, qu'on mettrait dans un « been » particulier et qu'on pourrait revoir. Mais ça, ça serait utile justement dans le cadre d'un travail sur le long terme où on pourrait sauvegarder des données d'un jour sur l'autre, etc. Mais faire du montage le jour même, si c'est pour que les données soient écrasées le soir même, ce sera de peu d'usage pour les gens.

Alors, justement, il y a deux modes de conservation pour ce genre de séquences personnalisées : le premier ce serait de les conserver dans un environnement numérique de travail, la seconde serait carrément d'avoir une possibilité de reproduction, comme pour l'imprimé...

Ca, ce serait extraordinaire, mais j'imagine cela poserait des problèmes de droit. Mais ce serait formidable, ce serait génial. Moi par exemple, pour être enseignant de cinéma, je sais que ce serait très bien pour moi de pouvoir sélectionner des extraits, mais je crois que quand on enseigne cela pose des problèmes de droit qu'on est obligé d'outrepasser car on ne peut pas reverser des droits, mais normalement on es pas censé passer outre. Ca ce serait une fonction très utile pour tous les chercheurs. L'attrait principal de la BnF, c'est de pouvoir voir des films dont je ne dispose pas ou des films rares qui ne sont plus dans le commerce, donc si je peux en plus conserver une trace de ces films là, une sélection, cela renforce l'attractivité des collections.

Etes-vous gênés par le fait de ne pas pouvoir consulter Internet ou le catalogue depuis les postes de consultation audiovisuels ?

Oui, effectivement, je crois que je gagnerai s'il y avait une universalité des postes. Passer des uns aux autres paraît un peu étrange. D'autant que les postes Internet sont souvent saturés dans l'après-midi, je crois qu'il y en a 8 à peu près dans la salle.

Donc globalement si je résume pour ce qui est de la consultation et de l'exploitation des vidéos, quelques fonctionnalités à améliorer pour la consultation, à rendre plus fins...

Oui, c'est cela.

Et puis un souhait, si cela était possible, de pouvoir exploiter davantage les documents vidéos ?

Ah oui, ce serait extraordinaire. C'est l'une des choses qui rend les recherches en études cinématographiques plus difficiles. Le chercheur en littérature a la possibilité, ne serait-ce que de recopier le texte auquel il s'intéresse, alors que le chercheur en cinéma rentre chez lui sans aucune trace du matériel qu'il a consulté. Donc, effectivement, cela touche précisément aux besoins du chercheur.

Et qui plus est pour vous qui êtes amené à consulter des œuvres rares ?

Oui voilà, pour des films qui ont été édités sur des VHS dans les années 70 ou les années 80 et qui ne sont plus dans le commerce aujourd'hui.

La valorisation

**Etes-vous satisfait de l'environnement culturel ? Trouvez-vous qu'il favorise la recherche ?
Etes-vous satisfait de la communication autour du fonds ?**

Oui, en tout cas je ne vois pas comment cela pourrait nuire aux activités, il pourrait y avoir plus de communication sur les dernières acquisitions, sur le développement de nouvelles fonctionnalités. C'est peut-être fait, mais de façon si périphérique qu'on ne s'en rend pas compte. Moi je ne vais jamais prendre les divers fascicules à la banque d'accueil.

Souhaiteriez-vous davantage d'expositions, de projections ? De rendez-vous ou de colloques destinés à un public de chercheurs?

Des colloques et des projections, je crois que ce serait très bien, oui. Je crois que cela valoriserait la recherche et cela donnerait davantage à la Bnf la dimension d'un centre culturel même si je pense que ce n'est pas sa finalité première. Je trouve que, par exemple, cela pourrait être ce qu'est la cinémathèque mais en proportion inverse, c'est-à-dire que la cinémathèque, au fond, c'est un lieu de manifestations culturelles et puis, en un deuxième temps, de façon très modeste, une bibliothèque et des ressources audiovisuelles. On pourrait imaginer l'équilibre inverse pour la BN qui serait avant tout un fonds de consultation mais proposerait aussi quelques manifestations pertinentes.

Vous avez eu l'occasion d'assister à des choses ?

Oui j'en ai entendu parler. Assister, je ne l'ai pas fait récemment, je sais qu'il y a des lectures par exemple, mais davantage en littérature. Je sais qu'il y a des choses qui sont organisées et qui donnent lieu à des radiodiffusions après.

L'environnement de travail : regard élargi sur les pratiques

Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?

Donc voilà, je fréquente la Bifi.

Quels sont les points forts que ne possède pas la BnF?

Heu...oui elle a *un* avantage principal, ce sont les revues de presse. C'est-à-dire que si je m'intéresse à la réception d'un film, je sais qu'il faut que j'aille à la Bifi. La Bifi fait pour chaque film sorti une revue de presse entre 12 et 20 journaux, magazines, qui ont recensé le film, et cela donne lieu à un dossier qui est très bien fait, très accessible, très maniable. Alors, après la consultation des images elles-mêmes qui sont des images numérisées, c'est un peu moyen. Mais ça, c'est un outil que n'a pas la Bibliothèque Nationale. Après, je lui trouve beaucoup de défauts, par exemple en matière de personnel. C'est une bibliothèque moins pointue sur certaines choses,

encore que son fonds n'est que accessible directement donc il y a plus de choses en libre-accès que la BN.

Pas d'autres bibliothèques ?

Non. D'ailleurs je n'en connais pas d'autres, mis à part les bibliothèques universitaires.

Peut-être chez vous ?

Oui, chez moi je regarde des films sur mon ordinateur.

Etes-vous un utilisateur du système audiovisuel de l'INA ?

Non, j'aimerais bien. Je crois que c'est quelque chose qu'il aurait fallu que je fasse lors de mon inscription, avec ma carte. Je le perçois comme un monde à part l'INA dans la salle P, donc j'ai tendance à ne pas franchir la frontière.

Fréquentez-vous d'autres salles de lecture ?

Non, car même si j'ai des livres à chercher, ce que je sais c'est qu'en prenant un poste audiovisuel, je vais pouvoir avoir accès à tous les livres que je veux pour peu que je puisse les commander dans le fonds et avoir le temps qu'ils arrivent, et que si jamais, c'est le cas par exemple aujourd'hui, je n'avais pas prévu de voir un film, puis j'ai pensé à un film dont j'ai besoin, je sais que je vais pouvoir le consulter. D'ailleurs c'est peut-être un problème, si des gens viennent en salle P avec une place simple, il est assez difficile pour eux de voir. Il est assez difficile de se requalifier. Donc moi, je préfère prendre tout de suite une place audiovisuelle même si je n'ai pas de films à voir

Vos collègues utilisent-ils les ressources de la salle P ?

Je sais que la salle P est une salle dans laquelle les gens qui font des recherches autres qu'audiovisuelles ne vont pas, alors que beaucoup de gens qui font par exemple une thèse en littérature ou en philosophie vont avoir tendance à aller dans d'autres salles que celle de leur discipline, ne serait-ce que pour ne pas croiser en permanence leurs collègues et ce qui est curieux (moi, c'est ce qui fait que je la trouve agréable aussi) c'est qu'elle est souvent sous-peuplée parce que les gens se plaignent de sa faible luminosité et également de ses odeurs de tabac qu'ils trouvent un peu pénible.

Ah oui, donc vous avez souvent entendu parler de ce problème de tabac ?

Oui, je crois que c'est un peu la réputation qu'elle a, cette odeur de tabac.

Auriez-vous quelque chose à rajouter, un souhait à formuler ?

Non, non, je trouve que cela rend un peu plaintif les questions posées, parce que cela mène à pointer des dysfonctionnements. On en vient à évoquer l'étroitesse des escalators alors que je

pense que ce n'est pas dramatique. Je pense qu'au contraire mon impression générale est très positive. Je suis très heureux de cette salle et globalement d'ailleurs je trouve que, eu égard à mon métier de chercheur, c'est une salle valorisante pour mon métier. Quand je m'y rends j'ai l'impression que mon travail est pris en considération puisqu'on met à ma disposition des moyens que je trouve quand même luxueux. J'ai l'impression que mon travail est pris au sérieux, la preuve c'est qu'il y a plein de gens dont le travail est de faciliter mes recherches, qui sont disponibles, les collections sont extrêmement riches. L'impression globale est très positive. Après je trouve que dans les détails on peut toujours faire un peu mieux. Je pense d'ailleurs que de ce point de vue je mettrai un peu à part les chercheurs en cinéma et la salle P du reste de la bibliothèque François Mitterrand. Comme c'est une salle moins fréquentée que les autres me semble-t-il, je pense qu'il y a une qualité d'accueil qui n'est pas la même dans toutes les salles. Il y a une qualité sonore par exemple. Globalement on y est beaucoup mieux, on est à distance de ses voisins, on a des tables qui d'ailleurs me semblent un peu plus larges aussi. Donc il me semble que si on voulait se plaindre de la BN, il y a beaucoup de choses qui ne seraient pas valables pour la salle P.

Fin de l'entretien

Entretien effectué à la BnF le 21/10/2006 dans une salle à proximité de la salle P.

Durée totale de l'entretien : 49min

Le guide d'entretien avec les usagers des collections de vidéogrammes de la salle P

Motivation de la venue et expérience de la BnF :

- Pourquoi êtes-vous venu à la BnF ?
- Depuis combien de temps venez-vous à la BnF ? Est-ce une bibliothèque que vous fréquentez régulièrement ?
- Que pensez-vous de la BnF de manière générale ?
Relances : Organisation générale /Collections /Accès (tarification, horaires d'ouverture et de fermeture, accréditation, accès au site) /Cadre de travail /Accueil et conseils des bibliothécaires /Offre culturelle
- **Pouvez-vous me décrire la nature de votre recherche ?**
(Ici on demande une description typologique du type de recherche la plus fine possible, et on ne se borne pas à relever un sujet de recherche)

Expérience de la Salle P :

- Comment avez-vous connu la salle P ?
Identifier les sources d'information : site BnF/ dépliants BnF / Guide lecteur / Signalétique déambulatoire / source d'information extérieure à la BnF
- **Pourquoi venez-vous en salle P ?** Depuis combien de temps ? A quelle fréquence ?
- Est-ce qu'il vous arrive de consulter des documents pour un autre usage que votre recherche principale ? (ex. usage loisir)

Pratiques en salle P :

L'offre documentaire

- Comment caractériseriez-vous les collections vidéo de la salle P ?
- Trouvez-vous ce que vous cherchez en salle P ?
- **Y a-t-il des types de documents que vous aimeriez trouver ou trouver en plus grand nombre à l'avenir?**
Relances : documentaire/fiction, films diffusés dans des festivals mais non édités, éditions étrangères, etc.

- Vous arrive-t-il de faire des suggestions d'acquisition ? Comment cela s'est-il passé ?

L'identification :

- **Comment parvenez-vous aux documents que vous recherchez ?**
Relances : bibliographies/catalogue/Internet
- Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, est-ce dû selon vous à une recherche défectueuse ou à des lacunes du fonds ?
Identifier les freins : méconnaissance de l'offre documentaire AV

Le catalogue :

- Utilisez-vous le catalogue ? A quelle fréquence ?
- **Que pensez-vous du catalogue ?** Est-il pour vous d'une manipulation aisée ? Trouvez-vous que vous passez trop de temps sur le catalogue ?
- Le catalogue vous sert-il à réserver un document ou à identifier des documents utiles à votre recherche ?
- **Comment recherchez-vous des documents sur le catalogue ?**
Relances : Recherche simple, complexe. Accès par listes thématiques / Choix du média / notions de 'multisupport', 'images animées'
- Avez-vous peur de passer à côté de documents ?
Relances : Facilité d'utilisation/ points positifs/Problèmes, difficultés à identifier: présentation/ vocabulaire/localisation-classification des documents
- **Etes-vous satisfait de l'indexation des documents ?**
- Etes-vous satisfait de l'aide apportée par le personnel de la bibliothèque ?

La consultation

- Etes-vous satisfait des délais de communication, du nombre de documents consultables ?

Confort

- Trouvez-vous la salle agréable (silence, lumière, espace, etc.) ?
- Trouvez-vous les postes de consultation agréables (taille de l'écran, etc.) ?

Ergonomie

- **Pouvez-vous me décrire votre manière de travailler ? (prise de notes, fonctions utiles)**
Relance : Combien de temps passez-vous sur un document en moyenne ?
- **Etes-vous satisfait des fonctionnalités existantes ?**
- Avez-vous à déplorer des problèmes techniques ?
- **Quels outils supplémentaires vous seraient profitables ?**
Relance

- fonction 'ralenti',
- fonctions retour arrière/avant moins/plus rapides,
- marque-images personnel,
- affichage simultané de plusieurs images (d'un même document, de plusieurs documents),
- Séquençage plan par plan
- possibilité d'incrustation de texte sur les images -capture d'écrans,
- système de sauvegarde
- possibilité de montage
- consultation d'Internet depuis les postes de consultation audiovisuels
- documents d'aide à la consultation (didacticiels) ?
- outils dont vous disposez chez vous, dans d'autres bibliothèques

L'exploitation

- **Aimeriez-vous pouvoir exploiter davantage les documents ?**
- **Quels outils supplémentaires vous seraient profitables ?**
(techniques/intellectuels)
 - Copies personnelles d'extraits à usage pour la recherche
 - ENT¹¹⁸, impressions papiers de photogrammes, achat de séquences

La valorisation

- **Etes-vous satisfait de la communication autour du fonds ?**
Relances : doc à la banque d'accueil, présentations des ressources par le personnel.
- Souhaiteriez-vous davantage de communication vers les professionnels ?
Dans les universités ? Sous quelle forme ?
- Davantage d'expositions ? De « rendez-vous » ou de colloques destinés à un public de chercheurs ?
- **Souffrez-vous d'un manque de légitimité dans vos études et recherche sur le cinéma ?**
- Avez-vous le sentiment que les moyens vous sont donnés pour mener à bien votre travail ?

L'environnement de travail : regard élargi sur les pratiques

(Questions posées si thèmes non abordés auparavant)

Les collections imprimées :

Utilisez-vous les collections imprimées en libre accès en salle P ?

Si oui :

¹¹⁸ Environnement numérique de travail

Les utilisez-vous régulièrement ou occasionnellement ? Dans quel but ?

Que pensez-vous des ces collections?

Relances : Actualisation des collections / Spécialisation des collections

Comment effectuez-vous vos recherches dans ces collections?

Recherche par catalogue / « butinage » dans les rayonnages

Effectuez-vous ces recherches seul (e) ?

Relances : recours à l'aide des agents en salle
Identifier les freins : désintérêt / difficulté à se repérer dans l'offre documentaire, méconnaissance des collections, offre mal adaptée

Internet

Utilisez-vous Internet en salle P ? Dans quel but ?

Relances : Recherche documentaire, messagerie, chat...

Expérience des autres bibliothèques :

Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ? Dans quel but ?

Quels sont les points forts et/ou les points faibles de la BnF par rapport à ces autres bibliothèques ?

Relances : Accès au site /Horaires d'ouverture et de fermeture /Accueil et conseils des bibliothécaires / Collections /Identification/ Consultation /Exploitation/ Offre culturelle

L'Ina

Etes-vous un utilisateur du système audiovisuel de l'INA ? Si oui, quels sont ces avantages ?

La salle B

Connaissez-vous la salle B ?¹¹⁹L'avez-vous déjà fréquentée ?

Complémentarité avec les autres salles :

Fréquentez-vous d'autres salles de lecture ?

Si oui : Lesquelles ? Pour quelles raisons fréquentez-vous ces différentes salles ?

Avez-vous une préférence pour l'une d'entre elles ? Pourquoi ?

Dans ces autres salles utilisez-vous les postes audiovisuels ? Dans quel but ?

¹¹⁹ La salle B est la salle « audiovisuel » du haut-de-jardin, elle est accessible à tous à partir de 16ans sans accréditation.

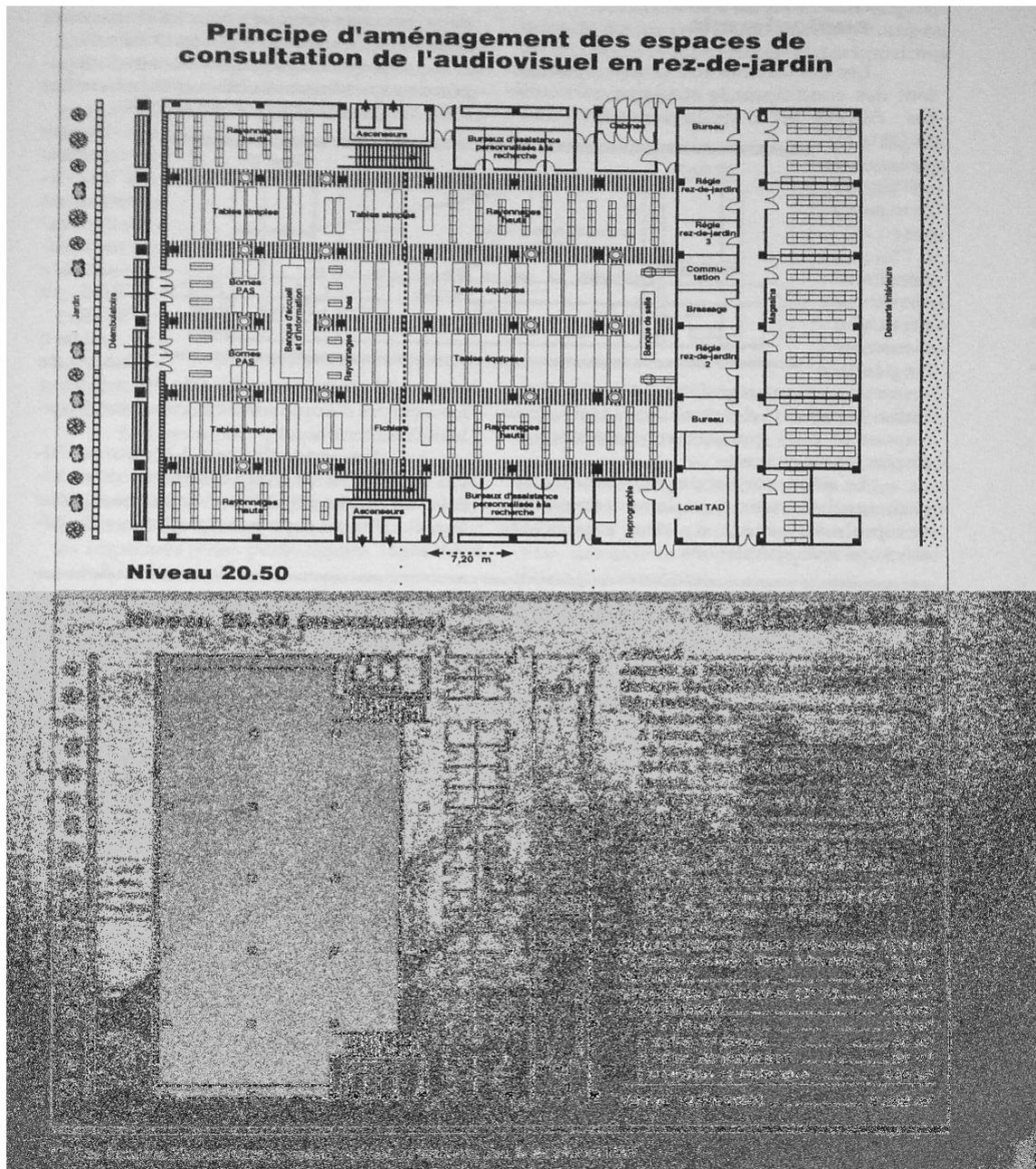
Pratiques de l'entourage professionnel

Vos collègues utilisent-ils les ressources de la salle P ?

Si non, pourquoi ?

Question sur la satisfaction générale en guise de synthèse

Plans de la salle P



Photos de la salle P



Photo 1 : Chercheur en Etudes cinématographiques consultant un document vidéo en salle P.

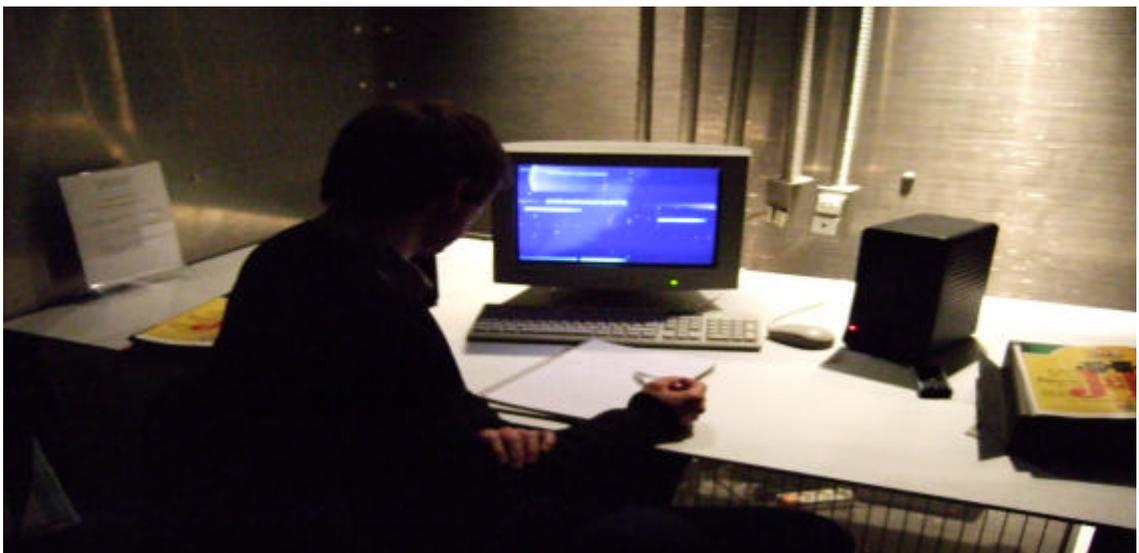


Photo 2 : Chercheur en sociologie de la pornographie travaillant dans une des cabines située en mezzanine de la salle P. Ce type de consultation nécessite une autorisation préalable et les documents ne peuvent être consultés que dans des espaces isolés des autres lecteurs. Outre les communications « réservées », la cabine à l'avantage de permettre consulter un document à plusieurs.

Le Poste audiovisuel en salle P

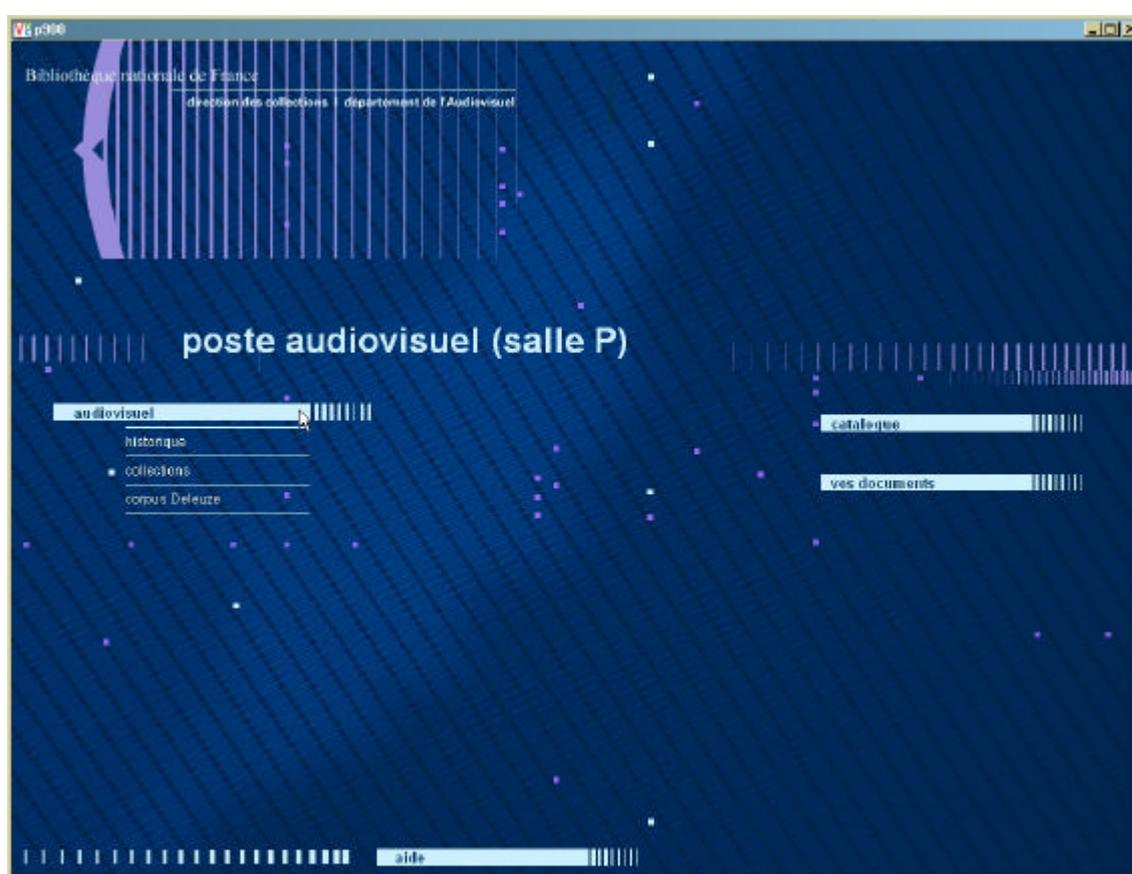


Fig. 1 : Page d'accueil du poste audiovisuel (PAV) en salle P.

Une fois sa session ouverte, l'utilisateur a la possibilité d'accéder à quelques informations sur les collections ainsi que de consulter éventuellement les cours sur le cinéma du corpus Deleuze. L'accès au catalogue Bn-Opale Plus, directement depuis le PAV vient d'être rétabli. L'utilisateur peut, s'il le souhaite, avoir recours à une rubrique d'aide au fonctionnement du PAV.

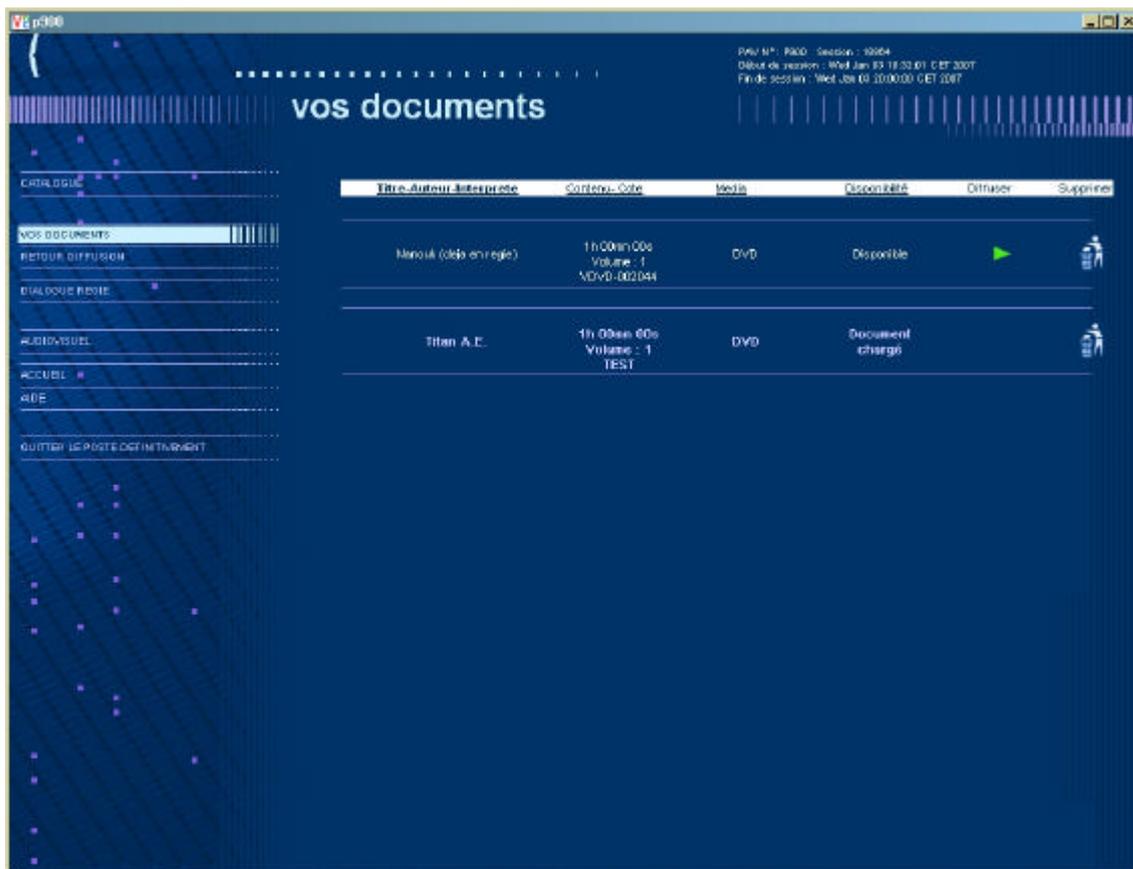


Fig. 1 : La page qui renseigne l'utilisateur sur la disponibilité des documents commandés.

Le triangle vert ainsi que la mention 'disponible' indiquent que le film est désormais consultable sur le poste (rond rouge et mention 'indisponible' dans le cas contraire). Le délai de communication aux documents vidéo se réduit d'années en années.

Le logiciel « Lignes de temps »

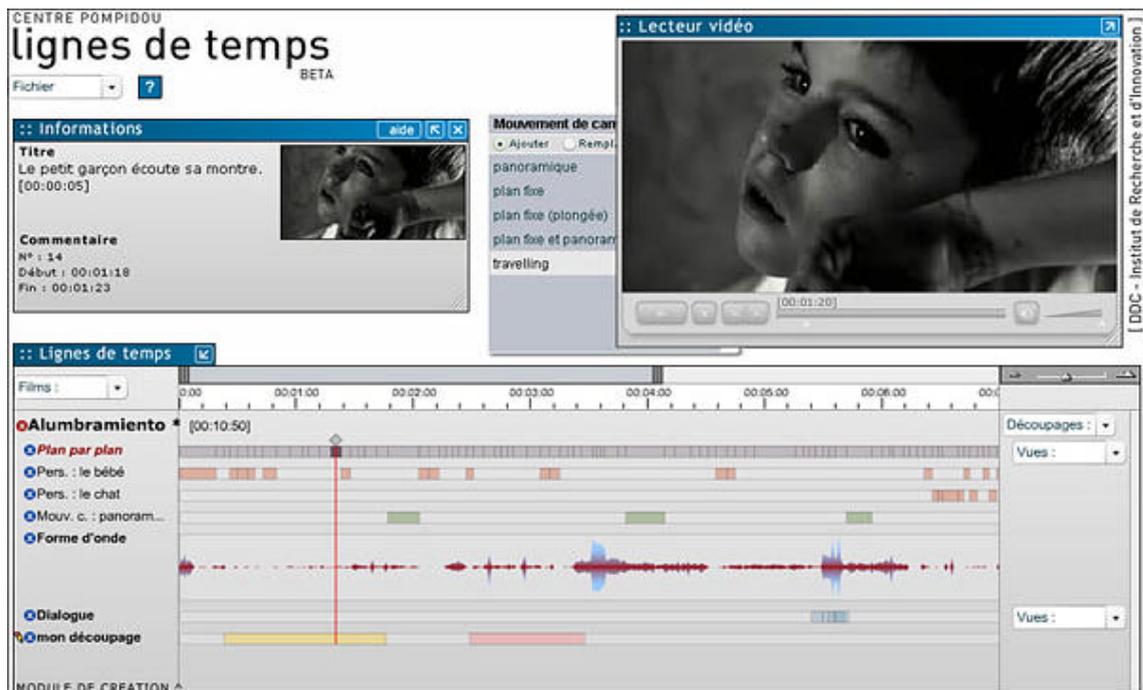


Figure 1. Un exemple de l'interface proposée par le logiciel Ligne de Temps

« Les lignes de temps sont des outils d'annotation et d'analyse des films qui mettent à profit les possibilités offertes par le support numérique. Inspirées par les «time lines» ordinairement utilisées sur les bancs de montage numérique, elles offrent une représentation graphique du film, qui met à jour d'emblée, et in extenso, son découpage¹²⁰. » L'outil qui se veut ouvertement destiné à l'amateur pourrait très bien servir les chercheurs et les professionnels.

On pourra consulter :

- Le site de présentation avec le podcast de la présentation de l'outil au Centre Pompidou, en Décembre dernier :

<http://www.centrepompidou.fr/Pompidou/Manifs.nsf/0/573ba1fd838d2b7ec12571f4004f4e32?OpenDocument&sessionM=2.6.2&L=1&Click>

- Sur les pages suivantes on trouvera le détail des ateliers associant développeurs, chercheurs et critiques autour des applications possibles du logiciel Ligne de temps, ainsi que la brochure de présentation, téléchargeable, de l'outil et des activités de l'Iri (Institut de recherche et d'innovation) :

<http://www.iri.centrepompidou.fr/>

Pour les premières réactions, les débats amorcés autour de l'outil, on pourra consulter :

- Le site de l'actualité de la recherche en histoire visuelle.
<http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2006/12/12/271-lignes-de-temps>
- Le blog de Claude Le Berre, Ingénieur en informatique de formation
<http://www.incident.net/users/cld/wordpress/2006/12/07/lignes-de-temps/>

¹²⁰ Texte extrait de la présentation officielle du logiciel.

Extrait de La charte des acquisitions de 2005 : les grands principes

La réalisation de la Charte documentaire des acquisitions a été l'occasion de valider quatre grands principes (ou quatre grandes ambitions) qui sous-tendaient jusque-là, plus ou moins implicitement, l'organisation des acquisitions.

La France, objet d'étude privilégié : la Bibliothèque nationale de France a le devoir d'exercer pleinement sa responsabilité sur les collections françaises. Si l'essentiel de cette mission est assuré à travers le dépôt légal, le domaine français tient aussi une place importante dans les acquisitions : acquisitions rétrospectives de documents publiés en France et ayant échappé au dépôt légal, acquisitions de documents publiés à l'étranger concernant la France, place prépondérante de la langue française en Haut-de-jardin, acquisitions patrimoniales complétant les fonds français... Par extension, elle accorde une grande importance aux acquisitions francophones, en particulier dans les pays anciennement colonisés dont l'histoire est intimement liée à l'histoire de France.

L'ouverture sur le monde (ou universalisme) : la bibliothèque a, depuis ses origines, regroupé des collections venues d'autres horizons : la collection des manuscrits orientaux trouve ainsi son origine au XVI^e siècle. Dans un contexte international où les frontières linguistiques et géographiques sont de plus en plus incertaines, dans un contexte européen où les politiques de recherche et d'enseignement tendent à se rapprocher, cette ouverture est d'autant plus nécessaire. Elle implique une politique volontariste qui affirme la place de langues, de littératures et de cultures qui ne sont pas dominantes dans un ensemble intellectuel rééquilibré.

L'encyclopédisme : le principe de l'encyclopédisme suppose que les entrées du dépôt légal, miroir de la production éditoriale nationale, de son originalité mais aussi de ses faiblesses, soient complétées par des acquisitions dans les domaines qu'elles couvrent peu ou mal. Il a présidé aux enrichissements de la bibliothèque jusqu'aux années 1920, et a été remis à l'honneur après une longue éclipse au XX^e siècle, grâce au projet de la Bibliothèque nationale de France. On a pu ainsi réintégrer les sciences exactes, les sciences sociales, l'économie, domaines où une part importante des recherches est menée et publiée à l'étranger, dans un ensemble cohérent de savoirs complémentaires. La Bibliothèque nationale de France est devenue ainsi un lieu unique où se trouvent rassemblées des ressources de niveau élevé dans tous les domaines, ce qui constitue aussi une réponse à la question difficile de l'inter-disciplinarité.

La dimension temporelle : les collections et les acquisitions de la Bibliothèque nationale de France couvrent un très large champ temporel. La complétude des fonds existants par des acquisitions rétrospectives a été régulièrement réaffirmée comme une priorité, qu'il s'agisse de combler les lacunes dans les entrées du dépôt légal ou d'enrichir les fonds spécialisés qui font la réputation de l'établissement. Cette politique peut revêtir une forme spectaculaire à l'occasion d'acquisitions remarquables (prémptions en ventes publiques, trésors nationaux), mais elle est tout aussi légitime quand il s'agit de compléter la collection lacunaire d'une revue par ses fascicules manquants. Sur le versant contemporain, la Bibliothèque nationale de France doit à ses publics d'être en prise sur son époque et son environnement. Ce souci d'actualité est vital dans des disciplines axées sur la fraîcheur des données (sciences exactes, économie...), et il est la condition de son ouverture sur la création contemporaine dans les domaines artistiques et littéraires. Il suppose évidemment l'intégration régulière des nouveaux supports de l'information. Ces principes ne correspondent pas à des vœux pieux, et ces ambitions ont un coût. Dans une période où les moyens jusque-là considérables dévolus au projet de la Bibliothèque nationale de France ont tendance à s'amoindrir, on peut se demander comment préserver les acquisitions en sciences et techniques, plus onéreuses que dans les autres domaines disciplinaires, ou continuer à acquérir dans des langues pratiquées par peu d'utilisateurs. Le fait de les réaffirmer témoigne donc d'une volonté forte de l'établissement, qui est conscient de leurs conséquences budgétaires.

L'exploitation des données du Système informatique

Tableau 1 : Extrait de données brutes conservées dans le Système informatique de la BnF
En l'état, les données ne sont pas facilement exploitables

10/07/2006 14:00	#####	P124	12180	VDVD-508	37	Dr Folamour - 1999
10/07/2006 14:00	#####	P125	12181	VDVD-22084	37	La collection Hitchcock - 2005
10/07/2006 14:00	#####	P125	12181	VK-30159	28	Les Diaboliques - 1993
10/07/2006 14:00	#####	P125	12181	VK-75009	28	Sueurs froides - 1999
10/07/2006 14:08	#####	P140	12190	VDVD-14355	37	Scarface - 2004
10/07/2006 14:08	#####	P140	12190	VDVD-22082	37	L'arnaque - 2005
10/07/2006 14:12	#####	P126	12191	IKM-4544 (4)	28	Sans soleil - 1982
10/07/2006 14:20	#####	P141	12192	VDVD-3105	37	N'oublie pas que tu vas mourir - 2001
10/07/2006 14:20	#####	P141	12192	VDVD-711	37	Fin août, début septembre - 2000
10/07/2006 14:20	#####	P141	12192	VK-20883	28	Once more - 1992
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	SD 30-10887	47	L'Robot - 1977
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	SDC 12-192226	60	Settimo libro dei madrigali, 1619 - 2004
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	SDC 12-42976	60	Le Fils du Mékong - 1992
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	SDC 12-51179	60	Tango - 1993
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	SDC 12-86742	60	Harpe celtique - 1996
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	VDVD-21504	37	Le miroir aux espions - 2005
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	VDVD-22883	37	Danny the dog - 2006
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	VDVD-23915	37	Le transporteur 2 - 2006
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	VK-39573	28	La guerre des polices - 1995
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	VK-5748	28	Chateauroux district - 1987
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	VK-89266	28	Gangsters - 2002
10/07/2006 15:00	#####	P101	11875	VKR-2321	28	Le privé - 1985
10/07/2006 15:00	#####	P127	12193	SDC 12-198247	60	Another day on earth - 2005
10/07/2006 15:20	#####	P128	12194	SDC 12-150136	60	Abdourahman Waberi - 2001
10/07/2006 15:20	#####	P128	12194	SDC 12-170557	60	Tierno Monénémo - 2003
10/07/2006 16:03	#####	P138	12195	PER MU-131 (28)	72 60 95	Paris au temps du romantisme - 1993
10/07/2006 16:03	#####	P138	12195	VK-64105	28	Vieux Nice - 1998

Tableau 2 : Court extrait des archives informatiques. Les demandes ont été reclassées par usagers puis par date et les supports autres que vidéos éliminés : des ensembles documentaires cohérents émergent.

DEMANDES AUDIOVISUELLES JANVIER 2006

Début	jour	Fin	Place	Carte	Nom	Cote	Type	Titre
05/01/06 16:01	5	05/01/06 20:00	P117	1060514	Lecteur A	VK-73574	VA	Le barbier de Séville - 1
06/01/06 12:26	6	06/01/06 20:00	P142	1060514	Lecteur A	VK-73574	VA	Le barbier de Séville - 1
13/01/06 16:13	13	13/01/06 20:00	P141	1060514	Lecteur A	VK-20786	VA	India song - 1992
13/01/06 16:13	13	13/01/06 20:00	P141	1060514	Lecteur A	VK-82182	VA	India song - 2001
24/01/06 14:18	24	24/01/06 20:00	P141	1060514	Lecteur A	VK-89445	VA	Le mariage de Figaro ou L
25/01/06 11:39	25	25/01/06 20:00	P102	1060514	Lecteur A	VK-89445	VA	Le mariage de Figaro ou L
03/01/06 16:28	3	03/01/06 20:00	P139	1090676	Lecteur B	VDVD-7609	VA	The golden age of the pia
03/01/06 16:28	3	03/01/06 20:00	P139	1090676	Lecteur B	VK-53407	VA	L'Art du chant, les voix
06/01/06 09:00	6	06/01/06 20:00	P127	1034173	Lecteur C	VDVD-15852	VA	La grève - 2005
06/01/06 09:00	6	06/01/06 20:00	P127	1034173	Lecteur C	VDVD-15853	VA	Alexandre Nevski - 2005
13/01/06 09:00	13	13/01/06 20:00	P094	1034173	Lecteur C	VDVD-15852	VA	La grève - 2005
13/01/06 09:00	13	13/01/06 20:00	P094	1034173	Lecteur C	VDVD-15853	VA	Alexandre Nevski - 2005
02/01/06 14:00	2	02/01/06 20:00	P124	1070315	Lecteur D	IKM-11046 (4)	VA	Le temps retrouvé - 1999
02/01/06 14:00	2	02/01/06 20:00	P124	1070315	Lecteur D	VDVD-3146	VA	Saint-Cyr - 2001

Un exemple de recherche de document vidéo : le problème du multisupport

Résultat d'une recherche avec auteur= Jean-Luc Godard [tous types de documents]

Bn-Opale plus Recherche simple > Index auteur

Rappel de la recherche : NOM = Godard, Jean-Luc
Résultat : 2 entrées

Mes recherches | Mes préférences | Réservations | Panier

Espace personnel
En savoir plus ...
Identifiez vous

Recherche

- simple
- avancée / experte
- équation
- par cote

Recherches spécialisées

Autorités

Voir les notices

Notices		Entrées d'index auteur	
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Jean (1952-....)
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Jean (Commandant)
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Jean-Claude François
<input type="checkbox"/>	21		Godard, Jean-Luc (1930-....)
<input type="checkbox"/>			Godard, Jean-Luc (Médecin)
<input type="checkbox"/>	11	▶	Godard, Jean-Pierre
<input type="checkbox"/>	6		Godard, Jeanne Baudry-Voir : Baudry-Godard, Jeanne
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Jérôme (1973-....)
<input type="checkbox"/>	83	▶	Godard, Jocelyne
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Joël
<input type="checkbox"/>	3		Godard, Joëlle (1947-....)
<input type="checkbox"/>	2		Godard, John George
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Jules (Dr)
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Keith (1942?-....)
<input type="checkbox"/>	1		Godard, L
<input type="checkbox"/>	3		Godard, L E
<input type="checkbox"/>	1		Godard, Laurence
Notices		Entrées d'index auteur	

imprimer

Voir les notices

Démarrer | Stagiaire007 EN5SIB7 - ... | pour JY.doc - Microsoft ... | mémoire.projet.BnFmult... | Un mémoire de conduite... | Document5 - Microsoft ... | Document6 - Microsoft ... | Catalogue Bn-Opale ... | Intranet local | 16:07

Commentaire : Devant l'abondance de notices, il est logique que l'utilisateur spécifie sa recherche par type de support

**La rubrique « images animées » ne permet pas d'accéder à tous les documents vidéo
on accède à certains que par la rubrique « documents multisupports »**

The screenshot shows the Bn-Opale plus search interface. The search criteria are set to 'Auteur, interprète, ...' with the search term 'Godard, Jean-Luc'. The 'Types de document' section is visible, with 'Documents multisupports' highlighted by a red oval. Other document types include Livres, Périodiques, Musique imprimée et manuscrite, Documents, Enregistrements sonores, Documents électroniques, Documents d'archives et manuscrits, and Spectacles.

Commentaire : Les chercheurs ne connaissent presque jamais la subtilité qui consiste à cocher « Documents multisupports »

Exemples de documents ‘multisupports’ n’apparaissant pas lors d’une recherche avec auteur= Jean-Luc Godard lorsqu’on a seulement sélectionné ‘images animées’ dans la rubrique « type de documents »

Liste des notices

Rappel de la recherche : NOM = Godard, Jean-Luc

Mes recherches | Mes préférences | Réservations | Panier

Choisir un filtre :

Résultat : 99 notices

Page 3 / 5

Voir les notices

	Auteur	Titre	Année
41	Jean-Luc Godard	Contenu dans : Chroniques de France. [Magazine n°29 et magazine n°30]	196.
42	Pour Thomas Winggai : Indonésie	Contenu dans : Contre l'oubli	1992
43	Pour Thomas Winggai : Indonésie	Contenu dans : Contre l'oubli	1995
			2006
47		Contenu dans : Franz. Petit jour	1996
48		L'homme et les images	1967
49		Je vous salue Marie	1986
50		Je vous salue Marie	1994
51		Je vous salue Marie	1995
52		Contenu dans : Je vous salue Marie. Le livre de Marie	
		Jean Cocteau, cinéaste	2002

Commentaire : les films dans la zone rouge ne seraient pas apparus si l'on avait coché seulement Images animées.

Outil d'annotation proposé par les Archives françaises du film.



Notes de BnF Consultation
Titre : L'Argent



Titre : **L'Argent**

N° d'oeuvre : 4871

Durée : 02:43:57

Drame, Long, Noir et Blanc, Muet

Réalisation : **Marcel L'Herbier**

Production : **Cinémondial, Cinégraphique (France 0)**

Résumé : Nicolas Saccard, directeur de la Banque universelle, et le banquier Alphonse Gunderman s'affrontent par sociétés interposées pour le pouvoir que procure l'argent. L'effondrement de l'une d'elles, qu'il doit à Gunderman, a fait de Saccard un revanchard. Il s'associe à l'aviateur Jacques Hamelin, que le journaliste Huret lui a présenté, dans l'organisation d'un raid France-Guyane destiné à tester un nouveau carburant. Il compte s'ouvrir ainsi le contrôle du pétrole mondial. Il convoite aussi la femme de Jacques, Line, que le départ prochain de son mari anéantit, tout en restant attaché à la baronne Sandorf. Bien qu'elle lui doive sa fortune, cette dernière oeuvre contre lui par l'entremise de Gunderman. Saccard profite des incertitudes du vol pour provoquer artificiellement une fièvre boursière. Carnet de chèques, appartement et bijou accentuent la pression qu'il exerce sur Line. Au cours d'une soirée, il la moleste, puis lui déclare sa flamme. En Guyane, Jacques souffre d'anémie et perd progressivement la vue. Line ayant porté plainte contre Saccard pour falsification de compte, il lui oppose la compromission de Jacques, et la baronne l'empêche de tirer sur lui. Line vend ses titres, suivie par toutes les places boursières. Saccard est arrêté, de même que Jacques à son retour. L'argent a tout détruit. Gunderman va détenir la Banque universelle. Jacques est acquitté. De sa cellule, Saccard échafaude de nouveaux plans.

Note personnelle :

00:01:07

générique

00:02:01

foule

00:00:17

generique

Figure 1 : Document imprimé à l'issue d'une consultation d'un archive numérisée des archives françaises du film en salle P.

Sous le résumé du film rédigé par un documentaliste, on constate que l'utilisateur a la possibilité de conserver quelques notes personnelles écrites à l'occasion de la consultation du film. En revanche l'utilisateur n'a pas la possibilité d'imprimer avec ses notes, les photogrammes qui les ont occasionnées.

Activités de stage

Outre la préparation de ce mémoire d'études, les trois mois de stage au Service images animées du département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France sous la responsabilité d'Alain Carou, chef du service Images animées, m'ont permis d'approfondir ma connaissance de l'établissement ainsi que de collaborer régulièrement aux travaux engagés par le service.

Fonctionnement général de l'établissement
--

Le stage d'études fut l'occasion de réaliser un certain nombre de visites au sein même des services de la bibliothèque et d'assister à présentations théoriques variées :

Budget/Politique documentaire/Acquisitions/Documentation électronique à la Direction des collections (DCO)

Budget : *François Mathon (adjoint chargé des questions administratives et financières)*

Politique documentaire : *Caroline Rives (coordinatrice de la politique documentaire)*

Ressources électroniques : *Marie-Dominique Loret (coordinatrice pour la documentation électronique)*

Acquisitions dans un département : *Bruno Sagna (acquéreur au département Littérature et art)*

Les Signets de la bibliothèque : *Catherine Bonhomme (rédactrice des Signets)*

Numérisation/Coopération

Frédérique Joannic-Seta (chef de service Pôles associés-Gallica au département de la Coopération (DSR))

Claire Simon (coordinatrice de la conservation et de la reproduction à la DCO)

Visite du service de la Gestion centralisée des acquisitions

(Françoise Chauvière adjointe au chef de service de la gestion centralisée des acquisitions, Direction des Collections-Affaires administratives et financières)

Les Services au public sur place et à distance à la Direction des Collections (DCO)

Services au public : *Lenka Bokova (coordinatrice des services au public)*

Services à distance : *Véronique Morin (coordinatrice des services à distance)*

Agence bibliographique nationale : Hélène Jacobsen (adjointe au directeur de l'Agence bibliographique nationale)

Dépôt légal et Echanges internationaux : *Danielle Heller (directrice du département du Dépôt légal)*

Politique d'accréditation/étude des publics

Politique d'accréditation : *Claude Collard (chef du service de l'Orientation des lecteurs, DCO)*

Etude des publics : *Romuald Ripon*

Statistiques : *Romuald Ripon (chargé des études de publics à la délégation à la Stratégie (DSG)*

Midis de l'info

Présentation du site de Richelieu et du département des manuscrits**Participation en observateur à une plage horaire du service d'orientation des lecteurs (orientation, accréditation des usagers.)****Visites internes au département de l'audiovisuel et entretiens**

- **Présentation générale du service Images animées par Alain Carou, chef du service.**

- **Présentation du service de consultation et de conservation** avec Dominique Théron, chef de section travaux et Luc Verrier, responsable technique travaux son.

- **Introduction au fonctionnement du système informatique et du système audiovisuel** par Régine Lartigues, chef du service « Service public »

- **Présentation du service multimédias** par Grégory Miura, chef de la section « Documents électroniques »,

- **Visite de la régie audiovisuelle** par Gilles Beddok, chef de la section « régie audiovisuelle »

-Entretien avec Isabelle Giannatasio, directrice du département de l'audiovisuel

-Entretien avec Germana Livi-Dumont, chef de la section « Documents imprimés » du Service multimédias

-Entretiens avec Walid Aziz, service Consultation et conservation, Responsable du bureau de développement logiciel, et Jean-Pierre Robino, Développeur au Bureau de développement logiciel, Service consultation et conservation

- Une journée au département des entrées du dépôt légal de l'audiovisuel avec Daniel Ellezam, chef de section entrées maintenance, images animées, Patrick Dalmazzo, magasinier.

- Présentations des activités de la section : problème du fonds pornographique, gestion des entrées, inventaire avant catalogage, récolement en cours. Regard concret sur les objets collectés : VHS ou DVD, autres supports. Coffret hors normes, contenant des objets promotionnels. Fonctionnement des magasins. Principes de conservation.
- Familiarisation avec le circuit du document, du service courrier de la BnF à la section des entrées du service Images animées.

Visites externes en rapport avec l'audiovisuel

- Participation aux Journées d'études accès distants à la BnF et à l'Institut national du patrimoine.

- Entretien avec Hermine Cognie responsable de la valorisation aux Archives françaises du film
- Présentation de l'interface de consultation des archives françaises du film par Murielle Le carpentier.
- Visite à la bibliothèque internationale du film (Bifi)
- INA : Présentation par Laurent Bismuth, documentaliste de la Base d'archivage, postes de consultation audiovisuelle, politique d'encadrement des chercheurs.
- Visite de la vidéothèque du SCD de l'université de Paris III Sorbonne nouvelle
- Présentation du logiciel « Lignes de temps » au Centre Pompidou.

Collaboration aux travaux du département

Fonctionnement général

Participation aux réunions annuelles du département : réunion générale annuelle (bilans, travaux en cours et perspectives du département) et réunion autour des consignes des services au public (principes d'organisation interne du service au public, nouveautés pour les usagers)

Collaboration aux travaux du service images animées

Contribution au dépôt légal des sites web pour la vidéo (recherches de sites, classement).

J'ai proposé une liste d'une cinquantaine de sites, que j'ai regroupés par rubriques thématiques, assortis de brefs commentaires, afin de permettre au robot (crawler) d'analyser les différents types de fichiers et de mesurer la couverture de la collecte automatique des contenus vidéos du domaine français. Ces sites comprenaient tous des images animées. Une recherche de représentativité, de variété et d'exhaustivité puisque nous étions trois au sein du service à proposer ce type de liste, mais aussi création d'un corpus de référence pour la collecte ciblée du web.

Participation à une réunion en groupe restreint autour des modalités de collecte du web vidéo-

La réunion portait sur deux volets.

- Quelles possibilités techniques pour la collecte des contenus vidéo présents sur le web français ?
- Quelle organisation pour la collecte ciblée des contenus audiovisuels ?

Préparation à l'élaboration du mois du film documentaire.

Dans le cadre de la 7^{ème} édition du Mois du film documentaire, manifestation coordonnée par l'association *Images en bibliothèques*, une sélection représentative des réalisations françaises ou francophones de l'année écoulée était mise à disposition du public et consultable sur les postes audiovisuels de la salle B (niveau tous publics) de la BnF durant le mois de novembre 2006. Le service Images animées m'a régulièrement associée à l'élaboration de la manifestation avec :

- Echanges autour de la sélection : mise en commun des impressions.
- Visionnages et participation à la rédaction des textes de présentation du programme détaillé de la manifestation¹²¹.
- Relectures

Connaissance des collections, travaux de valorisation

Le service Images animées m'a également régulièrement associée à des travaux de valorisations ponctuelles :

- Présentation des profils documentaires des usagers des collections de vidéogrammes en salle p salle P à des élèves de master 1 (élaboration d'un support à distribuer, intervention orale) qui m'a permis d'exploiter les premiers résultats de notre enquête sur les usagers en salle P.
- Dans le cadre des 22^{ème} rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique « Image et science », participation à une séance de projection/débats à la BnF : L'émergence du point de vue ethnographique dans le cinéma documentaire français de l'après-guerre-1945/1955.
- Rédaction pour la brochure de présentation des activités culturelles de la BnF du texte de présentation du film *Arthaud le Môme*, de Gérard Mordillat projeté en Janvier 2007 à la BnF.

¹²¹ Le programme détaillée est accessible sur le site de la BnF : http://www.bnf.fr/pages/cultpubl/pdf/filmdoc06_long.pdf